



HISTORIQUE  
DU  
164° RÉGIMENT  
D'INFANTERIE



LIBRAIRIE CHAPELOT  
PARIS

0 pezzi  
13.305

B.D.C.  
  
21 00102839

B.D.I.C

HISTORIQUE  
DU  
164<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE



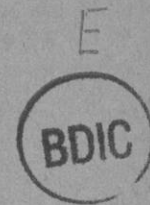
CAMPAGNE 1914-1918



# HISTORIQUE

DU

164<sup>e</sup> RÉGIMENT  
D'INFANTERIE



LIBRAIRIE CHAPELOT  
PARIS

*O. pica 13305*



## ORIGINES DU RÉGIMENT



Le 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie a été constitué le 15 avril 1913 par la transformation en régiment du 1<sup>er</sup> groupe d'infanterie de forteresse (places de Verdun et de Longwy).

Les unités qui composaient alors le 1<sup>er</sup> groupe de forteresse étaient :

Le 4<sup>e</sup> bataillon du 91<sup>e</sup> d'infanterie (commandant Marc);

Le 4<sup>e</sup> bataillon du 94<sup>e</sup> d'infanterie (commandant Meyer);

Le 4<sup>e</sup> bataillon du 161<sup>e</sup> d'infanterie (commandant Fourlinnie);

Le 4<sup>e</sup> bataillon du 162<sup>e</sup> d'infanterie (commandant Lenhardt);

qui formèrent respectivement les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> bataillons du 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le 4<sup>e</sup> étant détaché à Longwy.

Le lieutenant-colonel Passaga, commandant le 1<sup>er</sup> groupe de forteresse, fut nommé au commandement du 164<sup>e</sup> régiment, et deux lieutenants-colonels furent affectés au régiment :

A la portion centrale (Verdun), le lieutenant-colonel Falentin de Saintenac;

Avec le 4<sup>e</sup> bataillon, le lieutenant-colonel Darche, commandant d'armes de la place de Longwy.

A la fin de l'année 1913 et au début de 1914, le lieutenant-colonel Falentin de Saintenac est remplacé par le lieutenant-colonel Varenard de Billy; les commandants



Lenhardt et Foulinnie passent au cadre complémentaire, et sont remplacés dans le commandement des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> bataillons, respectivement par les commandants Cassan et Laurans.

Au mois de mars 1914, le lieutenant-colonel Passaga est affecté au 41<sup>e</sup> et remplacé à la tête du 164<sup>e</sup> par le colonel Bagès.

Au moment de la déclaration de guerre, le 164<sup>e</sup> régiment est réparti dans le 1<sup>er</sup> secteur de la place, de la Meuse à la route d'Étain.

Le colonel Bagès commande le régiment.

Le commandant Marc commande le 1<sup>er</sup> bataillon.

Le commandant Meyer commande le 2<sup>e</sup> bataillon.

Le commandant Cassan commande le 3<sup>e</sup> bataillon.

Le 4<sup>e</sup> bataillon est à Longwy, sous les ordres du commandant Laurans. Le lieutenant-colonel Darche étant commandant d'arme de la Place. (Ce bataillon prit part à la belle défense de Longwy; il ne put être réorganisé et ne fit plus partie du régiment en campagne (1).

L'effectif des trois premiers bataillons est de :

63 officiers; 170 sous-officiers; 3.030 hommes de troupe.

(1) Voir l'annexe N° 1 relative à la défense de Longwy.

Le 164<sup>e</sup> s'affirme, dès le début, comme une remarquable unité de combat.

Les hommes qui le composent, venus du Nord et de l'Est, sont habitués de tout temps aux durs labeurs; ils ont les qualités du vrai soldat : discipline et sens du devoir, goût de la lutte, esprit de sacrifice.

Partout où ils seront, ce sera pour attester de solides vertus et une mâle énergie. Opiniâtres dans la défense, irrésistibles dans l'attaque, ils vont inscrire à leur drapeau cinq citations et des noms glorieux : Verdun, Biaches, le Mont Haut et le Mont Renaud, Ambleny et Soissons, l'Aisne et Pommiers, l'Ailette, la Souche et la Serre, témoignant ainsi qu'ils ne savent qu'une chose, « se battre », mieux encore « vaincre ».



# HISTORIQUE DU 164<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

## I<sup>re</sup> PARTIE

### OPÉRATIONS DE LA RÉGION DE VERDUN

(Du 2 Août 1914 au 26 Février 1916)



Du 2 août 1914 au 26 février 1916, le régiment ne cesse de combattre dans la région fortifiée de Verdun et de concourir à la défense de la place.

Dans une première période allant du 2 août au 20 octobre 1914, il prête son appui aux troupes de campagne et participe à des attaques locales.

Dans une deuxième période allant du 20 octobre 1914 au 26 février 1916, il combat dans les conditions ordinaires de la guerre de tranchées et soutient, du 21 au 26 février 1916, la plus formidable attaque qui ait été vue jusqu'alors.



#### Opérations du 2 Août au 28 Octobre 1914

Le 8 août, le dispositif du régiment est le suivant :

Le 1<sup>er</sup> bataillon a une compagnie près de Bezonvaux, une compagnie (1<sup>re</sup>) à Hardaumont, deux compagnies en réserve près de Josemont.

Le 2<sup>e</sup> bataillon a deux compagnies à Damloup, Dicourt et Bourvaux, les autres compagnies en réserve à la tête du ravin de Vaux.

Le 3<sup>e</sup> bataillon a une compagnie au fort de Douaumont, les trois autres aux baraquements de Souville.



Ce dispositif a pour but d'assurer la garde des ouvrages non pourvus d'une garnison en temps de paix.

Jusqu'au 25 août, les travaux d'organisation défensive sont menés activement, cependant que la section cycliste du 164<sup>e</sup>, commandée par le sous-lieutenant Pous, exécute de nombreuses reconnaissances, attaque hardiment l'ennemi partout où elle le rencontre et lui inflige des pertes sérieuses.

La plus heureuse de ces petites opérations fut exécutée le 12 août sur Barancourt. Une citation à l'ordre de la III<sup>e</sup> Armée la commémore en ces termes :

Le général commandant la III<sup>e</sup> Armée cite à l'ordre de l'armée le sous-lieutenant Pous, du 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et le sous-lieutenant Champgrand, du 8<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, pour la vaillance et l'esprit de décision dont ils ont fait preuve en attaquant, le 12 août 1914, avec 11 cyclistes et 5 cavaliers, un groupe de 40 à 45 dragons allemands et en mettant l'ennemi en fuite, après lui avoir tué son chef et 22 hommes, et en avoir mis 8 autres hors de combat.

Le 25 août, le 164<sup>e</sup> est formé pour la première fois en régiment de campagne. Immédiatement embarqué à Fleury, il débarque à Azannes et reçoit l'ordre d'occuper les côtes de Romagne, de Mormont et d'Horgne, pour couvrir le repli des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps.

Le 1<sup>er</sup> septembre, le régiment mis à la disposition de la division Birot, attaque avec celle-ci, sur le front Azannes-bois d'Ormont.

Malgré des pertes sensibles, le 1<sup>er</sup> bataillon enlève le bois d'Ormont et s'y établit solidement.

Mais l'ennemi tient toujours le carrefour de la Croix-Anthoine. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons tentent alors un mouvement tournant par la gauche. Ce mouvement, rendu pénible par un violent bombardement, ne s'exécute que lentement. A l'entrée de la nuit, nos troupes atteignent la corne sud-est du bois Consenvoye, et y prennent les avant-postes de combat.

Dans ces attaques locales, le 164<sup>e</sup> développe ses qualités de courage et y affermit sa valeur guerrière et son audace.

C'est ainsi que, le 6 septembre, le 3<sup>e</sup> bataillon s'empare de Julvécourt, après avoir bousculé des patrouilles de uhlands, puis, suivi du 1<sup>er</sup> bataillon, franchit la Couzance et s'installe sur les hauteurs qui dominent la rivière.

Soumis aux attaques incessantes de l'ennemi et aux feux violents de son artillerie, le régiment conserve sa conquête; bien plus, il exécute de hardies reconnaissances,

le 12 sur Souilly, le 13 sur Ippécourt, sans cesse harcelant l'ennemi.

C'est l'heure triomphante où l'armée française vient de vaincre sur la Marne. Le 164<sup>e</sup>, par sa résistance et son ardeur combative, peut, à juste titre, revendiquer une part de la victoire.

En effet, si, à gauche, la VI<sup>e</sup> Armée Maunoury tient tête aux assauts furieux de von Kluck, et résiste sans perdre un pouce de terrain, à droite, les troupes de Verdun et en particulier le 164<sup>e</sup>, supportent également sans faiblir le choc d'un ennemi supérieur en nombre, qui tentait des efforts désespérés pour les couper de la place forte.

L'Allemand, du reste, devait renouveler ses essais pour se rapprocher de Verdun.

Le 21 septembre, nos avant-postes sont attaqués sur la ligne fermée des Warrières, le Franc-Bois, la ferme de Naumoncel, le bois de Gincrey et la cote 209.

D'abord surpris, nos éléments se replient légèrement sur le bois de Maucourt et le bois le Bâtis; mais le 22 nous contre-attaquons et réoccupons toutes nos positions.

Les combats redeviennent plus fréquents. Le 6 octobre, le 3<sup>e</sup> bataillon enlève brillamment les villages de Pinthville et de Riaville; le 1<sup>er</sup> bataillon s'empare de Champlon. Le 14, le 3<sup>e</sup> bataillon attaque d'un bel élan le village puissamment fortifié et bien défendu de Marcheville.

Dans cette première période, le régiment a subi des pertes sérieuses : plus de 600 tués, blessés ou disparus.



### Opérations du 20 Octobre 1914 au 21 Février 1916

Le 21 octobre, le régiment, sous les ordres du commandant Meyer, reçoit l'ordre d'occuper le plateau des Caurières et d'y organiser une ligne de défense.

Cette occupation est réalisée dès le 22. Le 2<sup>e</sup> bataillon enlève à la baïonnette l'Herbebois et la ferme Saint-André, pendant que le 3<sup>e</sup> bataillon occupe le bois le Chaume, puis le village d'Ornes.

Les travaux commencent aussitôt; mais ils attisent encore les convoitises de l'adversaire qui, le 6, attaque Ornes, et le 10, essaie de s'infiltrer dans le bois de Soumazannes, partout rejeté avec de lourdes pertes; il ne s'estime pas pour battu et pousse de nouvelles attaques toujours repoussées.



Le 3<sup>e</sup> bataillon tout entier occupe alors Ornes, s'y installe et l'organise, s'y maintenant malgré les bombardements violents de l'ennemi et rejetant toutes ses attaques.

Le 3<sup>e</sup> bataillon fut cité en ces termes à l'ordre de la 72<sup>e</sup> division d'infanterie :

Le général commandant la 72<sup>e</sup> division, cite à l'ordre de la division, le 3<sup>e</sup> bataillon du 164<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et son chef, le commandant Cassan, pour avoir, pendant plus de deux mois, assuré la défense du village d'Ornes, malgré un bombardement presque continu et souvent violent, et soutenu plusieurs combats au cours desquels ce bataillon a subi de lourdes pertes.

Sous l'énergique impulsion du commandant Roussel, du 166<sup>e</sup>, qui prend le 2 décembre, le commandement du régiment, le 164<sup>e</sup> attaque à son tour et, le 14 décembre, le 3<sup>e</sup> bataillon s'élançait sur les Jumelles d'Ornes.

Ces deux collines, de hauteur sensiblement égale, isolées dans la Woëvre, en avant de la chaîne des Hauts de Meuse, constituaient une position très forte, à cette époque de la guerre où les préparations massives d'artillerie étaient encore inconnues. Malgré le dévouement et l'entrain de tous, le bataillon ne put atteindre son objectif et paya de lourdes pertes une téméraire audace.

Quelques mois après, nous devions être plus heureux, et la réussite complète devait nous récompenser de nos efforts et de nos pertes. Ici se place l'anecdote du parlementaire de Soumazannes :

Le 1<sup>er</sup> janvier 1915, à 14 h. 45, un capitaine allemand de chasseurs à cheval, accompagné d'un interprète et d'un clairon, se présente en parlementaire devant nos lignes.

Venu d'Azannes, il est arrêté par nos avant-postes, à la lisière nord-est du bois de Soumazannes.

L'officier allemand est conduit au lieutenant Mommessin, et lui remet un pli à l'adresse du général Coutanceau, gouverneur de Verdun.

Ce pli, nous le sûmes plus tard, contenait une photographie du kronprinz avec cette dédicace :

« Le kronprinz à son loyal et chevaleresque adversaire. »

Cependant, le régiment continue ses attaques; chargé de s'emparer de la chaîne des hauteurs qui bordent l'Orne au sud-ouest et à l'ouest d'Étain : cote 221, ferme de l'Hôpital, cote 219, ferme du Haut-Bois, cote 223, le 5 avril 1915, à 18 heures, il se lance à l'attaque.

Le 1<sup>er</sup> bataillon partant de Grimaucourt, atteint Hermeville, longe la rive gauche du ruisseau d'Eix, et, à 19 h. 15, est maître de la cote 221.

Le 2<sup>e</sup> bataillon enlève une redoute placée près du carrefour du chemin de Warcq. Toute la croupe entre le ruisseau de Launoy et le ruisseau d'Eix est en notre possession.

Le 6, l'attaque est reprise. Le 2<sup>e</sup> bataillon enlève la ferme de l'Hôpital et la cote 219.

Le 164<sup>e</sup> a atteint tous ses objectifs; le moral et l'entrain des troupes ont été au-dessus de tout éloge.

Dans les mois qui vont suivre, le régiment occupe différents secteurs qu'il organise défensivement : le village de Béthincourt, la rive gauche de la Meuse, de Tilly jusqu'à Ancemont, Vaux-les-Palameix, le bois Bouchot, le bois des Fays. Puis, remis à la disposition du secteur nord de Verdun, il occupe avec un bataillon (le 1<sup>er</sup>), le bois de Ville et de l'Herbebois, pendant que les deux autres travaillent au Mort-Homme et au bois des Corbeaux.

Jusqu'au 21 février 1916, les bataillons sont donc employés à des travaux défensifs; période dont le calme même semble le signe précurseur du grand combat, de la grande bataille : Verdun (21 février 1916).



### Bataille de Verdun (21-26 Février 1916)

Le secteur d'Ornes et de l'Herbebois était devenu plus actif que pendant l'hiver 1914-1915 où le 164<sup>e</sup> l'avait occupé pour la première fois.

De nombreux indices faisaient prévoir les intentions offensives de l'adversaire : travaux considérables effectués tant dans la région du Cap que sur les Jumelles d'Ornes ou dans la forêt de Spincourt, brèches pratiquées dans les réseaux ennemis, circulation anormale sur les routes, etc.

Notre artillerie exécutait des tirs nombreux sur les organisations allemandes, et les travaux de défense étaient poursuivis avec une rapidité fiévreuse, sous l'énergique impulsion du commandant Bodot et du capitaine Vincendon.

Au moment de l'attaque du 21 février, le 164<sup>e</sup> avait ses trois bataillons en ligne : le 1<sup>er</sup> occupait le bois de Ville;

le 2<sup>e</sup> tenait l'Herbebois; le 3<sup>e</sup> était chargé de la défense d'Ornes. Les centres de résistance que constituaient ces organisations, étaient placés sous le commandement du lieutenant-colonel Roussel, commandant le sous-secteur.

En prévision de l'attaque, des éléments de la 51<sup>e</sup> division d'infanterie étaient venus renforcer les garnisons des centres de résistance.

Le 21 février, à 7 h. 30, commence la plus violente préparation d'artillerie qui ait été vue jusque-là. La forêt de Spincourt est pleine de pièces de gros calibres qui bombardent sans arrêt nos organisations. En peu de temps, les arbres sont broyés, de nombreux abris effondrés, toutes les organisations téléphoniques coupées.

Le bombardement se poursuit jusqu'à l'entrée de la nuit.

Vers 16 heures, les Allemands lancent en avant de fortes reconnaissances et attaquent sur toute la ligne; partout, l'ennemi enlève nos tranchées et progresse au delà.

Au bois de Ville, le capitaine Laroche est mortellement blessé en contre-attaquant bravement à la tête d'une section de réserve. La défense acharnée de nos éléments avancés, permet aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies d'établir un barrage à peu de distance de notre ancienne ligne, et de recueillir les débris de deux autres compagnies. On se retranche. L'avance ennemie est provisoirement enrayée.

A l'Herbebois, l'ennemi, s'infiltrant par les bois de la Montagne et le chemin de terre de Soumazannes-St-André avait presque entouré la compagnie Padiou (7<sup>e</sup>). Le commandant Bodot rétablit la situation en contre-attaquant vigoureusement avec deux sections de la 3<sup>e</sup> compagnie et des éléments rassemblés hâtivement (coureurs, pionniers du bataillon, fourriers, cuisiniers, etc.). La compagnie Padiou est dégagée, les assaillants sont rejetés de la ligne de soutien où ils avaient pris pied.

L'ennemi se retranche fiévreusement pendant la nuit et garnit de mitrailleuses toutes ses positions.

Le 22, matin, nous exécutons deux nouvelles contre-attaques avec l'appui de renforts des 223<sup>e</sup> et 327<sup>e</sup>, elles demeurent infructueuses mais nous permettent de ramasser 74 prisonniers.

A 7 heures, le bombardement reprend surtout sur le bois de Ville, où l'ennemi va porter son principal effort. A midi, le bois est débordé largement à l'ouest. La 3<sup>e</sup> compagnie et le 223<sup>e</sup> opposent une courageuse résistance; les 4<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> compagnies du 164<sup>e</sup> contre-attaquent avec vigueur, mais la supériorité numérique de l'assaillant est écrasante, tous nos efforts restent vains.

L'ennemi arrive par le sud-ouest, prenant les défenseurs à revers; il parvient au poste de commandement du centre de résistance. Toutes les fractions du bois de Ville sont entourées.

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 164<sup>e</sup> est anéanti. Il n'y a plus dans le bois de Ville que des résistances locales, magnifiques d'ailleurs, et dont les évasions de prisonniers nous ont apporté l'écho; l'ennemi s'avance jusqu'à la lisière nord de la Wavrille où il est arrêté.

Dans l'après-midi du 22, les Allemands prononcent sur l'Herbebois une série d'attaques partielles, toutes repoussées.

Nos fantassins maintiennent l'ennemi en respect. On lutte à la grenade, car il n'y a plus de cartouches; les coureurs sont merveilleux d'endurance et de courage.

Le bombardement continue pendant la nuit du 22 au 23, la coupe aux abris est écrasée. Les environs du poste de secours sont encombrés de cadavres.

Le bombardement atteint son maximum dans la matinée du 23, après l'échec d'une nouvelle attaque menée à 4 heures du matin.

A midi, l'ouvrage K (situé sur la ligne de soutien et à proximité du chemin de terre Saint-André-Gremilly), est attaqué avec l'appui de flammenwerfer. Les grenadiers de la 6<sup>e</sup> compagnie et du 327<sup>e</sup> luttent avec une énergie farouche; les servants de la pièce de marine, placée dans le ravin de l'Herbebois, font le coup de feu avec les fantassins.

Mais le bois de Soumazannes est entièrement perdu; l'ennemi, encore arrêté à la coupe aux abris, s'installe sur les pentes nord de la coupure.

A notre gauche, le bois de Wavrille est pris. L'ennemi débordé par l'ouest les défenseurs de l'Herbebois; il avance jusqu'à la ferme Saint-André, en dépit du feu de nos mitrailleuses.

A 16 heures, un ordre de la division prescrit l'évacuation de l'Herbebois. Elle a lieu en bon ordre. La garnison de la montagne échappe à grand-peine à l'enveloppement. Toutes les fractions gagnent les lisières sud de l'Herbebois à la faveur des couverts.

La retraite continue, protégée par deux compagnies du 233<sup>e</sup>, la 8<sup>e</sup> compagnie du 164<sup>e</sup>, et les mitrailleuses.

Pendant la nuit du 23 au 24, le 2<sup>e</sup> bataillon du 164<sup>e</sup> se rassemble au bois le Chaume; il se replie sur Louvemont, où se trouvent les débris du 1<sup>er</sup> bataillon.



Un appel fait à ce moment montre quelle a été l'étendue de nos sacrifices pour la défense de la place.

Le 1<sup>er</sup> bataillon ne compte plus qu'un officier et 124 hommes.

Le 2<sup>e</sup> bataillon ne compte plus que 5 officiers et 253 hommes.

L'avance allemande continue l'après-midi du 24. L'ennemi occupe le bois le Chaume, les Chambrettes et le plateau des Caurières.

La garnison d'Ornes (3<sup>e</sup> bataillon du 164<sup>e</sup>) se trouve, elle aussi, débordée par l'ouest. Après un violent bombardement sur le village, le calvaire, la gare, l'ennemi attaque par le sud-ouest; il est repoussé.

Il cherche alors à progresser par le boyau reliant l'Herbeois au Calvaire. Les grenadiers le maintiennent pendant deux heures et luttent jusqu'à la dernière grenade. Il ne parvient à s'emparer du Calvaire, que lorsque tous les grenadiers sont tués ou blessés.

La même défense opiniâtre a lieu dans les tranchées de la gare, dont les occupants sont finalement contraints de se replier sur la ligne de soutien.

A 17 heures, une nouvelle attaque ennemie, sur la lisière sud-ouest, échoue. Mais le village risque d'être encerclé. Devant cette éventualité, le 3<sup>e</sup> bataillon évacue Ornes et se replie sur Bezonvaux.

Le lendemain, il sera prêt à contre-attaquer sur Vaux-Chapitre, pour enrayer la progression menaçante de l'ennemi, lorsque lui arrivera l'ordre de regagner l'ouvrage de la Falouze.

Seul, le 2<sup>e</sup> bataillon est resté sur le champ de bataille.

Il prend position, le 24 dans l'après-midi, au sud de la route de Bras à Douaumont, dans des trous de tirailleurs hâtivement creusés. Il se replie le lendemain à l'est de la cote 321, et prend les armes vers 16 heures pour enrayer l'avance allemande vers Douaumont; 120 hommes demeurèrent à peine; ils n'ont presque rien mangé depuis six jours, et ne disposent plus que de quelques cartouches.

Le 26, l'ennemi bombarde la région de Douaumont—Froide-Terre. C'est le jour de la grande attaque sur le fort et le village. Sous un déluge de mitraille, le 2<sup>e</sup> bataillon gagne Verdun et l'ouvrage de la Falouze.

Le régiment est alors renvoyé à l'arrière, pour se reformer; il ne comprend plus que deux bataillons : le 2<sup>e</sup>, sous le commandement du commandant Bodot, et le 3<sup>e</sup>, sous le commandement du commandant Teilhac.

Ainsi, l'héroïque résistance du 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie, avait contribué à sauver Verdun.

Pendant cinq jours, l'Allemand n'a avancé qu'à petits pas, et voici qu'au sixième jour, les renforts arrivent. L'armée française accepte la bataille, et notre haut commandement la prend à son compte pour, finalement, imposer sa volonté.

Les 1<sup>er</sup> (commandant Gaggeri) et 2<sup>e</sup> bataillons (commandant Bodot) furent cités à l'ordre de la II<sup>e</sup> Armée avec le motif suivant :

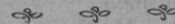
Engagés dès le début des combats livrés récemment, ont, malgré les moyens formidables employés par l'ennemi, défendu avec un entrain merveilleux et le plus bel esprit de sacrifice, du 21 au 25 février, le terrain dont la garde leur avait été donnée.

Le lieutenant-colonel Roussel fut fait officier de la Légion d'honneur, des citations à l'ordre de l'armée furent accordées aux capitaines Allain et Padiou, au lieutenant Vignolo, aux sous-lieutenants Engelhard, Schott et Carrias, à l'adjutant-chef Raussin, à l'adjutant Marisier, au sergent Perroley.

Le recul du temps devait mettre en pleine lumière, d'une façon plus éclatante encore, la brillante conduite du 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie, car, le 26 novembre 1917, par ordre « D » n° 6050, le régiment tout entier était cité à l'ordre de l'armée :

#### 164<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

Magnifique régiment, qui a donné, depuis le début de la campagne, les plus beaux exemples d'ardeur offensive, d'indomptable ténacité et de noble esprit de discipline; notamment dans les sanglants combats d'Ornes, en décembre 1914, et dans la défense opiniâtre de ses positions à Verdun, en février 1916, où, malgré les pertes sérieuses causées par un bombardement violent et continu, il résista jusqu'au bout, défendant le terrain pied à pied et contre-attaquant sans cesse avec un entrain merveilleux et le plus bel esprit de sacrifice.





## BATAILLONS DE MARCHÉ DU 164<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE



Pendant la présence du 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie sur le front de Verdun, le dépôt du régiment contribua, lui aussi, à la défense de la place en organisant deux bataillons de marche.

### PREMIER BATAILLON DE MARCHÉ

Le premier bataillon de marche fut créé le 30 décembre 1914, sous les ordres du capitaine Petitjean, puis du capitaine de Ruty.

Ce bataillon comprenait : les 25<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> compagnies du 164<sup>e</sup>, plus cinq sections de mitrailleuses.

Chargé d'abord de travaux, il organisa les centres de résistance de Douaumont, Bezonvaux, plateau des Caucrières, côte du Poivre, cote 378.

Il alterna ensuite aux avant-postes avec le 3<sup>e</sup> bataillon du 46<sup>e</sup> territorial dans le secteur de Béthincourt.

Le 26 novembre 1915, ce bataillon subit à Chattancourt, une violente attaque ennemie par gaz asphyxiants.

A 17 heures, les sentinelles sentant des émanations de chlore, sonnent l'alerte.

Une nappe de gaz de trois à quatre mètres de hauteur s'avance vite, poussée par un vent favorable. En même temps, des rafales d'obus à gaz suffocants tombent à la lisière de Béthincourt.

L'alarme donnée, le dispositif d'alerte est pris, les masques sont placés, et des feux de paille allumés un peu partout.

L'ennemi qui croyait à la surprise, envoie une forte reconnaissance tâter nos lignes, mais le service de surveillance est vigilant. Chacun est à son poste, et une vive fusillade accueille l'adversaire, pendant que notre artillerie déclenche un barrage efficace.

L'attaque est enrayée. Malheureusement, l'effet des gaz se fait durement sentir; près de 150 hommes, plusieurs officiers, sont mis hors de combat, intoxiqués.

Le capitaine Ducellier, qui, avec un grand sang-froid, donne ses ordres, parcourt ses lignes, et renseigne le com-

mandement, est obligé de soulever son masque pour parler au téléphone. Il est gravement intoxiqué et meurt quelques jours plus tard.

La belle conduite des 26<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> compagnies leur valut une citation à l'ordre de la brigade :

### 26<sup>e</sup> ET 28<sup>e</sup> COMPAGNIES DU 164<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

Le 26 novembre 1915, à l'attaque de Béthincourt par gaz asphyxiants, ont montré le plus grand mépris du danger en se maintenant à leur poste malgré le nombre des victimes et en ne cessant pas de tirer sur les tranchées de l'ennemi pour enrayer son attaque.

Le 30 novembre, le général Coutanceau, gouverneur de la place, félicitait en ces termes, le bataillon :

### ORDRE GÉNÉRAL N° 9, DU S. N. R. F. V.

L'agression que l'ennemi avait projetée sur le front du détachement spécial, dans la soirée du 26 courant, a été complètement enrayée, grâce à la vigilance des avant-postes, qui ont donné aussitôt le signal d'alarme, à la promptitude et à la précision des tirs de barrage de l'artillerie, ainsi qu'au sang-froid de l'infanterie qui a su faire de son feu et de ses mitrailleuses, un emploi judicieux.

Le général commandant le secteur nord adresse en conséquence ses félicitations aux vaillantes troupes du détachement spécial et à l'artillerie du secteur nord et de la 72<sup>e</sup> division.

Signé : COUTANCEAU.



### DEUXIÈME BATAILLON DE MARCHÉ

Le bataillon continua d'alterner entre les travaux et le secteur. Il fut dissous le 26 janvier 1916.

Le 2<sup>e</sup> bataillon de marche du 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie fut formé le 5 avril 1915, sous les ordres du capitaine Figaret.

Ce bataillon comprenait les 27<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup> bis, 32<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> bis compagnies du 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

D'abord employé à l'instruction de la classe 1915, il exécuta ensuite des travaux de fortification de campagne dans le secteur de Verdun.

Mis à l'instruction dans la région de Mouilly-Vaux, il vint prendre les avant-postes dans le secteur bois-d'Hautmont-bois des Caures.

A son arrivée à Mouilly, le bataillon encore incomplètement formé et mal encadré, prend part les 25 et 26 avril 1915, à la défense de la tranchée de Calonne, vers Mouilly, contre une forte attaque allemande qu'il réussit à enrayer. A la suite de ce combat, le gouverneur de Verdun félicite le bataillon en ces termes :

ORDRE GÉNÉRAL N° 86 DU 13 MAI 1915

Le général de division gouverneur de Verdun félicite hautement le bataillon de marche du dépôt du 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie, sous les ordres du capitaine Figaret pour sa belle conduite pendant les journées des 25 et 26 avril 1915.

En outre, le capitaine Figaret était cité à l'ordre du Gouvernement de Verdun.

Jusqu'au 20 février 1916, le 2<sup>e</sup> bataillon de marche continua d'alterner entre les travaux et le secteur. Le 20 février 1916, il fut dissous.



II<sup>e</sup> PARTIE

OPÉRATIONS SUR LA SOMME



Attaqué à Verdun, le 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie attaque sur la Somme, et c'est le splendide succès de Biaches.

Prise de Biaches (9 Juillet 1916)

Le 6 juillet, le 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie, cantonné à La Neuville-en-Bray, reçoit l'ordre de se porter sur Herbécourt. Il faisait partie de la 72<sup>e</sup> division (général Ferradini) qui, mise à la disposition du 1<sup>er</sup> corps d'armée colonial, devait poursuivre l'avance réalisée par ce corps au sud de la Somme.

Le régiment appartenait à la 143<sup>e</sup> brigade (colonel Stuhl); il était sous les ordres du lieutenant-colonel Roussel, ses bataillons étaient commandés : le 1<sup>er</sup>, par le commandant Boutet; le 2<sup>e</sup>, par le commandant Bodot; le 3<sup>e</sup>, par le commandant Teilhac.

Après une reconnaissance du terrain occupé par les coloniaux, faite par les cadres, le 6 juillet, entre Herbécourt et Flaucourt, le régiment quitte la Neuville dans l'après-midi du 6. Les deux bataillons de tête, le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup>, passant par Froissy et Cappy, relevèrent dans la nuit du 6 au 7, les fractions de la 16<sup>e</sup> division coloniale, dont le front occupait approximativement la ligne marquée par le chemin de terre Sormont—Barleux, avec des avant-postes s'étendant jusqu'au bois Basile.

Des reconnaissances furent poussées dans la nuit vers l'est, et le 2<sup>e</sup> bataillon se porta au sud du chemin Herbécourt—Biaches, tandis que le 3<sup>e</sup> bataillon s'étendait dans la direction nord-sud, la droite à 200 mètres environ au



nord-est du bois Désiré, la gauche poussait ses avant-postes jusqu'au bois Basile. Des tranchées devant servir de parallèles de départ étaient aussitôt entreprises. Le 1<sup>er</sup> bataillon s'établissait en arrière dans des tranchées situées à 600 mètres au nord de Flaucourt, en avant du poste de commandement du régiment, installé dans une ancienne batterie allemande.

Le 7 juillet, l'ordre 2/P.C. de la 72<sup>e</sup> division précisait ainsi la tâche proposée au régiment : « S'emparer des positions allemandes au nord-ouest et à l'ouest de Biaches et du village de Biaches. Organiser ensuite sur les hauteurs, une position défensive donnant de bonnes vues sur la vallée de la Somme et tenant le village et les ponts du canal de la Somme et des avancées.

« Le 164<sup>e</sup> ayant deux bataillons accolés établis face à l'est, à cheval sur la route d'Herbécourt à Biaches, attaquera Biaches.

« Après l'enlèvement de la première ligne, comprise entre la tranchée du bois incluse, et la tranchée 211, sur la route Flaucourt—Biaches incluse, le village de Biaches sera encerclé par le nord et par le sud, de manière à gagner le pont entre Biaches et Sainte-Radegonde; les éléments de tête venant border le canal sans le dépasser.

« La gauche de la 16<sup>e</sup> division coloniale attaquera la Maissonette et les organisations défensives qui sont au sud de la route Flaucourt—Biaches.

« Les deux compagnies du 365<sup>e</sup> partiront du front Basin-court—bois 103, attaqueront dans la direction du sud la tranchée du bois....., elles prendront également comme direction le pont entre Biaches et Sainte-Radegonde..... »

Le 1<sup>er</sup> bataillon était en réserve de brigade.

Les trois bataillons du 164<sup>e</sup> passèrent la journée du 7 sur les positions indiquées plus haut. L'ennemi concentrait sur nos travaux, qu'il découvrait de ses lignes, un feu d'artillerie de plus en plus intense.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons, mal abrités dans des éléments de tranchées creusés en quelques heures, subissaient des pertes sensibles.

La reconnaissance du terrain avait montré que la droite de notre ligne, tenue par le 2<sup>e</sup> bataillon, était trop loin des organisations allemandes pour servir de base de départ à un assaut. Dans la nuit du 7 au 8, les compagnies furent portées en avant de trois ou quatre cents mètres, et de nouvelles tranchées furent creusées.

L'ensemble de la ligne occupée représentait, face aux tranchées allemandes, quatre parallèles de départ distantes

les unes des autres d'environ 50 mètres, incomplètement raccordées, dont les deux premières étaient occupées par les compagnies de tête des bataillons : 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> à droite, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> à gauche, et les deux dernières par les compagnies de queue : 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> à droite, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> à gauche.

L'attaque, qui devait avoir lieu le 8 juillet, fut remise et les troupes restèrent exposées à un feu d'artillerie de plus en plus violent, venant du nord-nord-est, région du mont Saint-Quentin. Les pertes devinrent très sensibles principalement au 2<sup>e</sup> bataillon.

Le commandant Bodot qui, depuis deux jours se multipliait visitant les tranchées pour encourager les hommes sous le bombardement, fut mortellement blessé vers 10 h. 30; les lieutenants Fromont et Lamarque étaient tués; le capitaine Perraud, les lieutenants Février et Gallet blessés.

L'encadrement du bataillon devenu insuffisant, ne donnait plus les garanties voulues pour l'attaque. Le commandant du régiment obtint de faire remplacer le 2<sup>e</sup> bataillon par le 1<sup>er</sup> dans les parallèles de départ de droite. Cette relève s'effectua sans incident, dans la nuit, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies en première ligne, les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> en deuxième ligne.

Le 9 juillet matin, le lieutenant-colonel commandant le régiment transporte son poste de combat à 200 mètres au nord du bois Désiré.

La 7<sup>e</sup> compagnie vient se placer en réserve, derrière la crête, au nord du bois Léon.

A l'heure fixée pour l'attaque, 14 heures, par un chaud soleil, les vagues d'assaut s'élançaient hors des tranchées, précédées de reconnaissances conduites par des officiers.

L'attaque se heurte aussitôt à de sérieuses difficultés. La préparation sur les organisations allemandes était restée incomplète pour plusieurs raisons. La pente du terrain descendant vers Biaches rendait très difficile le réglage, les observatoires se trouvant en première ligne et ne voyant pas tout le terrain; la hauteur des cultures gênait en outre la vue et ne permettait pas notamment le repérage d'un certain nombre de réseaux de fil de fer qui furent ignorés jusqu'au moment de l'attaque.

Au nord de la route d'Herbécourt, les compagnies de première ligne du 3<sup>e</sup> bataillon descendaient à toute allure la pente vers Biaches. La 9<sup>e</sup> compagnie trouvant un obstacle dans l'ouvrage de Biaches appelé plus tard « le Fortin », le contournait à droite: elle prenait le chemin d'Herbécourt, encaissé à cet endroit, se jetait sur les maisons



de la lisière ouest du village, dépassant de nombreux groupes d'Allemands qui, jetant leurs armes et levant les bras, refluaient en courant vers nos lignes.

La 12<sup>e</sup> compagnie, arrêtée par le même obstacle que la 9<sup>e</sup> compagnie, le contournait par le nord et venait aborder le village par le nord, à gauche du canal.

La 10<sup>e</sup> compagnie, voyant l'intervalle existant entre les deux compagnies de tête, s'engageait sur l'ouvrage de Biaches. Elle était arrêtée par un feu nourri, partant des tranchées qui dessinaient un ouvrage fermé, protégé par plusieurs réseaux de fil de fer intacts. Le capitaine Jacotot tombait, blessé à la tête, ainsi que le sous-lieutenant Passemard. Le sous-lieutenant Pellat, jeune officier d'un brillant courage, était tué. La 10<sup>e</sup> compagnie ne put qu'investir l'ouvrage dont les défenseurs continuèrent jusqu'au lendemain à diriger un feu meurtrier sur les nôtres.

Le 1<sup>er</sup> bataillon, de son côté, au sud de la route d'Herbécourt, déployait le même brillant courage en face de la même difficulté. Des groupes durent, sous le feu, se glisser sous les fils de fer pour les passer. Des mitrailleuses furent mises en batterie à quelques dizaines de mètres des tranchées ennemies que nos vagues ne pouvaient atteindre. Enfin, toute résistance tomba, et les éléments de tête du 1<sup>er</sup> bataillon rejoignirent dans Biaches, ceux du 3<sup>e</sup> bataillon.

La violence du barrage ennemi et l'enlèvement des lisières avaient considérablement réduit le nombre des assaillants. Le sous-lieutenant Borel, de la 11<sup>e</sup> compagnie, à leur tête, est le premier officier qui pénètre dans le village qu'un bataillon allemand défend.

Il fait enlever les maisons organisées en îlots de résistance. D'un de ces îlots, situé à l'entrée du village, sur la route d'Herbécourt, partait un feu nourri. L'aspirant Vaugeois se porte courageusement en avant pour engager les défenseurs à se rendre, il est abattu d'un coup de revolver. Ses hommes se jettent à la grenade sur la maison, et la petite garnison ennemie, réduite à une vingtaine d'hommes, se rend.

Grâce à leur entrain et à leur audace, nos hommes font des prisonniers par grappes. Les soldats Berjoan et Malézieux, de la 11<sup>e</sup> compagnie, amènent au sous-lieutenant Borel 15 prisonniers. Berjoan a deux doigts emportés; il refuse de partir avant que le village soit complètement nettoyé.

A 14 h. 30, le sergent Goy, de la 9<sup>e</sup> compagnie, réunit huit hommes, fait sonner la charge par un clairon et, sous

les balles, se porte en courant à l'extrémité est du village pour assurer le passage du canal contre un retour ennemi. Ce même sergent s'empare, à 16 h. 30, d'une pièce de 105 dont il tue ou prend tous les servants.

Avant la nuit, la lisière sud du village était occupée par nous, et les derniers groupes d'Allemands, qui l'occupaient encore, contraints de se rendre.

Nous trouvâmes dans Biaches un butin considérable : deux pièces de canon de 105, un dépôt de munitions très important, du matériel de toute espèce déposé près du canal. Le casino des officiers était abondamment pourvu en vins fins et cigares. Tout portait la trace d'un abandon précipité.

Le commandant Boutet reçut le commandement de la défense du village, qui, pendant plusieurs heures, bénéficia d'une accalmie à peu près complète de l'artillerie ennemie.

Le 10 juillet, le tir de l'artillerie avait repris sur la plus grande partie du village, mais l'infanterie ennemie n'avait essayé aucune réaction sérieuse pour le reprendre. Le sous-lieutenant mitrailleur Gimazane avait pu enrayer par le feu de deux mitrailleuses une attaque des Allemands, qui, sortis du bois Blaise, essayaient de se glisser dans les blés pour aborder le village.

Cependant le fortin de l'entrée ouest résistait toujours. Le récit de la prise est relaté de la façon suivante dans le *Bulletin des Armées de la République* :

Ce fortin était un ancien ouvrage fermé faisant partie de l'organisation de la tête de pont de Biaches; il avait été dans notre mouvement en avant, débordé d'abord à droite, puis à gauche; il n'était pas tombé. Ses mitrailleuses continuaient à tirer, empêchant de l'aborder de front. Il était difficile de s'en emparer en venant du côté de la Somme à cause de la menace sournoise des mitrailleuses en batterie dans les marais. Il fallait cependant, de toute nécessité, réduire ce fortin.

On essaya une concentration de mortiers de tranchées. Ce fut insuffisant. On demanda au génie de pousser une sape sous l'ouvrage et de le faire sauter. Le génie répondit aussitôt : « Je vais faire le travail, mais je ne pourrai pas avancer de plus de quatre à cinq mètres par jour ». Or, on devait amorcer la sape à une trentaine de mètres pour le moins.

Alors un capitaine du 164<sup>e</sup>, le capitaine Vincendon déclare : « Je prendrai le fortin par surprise ». Et par un de ces coups d'audace inouïe qui semblent invraisemblables, il réussit.

Le capitaine Vincendon était parvenu à connaître l'emplacement exact du boyau menant au fortin. A 14 heures, le 10 juillet, suivi d'une petite troupe de braves: le sous-lieutenant Beaufort, de la 11<sup>e</sup> compagnie, le sergent Mierut, de la 11<sup>e</sup> com-

pagnie, le caporal Thouin, de la 9<sup>e</sup> compagnie, les cyclistes Macquard (André), Martinet (Lucien), tous deux cyclistes à l'état-major du bataillon, le cycliste Sellier, de la 11<sup>e</sup> compagnie et le clairon Detrait, de la même compagnie, il partit.

Il arriva d'un côté, le sous-lieutenant Beaufort de l'autre avec les hommes.

D'abord, il pénétra seul dans l'ouvrage. Il ne vit rien autour de lui, tous les Allemands étaient terrés. Il ordonne : « Dehors ». Un groupe se montre, puis un autre, avec un feldweebel, qui paraissait l'âme de la défense, car les officiers continuaient de demeurer sous la terre. Ces Allemands regardaient avec surprise le Français isolé au milieu d'eux. Ce fut très court. Le capitaine Vincendon sentit qu'il ne fallait pas hésiter; d'un coup de revolver, il abattit le premier ennemi, puis il cria : « En avant ».

Ses huit hommes arrivèrent. Les Allemands cessèrent aussitôt toute résistance. Bientôt le chef et ses braves revinrent, conduisant la file de leurs prisonniers : 2 officiers, 119 hommes. Le fortin de Biaches était à nous.

Un ordre de la 72<sup>e</sup> division parvenu dans la journée du 10 juillet, prescrivait la relève des trois bataillons du 164<sup>e</sup> par le 56<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied et deux bataillons du 362<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il était prescrit que le colonel Roussel, les commandants Teilhac et Boutet, resteraient pendant vingt-quatre heures avec leurs successeurs, le colonel Bonviolle, le commandant Doumergue et le capitaine Vincent, et que les travaux d'organisation seraient poussés malgré la relève.

Le 164<sup>e</sup>, relevé pendant la nuit du 10 au 11 juillet, alla occuper les anciens abris allemands de la garenne Carpeza, près de Frise; il y était installé le 11 à 7 heures, en réserve de division.

Dès le même jour, les dispositions furent prises pour remettre le régiment très éprouvé, en état de rentrer en lignes. Les effectifs et les cadres furent égalisés, les unités reconstituées.

Des propositions pour l'avancement et les récompenses furent faites, des renforts demandés. Un bataillon fut mis à la disposition du génie pour la remise en état des voies de communication, puis, successivement les deux autres pour la construction de trois boyaux franchissant la crête à l'ouest de Biaches.

Dans la nuit du 15 au 16 juillet, les trois bataillons du 164<sup>e</sup> sont alertés. Une attaque par surprise a repris au 362<sup>e</sup>, la partie sud de Biaches, qui n'a pu être réoccupée. Les unités du régiment, très réduites, forment plusieurs groupements.



Le Drapeau du 164<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
entouré d'une poignée de braves qui forme sa garde d'honneur





PRISE DU MONT-HAUT  
20 Mai 1917

Arrivée des premiers prisonniers  
au P. C. du colonel. L'attaque  
fut si brusquée que les prisonniers  
affolés font encore "Kamarades!"

RÉGION du FORT de VAUX

Tranchée enlevée de haute  
lutte par les Français et qui  
sert d'observatoire d'infanterie.



Le Colonel Roussel entrant  
au cantonnement en tête de  
son beau régiment après les  
dures attaques du Mont-  
Haut (Juillet 1917).

Un d'eux, sous les ordres du commandant Boutet (1<sup>er</sup> bataillon) tient le contact avec le premier corps d'armée colonial, dans la tranchée des Marsouins.

Le capitaine Vincendon, qui a repris le commandement du bataillon, a été blessé à son tour dans la nuit du 15. Il est remplacé par le capitaine Allain, dont le groupement défend, avec des éléments du 365<sup>e</sup> la face est de la Maisonnette.

Le commandant Teilhac (3<sup>e</sup> bataillon) a relevé, à Biaches, un bataillon du 324<sup>e</sup>.

Le lieutenant-colonel Roussel, relevant le lieutenant-colonel Bonviolle, prend le 17, le commandement du secteur Maisonnette—bois Blaise. Il transporte son poste de combat près de la route Flaucourt—Biaches, à l'ouest du bois triangulaire.

La situation resta sans changement notable pour le régiment jusqu'au 22 juillet.

La 72<sup>e</sup> division fut relevée par la 2<sup>e</sup> division d'infanterie coloniale dans la nuit du 22 au 23 juillet, et le 164<sup>e</sup> alla cantonner à la Motte-en-Santerre, qu'il atteignit dans la soirée du 23.

Les pertes éprouvées par le régiment, du 7 au 23 juillet, étaient très élevées : elles s'élevaient à 37 officiers dont 13 tués et 24 blessés, et 1.280 hommes de troupe, dont environ 280 tués et 1.000 blessés.

Le régiment avait, grâce à son entrain et à son audace, atteint, malgré des difficultés considérables, tous les objectifs qui lui avaient été assignés le 9 juillet. Il avait pris un matériel très important, dont deux pièces de canon, une quinzaine de mitrailleuses, fait 600 prisonniers, et ajouté une part glorieuse à son histoire.

Jusqu'en mai 1917, le régiment, sans aucun repos, malgré ses pertes et ses fatigues, est en secteur. Il consacre tous ses efforts à de gros travaux d'organisation défensive.

Du 13 août au 2 décembre 1916, nous occupons le bois des Loges. Soumis à de violents bombardements, le terrain est constamment retourné; mais constamment aussi, il est réorganisé. Quoique pénibles, les travaux sont activement poussés. Bien plus, nous maintenons notre esprit offensif par de petites opérations dont la plus réussie fut exécutée le 17 octobre, par le sous-lieutenant Petit, de la 11<sup>e</sup> compagnie, sur le saillant de Fresnières.

La troupe d'attaque comprend : 1 officier, 3 sous-officiers, 6 caporaux, 36 hommes, tous volontaires. Formée en trois colonnes, elle pénètre hardiment dans la tranchée allemande, détruit les abris ennemis et ramène 5 prisonniers.



Le 2 décembre, la 72<sup>e</sup> division ayant été mise à la disposition de la X<sup>e</sup> Armée, le 164<sup>e</sup> quitte le bois des Loges, et le 6 décembre, vient occuper le front Ablaincourt—Le Pressoir.

Bouleversé par de récents et violents combats, constamment battu par l'artillerie, le terrain est, en plus, détrempé par des pluies continuelles, ce qui rend difficile et pénible l'occupation.

Le régiment qui doit attaquer en ce secteur, y entreprend des travaux préparatoires d'attaque; mais le 19 décembre, l'ordre d'attaque étant décommandé, le secteur est alors organisé défensivement.

Le 4 janvier, lors de la relève, tout le terrain compris devant Ablaincourt et Le Pressoir est transformé : des tranchées ont été aménagées, des abris et de longs boyaux caillebotés relient l'arrière à l'avant, facilitant les relèves et les transports du ravitaillement et du matériel.

Quittant la Somme, le régiment se retrouve le 12 janvier à Stainville, dans la Meuse.

Le 21, il occupe le secteur de Vaux—Damloup. Deux bataillons en ligne tiennent les quartiers de Vaux et de Damloup; le 3<sup>e</sup> bataillon est en réserve à la Vaux-Régnier.

Comme à Ablaincourt, nous occupons des dispositions de fin de combat. Le fort de Vaux a été repris depuis peu, et les troupes relevées n'ont eu ni le temps, ni les moyens de s'organiser.

La croupe de Vaux, le ravin de la Horgne, ne sont tenus que par des éléments de tranchées discontinues; tout travail sérieux est impossible, car la terre est durcie par la gelée, et l'ennemi se montre particulièrement vigilant. Il exécute des tirs de harcèlement continus, souvent par obus asphyxiants, sur les forts et les ouvrages, sur les postes de commandement, sur les pistes et les ravitaillements.

Peu à peu, cependant, l'activité ennemie diminue; la saison devenant plus favorable, les travaux sont poussés activement.

Des lignes de défenses successives sont organisées; trois grands boyaux, creusés au prix d'un labeur opiniâtre, permettent la circulation de jour à l'abri des vues de l'ennemi; des cuisines fixes sont établies dans le ravin de Tavannes.

L'ennemi, rejeté dans la Woëvre, est fort éloigné de nos positions; il ne possède, en face de nous, qu'une ligne de surveillance discontinue, jalonnée par quelques postes avancés : bois Nograïn, ouvrage de l'Araignée, bois Feuilla, tranchée de Posen.

Des coups de main sont fréquemment exécutés sur des positions; toutes les nuits, des patrouilles et des reconnaissances sont exécutées. Hardiment commandées, nos reconnaissances pénètrent souvent dans les ouvrages ennemis, mettent l'ennemi en fuite, et rapportent un sérieux butin.

Le régiment s'aguerrit ainsi; sa valeur combative augmente, et il devient rapidement un instrument de choc de premier ordre. Il ne tarde pas à montrer, en Champagne, de quels efforts héroïques et de quelle bravoure il est capable.



III<sup>e</sup> PARTIE

## OPÉRATIONS EN CHAMPAGNE



## Prise de la Crête du Mont-Haut (20 Mai 1917)

Les combats du mois d'avril 1917 nous avaient donné la possession des pentes méridionales du massif de Moronvilliers, mais l'ennemi conservait encore la plupart des sommets; pour achever et consolider notre conquête, il était nécessaire de l'en chasser.

La 72<sup>e</sup> division (mise à la disposition de la IV<sup>e</sup> Armée (17<sup>e</sup> corps), reçut pour mission de « s'emparer de la crête militaire du mont Haut et de la Cage à Poules, de façon à nous assurer la libre disposition des observatoires sur le revers septentrional du massif de Moronvilliers et à enlever à l'ennemi toute vue, même précaire, sur le revers méridional du même massif ».

Elle était commandée par le général Ferradini; l'infanterie divisionnaire était sous les ordres du colonel Bataille.

Le 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie (lieutenant-colonel Roussel) fut chargé de l'attaque principale. Il a pour objectifs le mont Haut et la Cage à Poules.

a) Le bataillon Mercier (1<sup>er</sup> bataillon) attaque la Cage à Poules;

b) Le bataillon Teilhac (3<sup>e</sup> bataillon) a pour objectif la crête du mont Haut et la ligne du Fortin 0258.

A droite, deux bataillons du 324<sup>e</sup> flanquent l'attaque de leur feu; à gauche, un bataillon du 365<sup>e</sup> attaque en liaison avec le 164<sup>e</sup>, sur les pentes ouest du mont Haut.

c) Le bataillon Perraud (2<sup>e</sup> bataillon), maintient deux de ses compagnies en réserve dans les abris et places d'armes sur les pentes nord du Cul-de-sac, la 3<sup>e</sup> compagnie et la compagnie de mitrailleuses devant occuper les tranchées de départ après le déclenchement de l'attaque.

Chacun des bataillons d'attaque a deux compagnies en première ligne et une en deuxième ligne.

Le dispositif est le suivant :

Compagnies en première ligne :

1<sup>re</sup> compagnie (sous-lieutenant Lanis) et 2<sup>e</sup> compagnie (capitaine Cornet) pour le bataillon de droite;

9<sup>e</sup> compagnie (sous-lieutenant Férauge) et 10<sup>e</sup> compagnie (lieutenant Borel), pour le bataillon de gauche.

Compagnies en deuxième ligne :

3<sup>e</sup> compagnie (capitaine Boursaud) à droite;

11<sup>e</sup> compagnie (sous-lieutenant Thinet) à gauche.

L'attaque est préparée par : 6 batteries de 240, 4 batteries de 155 court, 4 batteries de 58 de tranchée, une batterie de 75/150 de tranchée, qui doivent assurer la destruction des organisations ennemies sur notre front d'attaque, et en particulier des blockhaus et fortins qui s'y trouvent, et des nombreux abris du fond de Nauroy.

Le travail de destruction exécuté, réglé et contrôlé par l'observation aérienne, se poursuit activement pendant les jours précédant l'attaque et est terminé à 16 h. 25.

Seule, l'artillerie de tranchée ne s'est pas dévoilée; pour nous réserver le bénéfice de la surprise, elle exécute pendant trois heures avant l'attaque, un feu d'ensemble réparti sur tout le front d'attaque et conduit à l'allure maximale possible, de façon à produire sur l'ennemi un effet d'écrasement.

A l'heure H (16 h. 25), l'attaque se déclenche sous la protection d'un double barrage frontal, tandis qu'un barrage latéral la couvre sur ses flancs.

Sur la croupe de la Cage à Poules, le bataillon Mercier arrive en quelques minutes sur ses objectifs qu'il atteint sur toute leur étendue, et dépasse même en plusieurs points. Les mitrailleuses ennemies de la Cage à Poules, à peine entrées en action, sont enlevées, les abris du fond de Nauroy, où se trouvent deux bataillons ennemis, sont incendiés et nettoyés. Tous les occupants sont pris ou tués avant d'avoir eu le temps d'en sortir, grâce à la rapidité de notre attaque et aux instructions précises données par le chef de bataillon aux nettoyeurs de tranchées.

Le bataillon Teilhac atteint avec la même rapidité tous ses objectifs; les casemates bétonnées de la batterie 0258, armées de mitrailleuses, sont prises et nettoyées, la compagnie de gauche du bataillon (compagnie Borel) entre en liaison sur la ligne à atteindre avec la droite du bataillon du 365<sup>e</sup>.



Mais, par suite d'un léger reflux de ce dernier, cette compagnie est découverte sur son flanc gauche et exposée aux feux d'enfilade et de revers. Elle fait rapidement face à gauche et permet ainsi, par sa décision rapide, au bataillon Teilhac, de se maintenir sur ses positions conquises.

Grâce à l'élan et à la bravoure enthousiaste de nos soldats, le but de l'attaque est atteint; l'ennemi laisse entre nos mains de nombreux prisonniers (15 officiers, dont un chef de bataillon, et 567 soldats), ainsi que 7 mitrailleuses, une grande quantité d'armes, de munitions, de vivres et de matériel.

Au cours de l'attaque, de nombreux faits d'armes ont été accomplis, un des plus beaux est celui du sergent Lefebvre, de la 3<sup>e</sup> compagnie :

Alors que les premières vagues progressaient déjà sur le plateau, un groupe de nos nettoyeurs de tranchée se trouve aux prises avec un noyau d'ennemis qui se défendaient à la grenade aux entrées d'un abri. Les Allemands en nombre, menaçaient les deux premières vagues, qui avaient dépassé la ligne d'abris.

Voyant cette situation, le sergent Lefebvre fit placer le fusilier-mitrailleur Barthélémy face aux entrées d'abris. Passant derrière l'abri, avec trois grenadiers, il arrive au-dessus d'une entrée gardée par un fusilier-mitrailleur allemand et son aide qu'il tue à bout portant. Lançant deux grenades dans l'escalier, il descendit seul, revolver au poing. Il fit alors prisonniers 47 Allemands, dont deux sous-officiers, qui furent surpris de ce coup audacieux.

Cette action énergique rétablit la situation sur ce point.

Nos troupes s'organisèrent solidement sur leurs positions pendant la nuit; tranchées et boyaux sont creusés, du réseau Brun est posé. Des sapes sont en même temps entamées sur tout le front du 365<sup>e</sup> et sur la gauche du 164<sup>e</sup>, pour progresser jusqu'à la crête militaire et amener l'encercllement des casemates 0258. Celles-ci, en effet, par leurs mitrailleuses, empêchent toute progression de vive force de notre gauche et ne peuvent, en raison de leur proximité de nos lignes (15 mètres environ), être détruites par notre artillerie.

Entre le 20 et le 30 mai, l'infanterie adverse tente plusieurs contre-attaques qui sont brisées par nos tirs de barrages et l'action de nos mitrailleuses, avant d'avoir pu déboucher.

Les lignes sont soumises à un bombardement presque continu; par leur endurance et leur héroïque ténacité, nos troupes réussissent à conserver les positions conquises et à rétablir leurs organisations sans cesse bouleversées.

Dans la journée du 30 mai, le bombardement redouble de violence, l'ennemi exécute des barrages presque continus dans le ravin du Cul-de-sac et les pentes sud du mont Haut.

Le lieutenant-colonel Roussel, dont le poste de commandement a été démoli par un obus de gros calibre, occupe les abris souterrains (Constancelager), où se trouve également le lieutenant-colonel Cassan, commandant le 365<sup>e</sup>. Il prend, le 30 mai, le commandement du sous-secteur du mont Haut, comprenant les quartiers de la Cage à Poules (164<sup>e</sup>), du Fortin et du Col (365<sup>e</sup>).

Le 31 mai, vers 5 h. 15, un tir d'engagement est effectué sur la croupe de la Cage à Poules occupée par le bataillon Mercier.

Les Allemands, qui s'étaient infiltrés jusqu'à proximité de nos premières lignes, sortent des trous d'obus par petits groupes, s'avancent par bonds successifs et encerclent en un instant la 2<sup>e</sup> compagnie.

Le capitaine Cornet, qui la commande, est frappé mortellement, malgré l'héroïque résistance des soldats qui se battent au corps à corps, l'ennemi réussit à prendre pied sur la croupe de la Cage à Poules.

Les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies encadrant la 2<sup>e</sup>, sont obligées de se replier sur les unités voisines.

Le commandant Mercier déclenche immédiatement une contre-attaque, la 7<sup>e</sup> compagnie, du bataillon de réserve, mise à sa disposition est commandée par le sous-lieutenant Maclin.

Celle-ci s'élançait avec une farouche énergie et réussit à dégager la crête, mais elle est arrêtée par un tir de barrage formidable.

Deux compagnies du 365<sup>e</sup> contre-attaquent à leur tour, toute la ligne dans un même élan, se porte vigoureusement en avant et le recul allemand devient une fuite éperdue.

La contre-attaque allemande, conduite par un bataillon de troupes d'élite solidement appuyées avait échoué; nous avions désormais la possession assurée des crêtes et la libre disposition des observatoires.

Le lieutenant Rivet et le capitaine Boursaud s'étaient particulièrement distingués dans cette journée; la ténacité, le courage et l'esprit de sacrifice de nos soldats étaient au-dessus de tout éloge.

Le soldat Defromont (1<sup>re</sup> compagnie de mitrailleuses), qui était porteur d'un ordre, fut cerné et fait prisonnier par cinq Allemands. Il réussit à rejoindre nos lignes sous un jet de grenades, tuant deux Allemands dans un corps à corps, faisant l'admiration de ses chefs et de ses cama-

rades. Cet acte de courage fut récompensé par une citation à l'ordre de la IV<sup>e</sup> Armée.

Le 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie fut relevé dans les nuits du 3 au 4 et du 4 au 5 juin par le 221<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Les éclatants succès qu'il avait remportés lui coûtaient de lourds sacrifices; il avait perdu entre le 20 mai et le 5 juin : 12 officiers dont 4 tués; 810 hommes de troupe dont 160 tués.

La brillante conduite du régiment lui valut une citation à l'ordre de l'armée conçue en ces termes :

ORDRE « D » N° 877, DU 3 JUIN 1917

Sous les ordres du lieutenant-colonel Roussel, chargé de rejeter l'ennemi au delà d'un sommet et de lui enlever toutes vues sur nos positions, a rempli sa mission avec un entrain admirable, a atteint d'un seul bond tous ses objectifs; a soutenu une lutte acharnée avec l'ennemi auquel, en peu de temps, il a fait près de 500 prisonniers. Malgré un violent bombardement qui n'a cessé ni de jour ni de nuit, s'est organisé sur sa position, a repoussé de nombreuses contre-attaques et a conservé intégralement le terrain conquis.

S'était déjà distingué le 9 juillet 1916, au combat de Biaches.

Au cours d'une revue passée à Louze, le 29 juin, le général Gouraud remit la Croix de guerre au drapeau du 164<sup>e</sup>.

Après quelques jours de repos dans la région de Longeville-la-Grève—Flaucourt, le régiment, ayant reçu des renforts, revient occuper, sur les Monts, le secteur du Casque et du Téton. Cette partie du front est toujours active, le bombardement y est continu et les pertes que nous subissons sont élevées.

Au repos dans la région de Togny-aux-Bœufs et Vitry-la-Ville, le 164<sup>e</sup> se remet peu à peu de ses durs travaux, et le 4 août, reprend sa place de combat dans le secteur de Beauséjour. Le secteur est peu agité, mais les deux infanteries sont très vigilantes et souvent nerveuses, en raison de la fréquence des coups de main.

Remis en main dans la région de Saint-Amand, le régiment remonte aux Monts et relève au Téton, dans la nuit du 15 au 16 septembre, le 166<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Le secteur conserve encore une certaine activité et les bataillons y font d'importants travaux d'organisation défensive.

Entre temps, le 25 septembre, l'ennemi exécute sur nos lignes un très fort coup de main, repoussé à la grenade.

De notre côté, nos détachements spéciaux pénètrent souvent et largement dans les lignes ennemies, ramenant du matériel et des prisonniers.

Le 30 octobre, le lieutenant-colonel Roussel est promu colonel et maintenu au commandement du 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Jusqu'au 4 novembre, le 164<sup>e</sup> alterne avec les autres unités de la division, en première ligne, en soutien ou en réserve. A cette date, il retourne dans la région de Saint-Amand, où il se repose, s'instruit, reconstitue ses effectifs et ses cadres.

La 72<sup>e</sup> division ayant été mise à la disposition du 8<sup>e</sup> corps d'armée, le régiment vient relever le 95<sup>e</sup> dans le sous-secteur Eglise, à la Main de Massiges.

La relève est effectuée dans les nuits du 3 au 4 et du 4 au 5 décembre; deux bataillons accolés sont en première ligne, le troisième est en réserve au camp 202.

Le 6 décembre marque dans les annales du régiment une journée de fête et d'honneur; le 164<sup>e</sup> reçut un rappel de citation pour les affaires de Verdun, ce qui, avec la citation pour le mont Haut, lui donne le droit au port de la Fourragère.

ORDRE GÉNÉRAL N° 64 « F »

(N° 30.474 G. Q. G.)

Le général commandant en chef décide que le 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui a obtenu deux citations à l'ordre de l'Armée pour sa brillante conduite devant l'ennemi, aura droit au port de la fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre.

Le 26 novembre 1917.

PÉTAINE

Le général Ferradini, commandant la 72<sup>e</sup> division, félicite en ces termes le régiment :

72<sup>e</sup> DIVISION D'INFANTERIE

G. Q., le 30 novembre 1917.

Ordre N° 1252

AU 164<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

Officiers et Soldats,

Le général en chef vous envoie la fourragère.

C'est la juste récompense de votre valeur.

Partout où vous avez été engagés, l'ennemi a connu le poids de vos armes.

A Julvécourt, aux jours immortels de la Marne, vous avez été admirables d'élan.

L'ennemi a reculé.



A Verdun, « la citadelle inviolée », vous avez subi le premier choc, et inébranlables dans votre résistance acharnée, les premiers, vous avez crié : « Vous ne passerez pas ! »

Sur la Somme, à Biaches, splendides d'enthousiasme, vous avez enfoncé toutes les lignes ennemies.

Rien ne vous a résisté.

En Champagne, au mont Haut, votre fougue a été irrésistible.

L'ennemi a encore reculé.

Partout où vous avez attaqué, cédant sous vos coups, il a laissé dans vos mains de nombreux prisonniers.

Partout, vous avez été les soldats magnifiques de la plus gigantesque épopée. Le monde entier vous admire.

Par l'ardeur de votre foi patriotique, par l'inébranlable solidité de vos vertus militaires, vous vous êtes égalés aux plus illustres de vos devanciers.

Vous êtes bien les dignes fils des volontaires de la Révolution et des Grognards de l'Empire. Vous êtes les soldats du droit, de la Justice et de la Liberté.

Par vous, la France déjà grande dans le monde, rayonne d'un éclat incomparable.

Elle devient l'objet d'une vénération sacrée.

Heureuse la Patrie qui a de tels enfants pour la défendre.

Heureux les officiers qui conduisent de tels soldats à la victoire.

*Le général commandant la 72<sup>e</sup> division d'infanterie,  
FERRADINI.*

L'artillerie est particulièrement active; de plus, les ravins de la Main de Massiges sont arrosés constamment d'obus à gaz. Nos pertes de ce fait sont sévères et rendent pénible la vie en secteur.

Cependant, nous prenons sur l'adversaire un ascendant de plus en plus marqué, et nos grenadiers d'élite se signalent par de petits coups de main très réussis.

Dans la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février, le 164<sup>e</sup> est relevé et va cantonner dans la zone Saint-Amand.

Le 4 février 1918, le lieutenant-colonel Jamet prend le commandement du régiment.

Dès le 6, nous allons relever dans la région de Suippes, le 4<sup>e</sup> mixte pour exécuter des travaux sur la deuxième position.

Toute l'armée française attend la grande offensive allemande et, sur le front de Champagne, plus que partout ailleurs, les soldats de tous grades et de toutes armes aménagent des positions successives qui doivent arrêter le flot envahisseur.

Le 164<sup>e</sup> se met à la tâche, et en peu de temps, transforme en une véritable position d'arrêt, toute la ligne des hauteurs au sud de Perthes.

Entre temps, les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies prêtent leur concours au 34<sup>e</sup> pour l'exécution d'un coup de main hardi, ayant pour objectif le saillant de la Galoche, dans le secteur Dormoise. L'affaire réussit à merveille et le colonel Meurisse, commandant le 34<sup>e</sup>, tint à féliciter lui-même le capitaine Borel, commandant la 10<sup>e</sup> compagnie et le lieutenant Thinet, commandant la 11<sup>e</sup> compagnie, pour l'aide efficace apportée et le travail accompli.

Transporté au camp Berthelot (Mourmelon), le régiment relève le 13 mars, le 365<sup>e</sup> sur la Suippe.

Le secteur est agité, car les Allemands font sur notre front, des simulacres d'attaque avec longue préparation d'artillerie; des coups de main violents sont tentés sur nos tranchées de première ligne. Nous ne nous laissons pas intimider et nos détachements d'élite répondent aux tentatives ennemies par d'autres coups de main.

Relevés dans la nuit du 26 mars, nous gagnons par étape la région Wacquemoulin, la ferme du bout du Bois, pour travailler la seconde position et relever ensuite les glorieuses troupes françaises qui, en pleine avance ennemie, se sont établies à Rollot et ont contraint l'envahisseur à s'arrêter.

Cependant, les armées alliées tiennent partout en respect l'adversaire, qui marque un temps d'arrêt. Le général Foch, nommé maréchal de France, prend le commandement de toutes les troupes alliées combattant sur le front occidental.



IV<sup>e</sup> PARTIE

## OPÉRATIONS DU MONT RENAUD



C'est alors que le mont Renaud fut confié à la garde et à l'honneur militaire du régiment, commandé, depuis le 21 avril, par le lieutenant-colonel Leroy.

Tout bouleversé par de récents et violents combats, le mont Renaud, dominant la vallée de l'Oise, défend la route de Compiègne et de Paris.

Dans les nuits du 7 au 8 mai et du 8 au 9, le régiment relève au mont Renaud, le 123<sup>e</sup> régiment.

Devant l'imminence d'une attaque ennemie, un plan de travaux défensifs est mis sur pied, et tout le régiment, d'un même cœur, travaille nuit et jour. La pose des fils de fer, l'organisation des tranchées, des boyaux, des flots de résistance et des abris, transforment bientôt le secteur.

Chaque jour, des avions nombreux survolent nos lignes; chaque jour, l'artillerie ennemie augmente l'intensité de ses tirs, et nos arrières eux-mêmes sont violemment pris à partie. Loin de se laisser intimider, nos avant-postes, toujours en éveil et toujours belliqueux, font de fréquentes incursions en terrain ennemi, ramenant prisonniers et matériel.

L'offensive attendue se déclenche enfin dans la nuit du 8 au 9 juin, de Montdidier à Noyon.

Le dispositif d'occupation est le suivant :

Poste de commandement et compagnie hors rang sur les pentes sud du mont Conseil.

1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Berthelemot) dans le sous-secteur de droite, en soutien, à la disposition du lieutenant-colonel commandant le 324<sup>e</sup>.

2<sup>e</sup> bataillon (commandant Combe), en soutien dans notre sous-secteur et ayant une compagnie (la 7<sup>e</sup>), et une demi-

compagnie de mitrailleuses, sur la position de résistance, aux ordres du commandant du 3<sup>e</sup> bataillon.

3<sup>e</sup> bataillon (commandant Brasset), en première ligne, ayant une compagnie (la 10<sup>e</sup>), et une section de mitrailleuses, en couverture au nord de la Divette et garnissant le mont Renaud, le reste du bataillon sur la parallèle de résistance, au sud de la Divette.

Conformément aux ordres reçus, la 10<sup>e</sup> compagnie, qui tient le mont Renaud, doit dissocier l'attaque ennemie par ses feux et par sa résistance pied à pied, puis se retirer en combattant, au sud de la Divette.

Les bataillons de première ligne et de soutien doivent résister sur place coûte que coûte et sans esprit de recul.

## Journée du 9 Juin

Dans la nuit du 8 au 9 juin, à 23 h. 50, l'artillerie ennemie ouvre sur tout le sous-secteur un violent bombardement portant particulièrement sur le mont Renaud, Passel, Chiry, les hauteurs du mont Conseil, le ravin de Belle-Anne.

À la même heure, les communications téléphoniques sont coupées.

Ce bombardement ne laisse aucun doute sur les intentions de l'ennemi, et le dispositif d'alerte est complété immédiatement.

Cependant, le bombardement continue par obus ordinaires et spéciaux. Au mont Renaud, toutes les tranchées sont bouleversées, les mitrailleuses et les canons stocks sont détruits par les minenwerfers. Néanmoins, pas un homme ne quitte le poste qui lui est confié.

À 7 h. 30, le bataillon à notre gauche fait connaître que dans son sous-secteur, tous les éléments légers qui se trouvaient au nord de la Divette se sont repliés. L'ennemi du reste, à la même heure, franchit le cours d'eau et se dirige vers Passel, prenant de flanc tout notre dispositif.

D'autre part, l'ennemi attaque à notre droite, du côté du canal, puis soudain mène de front une attaque serrée sur le mont Renaud.

La 10<sup>e</sup> compagnie exécute fidèlement sa consigne, et ce n'est que vers 11 heures, qu'elle commence à descendre les pentes sud du mont Renaud, défendant le terrain pied à pied.

Lorsqu'elle regagne nos lignes au sud de la Divette, elle a perdu la moitié de son effectif en tués et blessés.



Dans tout ce combat, la 10<sup>e</sup> compagnie tout entière, a été un véritable modèle; seule pendant six heures, elle a arrêté l'avance ennemie qui, dans notre sous-secteur, n'a atteint la Divette que vers 12 h. 30.

Dans l'après-midi, l'ennemi se renforce, et tente le passage du cours d'eau, mais le 3<sup>e</sup> bataillon repousse cette tentative.

Vers 19 heures, le lieutenant-colonel reçoit l'ordre de diriger le bataillon de soutien (bataillon Combe), moins la 7<sup>e</sup> compagnie et une compagnie de mitrailleuses, sur le Matz, entre Machemont et le canal. Ce bataillon gagne son nouvel emplacement, puis est dirigé sur Anthonval.

Le 3<sup>e</sup> bataillon est donc seul sur la parallèle principale avec la 7<sup>e</sup> compagnie et la moitié de la 2<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses.

### Journée du 10 Juin

La nuit du 9 au 10 juin est calme, mais la lutte n'est pas close. Les groupes de combat se préparent à se battre et chacun, à son poste, attend l'heure décisive.

Dans la matinée du 10, l'ennemi tâte nos lignes, partout il est repoussé. Bien plus, des patrouilles qui se sont aventurées imprudemment, sont faites prisonnières.

Vers 14 heures, nos voisins de gauche nous font connaître que l'ennemi s'infiltré dans le bois d'Ormières et des Ormeaux. Le mouvement, du reste, s'accroît. C'est donc un large mouvement débordant. L'ennemi n'ayant pu enlever nos positions de front va les encercler et, du bois des Ormeaux, il pousse ses éléments vers Ribécourt et l'Oise. Cependant, le 1<sup>er</sup> bataillon avec le 324<sup>e</sup>, lutte vaillamment, allant jusqu'au corps à corps. Et à Anthonval, le commandant Combe envoie un message par pigeon, disant : « Tout va bien. Nous tuons du boche. Envoyez-nous des munitions ».

A ce moment, tout le régiment est engagé dans la bataille, et fidèle aux ordres reçus, il se bat sur ses positions et s'y fait tuer.

A notre gauche, cependant, les affaires ne vont pas : à 16 heures, le colonel Leroy reçoit du général commandant la division, l'ordre de repli ainsi conçu :

I. — A la suite du repli des éléments à notre gauche, un nouveau front sera établi sur la ligne carrières de Montigny, crête d'Anthonval.

II. — Le mouvement s'exécutera par échelons, le 324<sup>e</sup> protégeant le 164<sup>e</sup>, qui viendra s'établir sur la crête d'Anthonval, sa gauche en liaison avec le 324<sup>e</sup>, sa droite au canal.

Le colonel transmet téléphoniquement l'ordre de commencer le mouvement par les éléments les plus en arrière, les éléments en contact devant protéger le repli.

Mais nous étions dans l'ignorance complète de l'ennemi. Aussi, dès les premiers pas, nos éléments qui se dirigent vers Ribécourt, sont accueillis par un feu nourri de mousqueterie et de mitrailleuses; beaucoup sont tués ou faits prisonniers.

Ribécourt, en effet, est tenu par l'adversaire qui occupe également le pont sur l'Oise. La question était donc réglée; le passage était barré et l'ennemi nous considérait déjà comme ses prisonniers. En même temps, le décrochage est très dur devant le 3<sup>e</sup> bataillon où les avant-postes luttent avec désespoir pour enrayer l'attaque et permettre le repli du régiment.

Il n'y avait plus d'autre solution que de faire passer le canal et l'Oise à hauteur de Pimprez, et à mesure de leur arrivée, à tous les détachements qui étaient en marche.

Sous la protection d'un rideau, et avec deux radeaux de fortune confectionnés à la hâte, la traversée du canal, puis de l'Oise s'effectue, non sans peine, pendant la fin de la journée du 10 et pendant toute la nuit du 10 au 11.

Ainsi, dans ces journées des 9 et 10 juin, le régiment a tenu largement tous les espoirs fondés sur lui.

Le mont Renaud et les lignes au nord de la Divette ont été défendus énergiquement et pied à pied par la 10<sup>e</sup> compagnie qui, seule au nord de la rivière, pendant six heures, a arrêté les attaques ennemies.

Le 3<sup>e</sup> bataillon, renforcé, a maintenu intégralement les lignes qui lui étaient confiées jusqu'au moment où le commandement a levé sa consigne. Le repli s'est fait dans le plus grand ordre; les munitions en ligne ont été brûlées sur l'ennemi qui a subi de lourdes pertes, le matériel a été emporté jusqu'à l'Oise.

Le 1<sup>er</sup> bataillon, jeté le 10 juin à l'extrême gauche de la division, a fait dévier l'attaque ennemie plus à l'ouest; par sa résistance opiniâtre et son sacrifice, il a garanti tout le flanc gauche de la division.

Le 2<sup>e</sup> bataillon, jeté le 10 juin après-midi au nord d'Anthonval, a combattu avec un acharnement farouche jusqu'au sacrifice total, pour garantir les arrières de la division et arrêter la marche ennemie sur l'Oise.

Quelles que soient les unités, toutes, sous le commandement de leurs chefs, ont donné tout ce qu'on attendait d'elles, tout, jusqu'au sacrifice.

Après le passage de l'Oise, les différents éléments du régiment qui avaient échappé à l'étreinte de l'ennemi, se dirigeaient sur Lougueil-Annel et, le 11 après-midi, reprenaient leur place dans la bataille.

Mais les pertes sont dures. Au premier appel, il manque 35 officiers et 1.400 hommes.

Dans la nuit du 11 au 12, ce qui reste du régiment est dirigé sur Giraumont, pour coopérer à la défense de la tête de pont de Compiègne.

Le bombardement continue toujours violent, n'empêchant pas le travail de nos hommes qui, sans répit, aménagent la position.

Dans la nuit du 19 au 20, une nouvelle mission nous est confiée, ayant pour but l'organisation d'une position Annel-Janville.

Enfin, dans la nuit du 29 au 30, le régiment vient cantonner dans la région de Royallieu, où il goûte un repos bien gagné et comble ses vides.



## V<sup>e</sup> PARTIE

### OPÉRATIONS D'AMBLENY-PERNANT



Mais l'heure n'est plus au repos. L'ennemi s'est épuisé dans une offensive désespérée et coûteuse; et voici que l'armée française, dans un merveilleux élan, va donner le coup de grâce et ouvrir toutes grandes les ailes de la victoire.

Le 18 juillet, à 4 h. 35, le régiment en entier court à l'assaut des lignes ennemies.

Massés au sud-est de la Fosse-en-Haut, les trois bataillons, en profondeur, attaquent sur un front de 250 mètres, en liaison avec le 418<sup>e</sup> à droite et la 11<sup>e</sup> division à gauche.

Quand le barrage roulant commence, le 2<sup>e</sup> bataillon est en formation d'assaut, pionniers en tête, puis 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> compagnies, une section de mitrailleuses à chaque compagnie.

Au signal donné, les unités partent à l'assaut avec un entrain admirable; les lignes de défense ennemies : surveillance tranchée des Foins, du Seigle, de l'Escalier, sont successivement enlevées; les prisonniers affluent. Cependant, la traversée des fils de fer, ainsi que l'obligation de réduire à chaque instant des nids de mitrailleuses, ont amené une certaine dislocation des unités.

Au moment où le 2<sup>e</sup> bataillon atteint son premier objectif (ravin de Pernant), le barrage se fixe pendant vingt minutes, mais les unités de tête sont violemment prises à partie sur leur gauche. A la reprise du mouvement en avant, deux sections de la 5<sup>e</sup> compagnie se portent dans la direction du château de Pernant, elles s'en emparent, font 200 prisonniers, prennent d'assaut une batterie allemande, 2 canons, 2 mitrailleuses. Leur mouvement le long du ravin de Pernant, est suivi par la 6<sup>e</sup> compagnie. Domi-



nant le ravin par lequel l'ennemi cherche à s'enfuir, cette compagnie fait subir des pertes sérieuses à ces éléments, les survivants sont pris.

Les deux autres sections de la 5<sup>e</sup> compagnie ont continué leur progression derrière le barrage roulant; elles descendent dans le ravin de Pernant; leur itinéraire est hérissé d'obstacles qu'elles surmontent; elles traversent successivement une batterie de 4 pièces de 105, une pièce de 77, une batterie de 77, trois batteries de 77 et 105 (16 pièces), dont les servants se sont enfuis en mettant les pièces hors d'usage.

La 7<sup>e</sup> compagnie, arrivée à l'ouest de Pernant à 6 h. 15, en arrière de la 5<sup>e</sup> compagnie, enlève 8 pièces dans le ravin à l'est du château de Pernant, puis 4 pièces à la lisière sud du bois est de Pernant.

Le 1<sup>er</sup> bataillon (capitaine Négroni) suit au départ le 2<sup>e</sup> bataillon.

Compagnies de tête : 3<sup>e</sup> compagnie à droite, 1<sup>re</sup> compagnie à gauche.

Compagnie de deuxième ligne : 2<sup>e</sup> compagnie.

A l'heure prévue, le bataillon atteint la partie sud du ravin de Pernant. Montant sur la croupe, entre les ravins de Pernant et de Vaux, il progresse sous le feu des mitrailleuses de la cote 124.

La lutte sur le plateau est mouvementée. Vers les tranchées du sud-ouest du Piquet, de nombreux mitrailleurs sont venus se réfugier près de leurs artilleurs, qui paraissent plus décidés; l'artillerie ennemie balaie le plateau. Vers 8 h. 30, une contre-attaque ennemie, appuyée par des mitrailleuses, venant de la direction de Pernant, se produit sur les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies, cette contre-attaque est brisée après vingt minutes de combat. Le bataillon continue sa progression; des artilleurs ennemis sont tués sur leurs pièces; les deux commandants des compagnies de tête du bataillon ont été blessés.

Vers 10 heures, le 1<sup>er</sup> bataillon occupe entièrement la crête militaire qui domine à l'ouest Pernant, au nord l'Aisne et à l'est Vaux.

L'ennemi reste accroché aux pentes qui dominent Vaux.

Le 3<sup>e</sup> bataillon (commandant Brassat), a présenté sa tête au Rû-de-Retz, au moment où le barrage ennemi se déclenche, ou plus exactement, au moment où l'ennemi se met à battre les points de passage.

Les tirs ennemis sont résolument franchis, et le bataillon, mettant à profit l'espace qui est maintenu libre devant lui, vient prendre sa formation préparatoire sur les pentes sud-ouest de la carrière.

Deux compagnies en tête : 9<sup>e</sup> à droite, 11<sup>e</sup> à gauche.

Une compagnie en 2<sup>e</sup> ligne : 10<sup>e</sup> compagnie.

Le bataillon se met en marche dans les traces du 1<sup>er</sup> bataillon, réduit au passage quelques mitrailleuses restées dans les champs, puis atteint le ravin de Pernant. Comme le 1<sup>er</sup> bataillon, il est un peu rejeté à gauche par le 418<sup>e</sup> et les zouaves; comme lui aussi, il se trouve en but aux tirs de l'artillerie ennemie qui est au nord-est de la crête 138.

Il continue sa progression, descend dans le ravin de Saconin, puis se trouve de nouveau rejeté plus au nord par les éléments placés à sa droite. La 9<sup>e</sup> compagnie enlève une batterie de 77 et une batterie de 150 et, vers 10 heures, le bataillon a dépassé le 2<sup>e</sup> objectif, à cheval sur le ravin de Vaux, des pentes est des cotes 138,5-134,9 aux pentes nord-nord-est de la crête 118, liaison avec le 418<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

L'artillerie s'est tue, on remet de l'ordre dans les unités. A 19 heures, le 418<sup>e</sup> qui avait empiété sur la zone du 164<sup>e</sup>, se reporte plus à sa droite; le 3<sup>e</sup> bataillon s'étend de la cote 118 (liaison avec le 418<sup>e</sup>) aux pentes ouest de Vaux.

Dans la journée du 19, une nouvelle attaque est entreprise par la division. A l'heure dite, le 1<sup>er</sup> bataillon s'empare de la ferme de la Perle, le 3<sup>e</sup> bataillon traverse le ravin sud-est de Vaux et se porte à l'attaque du plateau 122. Les bataillons s'organisent alors sur la ligne qu'ils occupent.

Le 20 juillet, nouvelle attaque. Le 164<sup>e</sup> doit s'emparer de la crête militaire nord du plateau au sud de Mercin et Vaux. A 14 heures, l'attaque se déclenche, le 3<sup>e</sup> bataillon enlève d'un seul élan les positions adverses. Les unités ont collé au barrage roulant; toutes les mitrailleuses n'ont pas été détruites mais elles sont prises d'assaut, leurs défenseurs cloués sur place ou faits prisonniers.

Tous les objectifs sont atteints, mais le bataillon a souffert surtout dans ses cadres.

Des reconnaissances sont envoyées dans Mercin et Vaux; elles traversent le village, font des prisonniers, et poussent jusqu'à la route nationale.

Mais l'ennemi a senti le danger. Il renforce Mercin et Vaux par l'est et par le nord et, à 19 h. 30, il occupe le village; ses efforts pour en déboucher et nous contre-attaquer restent vains.

Dans la journée du 21, malgré nos pertes et l'extrême fatigue des combattants, le régiment pousse l'attaque sur l'attaque, il progresse mais se heurte à une défense ren-

forcée. A 18 h. 45, le 164<sup>e</sup> reçoit l'ordre de reprendre l'attaque à 19 h. 30.

L'attaque est reprise, mais les troupes sont exténuées, et malgré leur vaillance, sont clouées sur place par des feux nourris de mitrailleuses.

Dans ces journées du 18 au 21 juillet, le régiment a dépassé les objectifs qui lui avaient été fixés.

Le 1<sup>er</sup> bataillon a enlevé la crête militaire nord du plateau entre Mercin et Pernant, et progressé au delà.

Le 2<sup>e</sup> bataillon a enlevé la crête militaire nord-ouest de ce même plateau et largement facilité la progression des unités à sa gauche.

Le 3<sup>e</sup> bataillon a enlevé la crête militaire nord du plateau sud de Mercin et progressé jusqu'à la lisière du bois.

Dans l'ensemble, le régiment a fait 1.150 prisonniers, pris 5 canons (y compris les obusiers de tranchée), 140 mitrailleuses lourdes ou légères, ainsi qu'un matériel important.

Dans la nuit du 22 au 23, le régiment quitte ses emplacements de combat; il occupe une nouvelle ligne le long de l'Aisne; ferme Canivet-Pernant.

L'infanterie allemande est peu active; en revanche, son artillerie bombarde chaque nuit à obus spéciaux le ravin de Pernant et Poussemy.



## VI<sup>e</sup> PARTIE

### OPÉRATIONS SUR L' AISNE



Le 2 août, certains indices établissent que l'ennemi a l'intention de se replier. Sans plus attendre, nous nous jetons à sa poursuite.

Le 2<sup>e</sup> bataillon gagne le pont de Pommiers, le 1<sup>er</sup> le prolonge à droite, vers le bois Roger et Soissons; le 3<sup>e</sup> bataillon s'engage résolument dans la ville, occupe les ponts au nord, et se déploie face à Saint-Crépin-en-Chaye.

Cependant, au nord de l'Aisne, l'ennemi défend le passage du cours d'eau; nous nous organisons sur la rive sud et nous préparons le passage de l'Aisne ainsi que la reprise de la marche en avant.

Le 20 août, une tentative est faite à 8 heures pour passer à hauteur de la ferme Canivet. Nos efforts sont immédiatement enrayés sous le feu des mitrailleuses venant de la direction d'Osly-Courtil.

A 10 heures, le lieutenant Girard réussit à passer; il capture un petit poste ennemi et apprend ainsi l'emplacement des autres postes établis le long de la rivière. Tous ces postes sont cueillis sans tirer un coup de fusil. Le 1<sup>er</sup> bataillon en entier suit le mouvement et se dirige vers Pommiers.

A droite, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons sont pris sous le feu des mitrailleuses de la cote 134 et de la ferme Rochemont; ce n'est qu'en fin de journée qu'ils peuvent aborder la rive nord.

Le régiment se trouve alors déployé à 200 mètres au nord de la rivière, devant des crêtes (134 et 129) hérissées de mitrailleuses.

C'est une situation qui ne peut durer.



Un bataillon du 418<sup>e</sup> a été mis à la disposition du commandant du régiment; il passe entre 19 heures et 19 h. 30 à la scierie de Canivet; il est de suite engagé dans la direction de la station et de la croupe de la maison du Pan, pour prolonger à gauche l'action du régiment.

A 20 heures, l'attaque est déclenchée. Le bataillon du 418<sup>e</sup>, cloué sur place par des mitrailleuses, ne peut atteindre la station que par ses éléments de tête. Dans Pommiers, le barrage ennemi de mitrailleuses, minens, artillerie, empêche d'y voir à quelques mètres; c'est un feu sous lequel on ne peut tenir; les unités se portent en avant au pas de course; le village est enlevé à la baïonnette, et les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons s'étendent du cimetière à l'église et à l'Aisne.

Le 21, à l'aube, une patrouille poussée dans le chemin creux de la cote 134, surprend par derrière une section de mitrailleuses ennemies. Profitant du désarroi, le 1<sup>er</sup> bataillon attaque le plateau de la cote 134 par l'ouest, et atteint le rebord, le 2<sup>e</sup> bataillon prolonge son mouvement par le sud-ouest et le sud où les rebords restent entre nos mains. Mais le plateau lui-même est balayé par des rafales de mitrailleuses venant de la Villée et de la cote 129.

Cependant, le bataillon du 418<sup>e</sup> a pris pied sur la croupe de la maison du Pan et poursuit sa progression en obliquant vers l'est; d'autre part, deux compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon atteignent la corne sud-est du plateau. Dès lors, le plateau est entre nos mains et l'ennemi nous laisse une centaine de prisonniers, une batterie de minens, une trentaine de mitrailleuses, plus de 200 fusils, etc.

Pendant la nuit, le ravin de Pasly et la plaine de l'Aisne sont violemment bombardés par obus toxiques; la plaine ne forme plus qu'une vaste nappé de gaz.

Tous les objectifs du régiment ont été atteints; il s'agit, dès lors, d'attaquer les carrières de la cote 129. A cet effet, le régiment est reformé en profondeur; 3<sup>e</sup> bataillon en tête, 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> en arrière; ces deux derniers ne comptent plus guère chacun qu'une centaine d'hommes dans le rang.

Le 22, à 6 heures, la tête du 3<sup>e</sup> bataillon met la main sur Petit-Longpont. Elle se heurte à une forte organisation ennemie, bien occupée, garnie de mitrailleuses. L'investissement de la position commence aussitôt; malgré les forces des défenseurs, cinq attaques successives sont menées dans ces deux jours qui, à chaque fois, après des combats acharnés, laissent un gain de terrain entre nos mains. Tous les commandants de compagnie (6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>) sont hors de combat; les effectifs sont extrêmement

réduits. Pour réussir une manœuvre aussi fructueuse qu'à la cote 134, il faudrait de nouvelles troupes. Le fruit sera recueilli après la relève qui a lieu dans la nuit du 25 au 26.

Celui qui voit, des rives de l'Aisne, les pentes abruptes des coteaux 134 et qui parcourt ensuite l'organisation ennemie, avec ses réseaux bas, ses emplacements de mitrailleuses dissimulées et garnies, se demande comment les troupes ont fait pour s'en emparer. Tout le mérite de ce combat d'infanterie revient à la valeur des cadres et des hommes qui, une fois encore, ont fait plus qu'on ne pouvait leur demander.

Les prisonniers allemands interrogés après leur capture ont dit : « Nous ne pouvions pas résister; nos compagnies n'étaient que de 60 ou 80 hommes ». Lorsque le régiment, après relève, a franchi le pont de Pommiers rétabli, les trois bataillons ne comptaient pas 500 hommes en tout : mitrailleurs, brancardiers, coureurs, liaison et observateurs compris.....

Relevé dans la nuit du 25 au 26 août, le 164<sup>e</sup> se regroupe en réserve de manœuvre dans la région de Pommiers—la Station—maison du Pan, puis, dans la nuit du 29 au 30, il est retiré et vient cantonner dans la région de Mortefontaine.

La belle opération du 18 juillet, le passage de l'Aisne, la prise de Pommiers et de la cote 134, valurent au 164<sup>e</sup> ses troisième et quatrième citations avec le droit au port de la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire.

#### ORDRE GÉNÉRAL DE LA X<sup>e</sup> ARMÉE, N<sup>o</sup> 342, du 30 Septembre 1918

Magnifique régiment. Le 18 juillet 1918, sous les ordres du lieutenant-colonel Leroy, s'est porté à l'assaut d'importantes positions ennemies, les a enlevées d'un seul élan sur une profondeur de sept kilomètres. A fait 1.149 prisonniers et s'est emparé de 49 pièces de canons. N'a cessé, pendant les dures journées des 19 et 20 juillet, d'élargir ses gains du premier jour.

#### ORDRE GÉNÉRAL DE LA X<sup>e</sup> ARMÉE, N<sup>o</sup> 343, du 15 Octobre 1918

Régiment d'élite. Sous l'énergique impulsion de son chef, le lieutenant-colonel Leroy, a franchi une rivière avec des moyens de fortune, escaladé les pentes abruptes des coteaux qui commandent cette rivière et s'en est emparé brillamment malgré la puissance de l'organisation ennemie. A fait 100 prisonniers, pris 30 mitrailleuses, une batterie de minens et plus de 200 fusils. A montré une fois de plus son moral magnifique et fait encore preuve des plus belles qualités de courage et de dévouement.

ORDRE N° 132 "F" (G. Q. G., 13 Octobre 1918, N° 23.565)

Par application des prescriptions de la circulaire n° 2.156 « D » du 22 février 1918, le général commandant en chef les armées françaises du nord et du nord-est, a décidé que les unités ci-dessous auront droit au port de la fourragère :

.....  
Aux couleurs du Ruban de la Médaille militaire :

164<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

Ces unités ont obtenu quatre citations à l'ordre de l'armée pour leur brillante conduite au cours de la campagne.

.....  
*Le général commandant en chef  
les armées françaises du nord et du nord-est,*  
PÉTAÏN.



## VII<sup>e</sup> PARTIE

# OPÉRATIONS SUR L'AILETTE LA SOUCHE, LA SERRE



Le régiment ne connaît pas les longs repos. Aussi, dès le 21 septembre, il revient continuer son action offensive du mois précédent, et cette fois, c'est pour « bouter l'ennemi hors de France ».

Le lieutenant-colonel Leyraud qui, le 25 septembre, remplace le lieutenant-colonel Leroy, devait, en effet, conduire le régiment d'une seule étape à sa fin glorieuse : la Victoire.

Le 21 septembre, après relève, le 164<sup>e</sup> se trouve échelonné en profondeur dans l'ordre :

- 1<sup>er</sup> bataillon : en ligne à la ferme Colombe;
- 2<sup>e</sup> bataillon : en soutien aux carrières de Chimy;
- 3<sup>e</sup> bataillon : en réserve à Chivres.

Le régiment a pour mission d'élargir sa position par la conquête du plateau de Colombe, pour assurer la possession du ravin de Jouy et permettre le développement ultérieur des opérations.

Le 22 septembre, à 8 heures, une action préliminaire exécutée par une reconnaissance offensive, fait 13 prisonniers. Cette capture est particulièrement importante, car elle vaut au commandement de précieux renseignements.

La mission impartie au régiment est alors exécutée en deux temps :

1<sup>o</sup> Le 25 septembre, la 2<sup>e</sup> compagnie attaque à 18 heures, et enlève d'un seul bond son objectif : la tranchée du Chapeau de Gendarme, le Chapeau et l'élément de tranchée reliant le Chapeau à la tranchée de l'Armure.



Nous capturons 25 prisonniers dont 1 officier et 4 sous-officiers.

L'ennemi veut reprendre à tout prix le carrefour Armure-Chapeau. Il contre-attaque avec violence, mais ses efforts sont vains; nous le repoussons à la grenade et maintenons nos gains.

2° Le 27 septembre, à 18 heures, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons du 164<sup>e</sup> se portent résolument sur la tranchée ennemie établie à contre-pente et étagée de fortins garnis de mitrailleuses.

Dans un élan superbe et d'un seul bond, les compagnies de ligne enlevées par leurs chefs sont sur leur objectif : plateau de Colombe, y compris les rebords nord-ouest donnant des vues sur le ravin de Jouy.

L'ennemi est bousculé, les creutes et abris nettoyés. Nous faisons 178 prisonniers, dont 1 officier, 1 médecin, 16 brancardiers, 26 mitrailleuses, 2 minens, restent entre nos mains.

Nos éléments sont en flèche avancée dans le cœur même des positions ennemies. Elles s'y maintiennent et, par leur action énergique, obligent le boche à la retraite.

3° Le 28 septembre, en effet, dès l'aube, nous nous lançons à la poursuite de l'ennemi en fuite.

A 7 heures, une reconnaissance d'officier atteint le plateau des Mairaines, suivi de près par le bataillon d'avant-garde.

A 9 heures, nous atteignons le bois des Mairaines; à 12 heures, le Chemin des Dames et le fort de la Malmaison, et à 17 heures, nos patrouilles de tête bordent la rive sud du canal de l'Ailette, au nord de la ferme du Bâtis.

Les 29 et 30 septembre, nos détachements spéciaux essaient de forcer le passage de l'Ailette, mais l'ennemi, fortement retranché au delà de la rive nord, empêche le débouché.

Ce n'est que partie remise. Quelques jours plus tard, le régiment aura l'honneur de forcer en un autre point le passage de l'Ailette.

Du 30 septembre au 9 octobre, le 3<sup>e</sup> bataillon attaque sans relâche l'ouvrage Didier; des efforts incessants sont tentés par ce bataillon qui, finalement, s'empare d'une partie de l'ouvrage. La lutte est particulièrement acharnée.

Sous la violence des coups qui lui sont portés, l'ennemi qui, par ailleurs, subit de lourdes pertes, est là encore, contraint à la retraite.

Le 10 octobre, à 12 heures, l'ouvrage Didier, la Cendrière, l'ouvrage Abia, sont occupés par nous; nous bordons l'extrémité est du Réservoir et le Canal. Notre batail-

lon de droite pousse même des éléments à 100 mètres au sud du carrefour Grand-Pont, que l'ennemi tient très fortement.

Le 11 octobre, un coup de main rapide nous fait pénétrer largement dans les positions ennemies.

A 5 heures, les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies s'élancent résolument sur Grand-Pont, capturant 15 prisonniers du 155<sup>e</sup> régiment d'infanterie, franchissant l'Ailette, et d'un seul bond, s'élançant sur Chévreigny.

Le coup de main exécuté, nous réoccupons nos positions à Grand-Pont, nous préparant à une action de plus grande envergure, qui doit avoir lieu le lendemain. Mais l'ennemi refuse le combat. Le 12 octobre, à 7 heures, nos éléments avancés brisent les dernières résistances des arrière-gardes ennemies, occupent définitivement Grand-Pont et Moulin Henri, Moulin Rouge et Chévreigny, la cote 142, franchissent l'Ailette de vive force, et sans arrêt, continuent leur marche en avant. A midi, nous tenons la tranchée des Dames, puis celle du Bruyant-Alexandre, puis la crête entre Chévreigny et Laval.

A 12 h. 30, la 6<sup>e</sup> compagnie occupe Laval, où elle fait deux prisonniers et recueille deux Italiens évadés des lignes allemandes. Poursuivant l'ennemi sans trêve, nous gagnons Nouvion, Presles et Thierry, et nos patrouilles sont à 400 mètres au nord du village, en contact étroit avec l'ennemi.

Le 13 octobre, continuant à talonner l'adversaire, nous gagnons le bois entre Thierny et Athies. A 10 heures, la route nationale n° 44, vers l'équarrissage, est à nous. Athies est fortement défendu, les éléments qui l'abordent de front tombent sous le coup de violents feux de mitrailleuses; nous débordons alors le village par l'ouest et par l'est; à 15 heures, la marche en avant continue, et à 18 heures, nous tenons en entier le bois de Samoussy. Malgré la nuit, nos avant-postes débouchent du bois, en direction de Liesse. Notre progression est alors enrayée par des feux nombreux, venant de Gizey d'une part, et de la cote 96 d'autre part.

Dépassé le 14 au matin, par une autre unité de la division, le régiment reprend, le 19 octobre, la série de ses exploits, après avoir reçu des renforts.

Le 19 octobre, à 5 h. 30, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du 164<sup>e</sup> partent à l'attaque. Dès 5 h. 30, arrivent les premiers prisonniers (une quarantaine environ). A 8 h. 40, les deux bataillons se trouvent à hauteur et à 300 mètres est de Fay-le-Sec.

La résistance ennemie s'affirme ici énergiquement : la fameuse position « Hunding-Stellung » est fortement tenue, défendue par toute une ligne de mitrailleuses. L'artillerie réagit avec la dernière violence, et à 9 h. 40, l'ennemi déclenche une contre-attaque d'au moins un bataillon sur les éléments qui défendent au nord, le village de Fay-le-Sec.

Avec une ardeur indomptable, au souffle éperdu des clairons qui sonnent la charge, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du 164<sup>e</sup> s'élancent à la baïonnette, repoussent l'ennemi, lui infligent des pertes sévères et poussent encore nos lignes en avant.

A midi, l'attaque est reprise avec une nouvelle préparation d'artillerie, sur la tranchée de Thuringe. Les deux bataillons de ligne, sans compter ni les pertes, ni même la fatigue, poussent encore et avancent nos lignes d'environ 400 mètres.

A 17 heures, sous un violent tir de contre-préparation offensive exécuté par l'ennemi, nous continuons d'élargir nos gains et d'organiser nos positions au nord de Fay-le-Sec.

Dans les journées des 20 et 21 octobre, nous continuons à harceler l'ennemi, et le 2 octobre, à 7 h. 15, nous nous portons résolument à l'attaque de la redoutable ligne « Hunding-Stellung ».

A 9 heures, le 3<sup>e</sup> bataillon a dépassé cette ligne. A 10 heures, il aborde la cote 81, à l'est de Grandlup et Fay, et à 11 heures, il borde le marais de la Souche.

L'ennemi, fortement établi au delà du marais, essaie de nous en interdire l'accès, puis le déboucher. Néanmoins, dans la nuit du 23 au 24, le 1<sup>er</sup> bataillon fait passer au delà de la Souche et du canal, une compagnie tout entière et une section de mitrailleuses. Ces éléments forment tête de pont et doivent permettre le développement ultérieur des opérations.

Dans la nuit du 24 au 25, le lieutenant-colonel Leyraud, ayant à sa disposition :

Le bataillon mixte du Pacifique (commandant Gondy);

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 164<sup>e</sup> (capitaine Muratel);

Le 3<sup>e</sup> bataillon du 164<sup>e</sup> (commandant Brassat);

porte tous ces éléments au delà du canal.

A 5 h. 50, tout le dispositif se met en branle, et malgré la résistance acharnée de l'ennemi, Vesles-en-Caumont, Petit-Caumont, et la ferme Caumont, tombent en notre possession. A 9 heures, le bataillon mixte, dans une brillante charge à la baïonnette, refoule le boche.

Dans l'après-midi, notre effort continue, et vers 15 heures, le bataillon mixte du Pacifique, dans un élan admirable, enlève la cote 79.

A 17 heures, l'ennemi déclenche sur nos positions une contre-attaque violente, menée par de forts effectifs et appuyée par de nombreuses mitrailleuses. Sans fléchir sous l'effort ennemi nous résistons à la poussée de l'adversaire, puis, reprenant l'offensive, nous les chassons et améliorons nos gains.

Ainsi, le régiment, selon son habitude, a atteint et au delà, tous les objectifs qui lui ont été assignés: il capture une soixantaine de prisonniers du 119<sup>e</sup> régiment d'infanterie (régiment de la reine Olga), plus une quinzaine de mitrailleuses et une quantité d'armes de tous genres.

Le 164<sup>e</sup> se trouve largement en flèche, orienté vers Cuirieux. L'unité de droite n'a pu sortir de Pierrepont, et l'unité de gauche n'a pu dépasser la Souche et le Canal que de 200 à 300 mètres.

Une cinquième citation à l'ordre de l'armée vient récompenser hommes et officiers de leurs glorieux efforts :

#### ORDRE « D » N° 7251, DU 9 DÉCEMBRE 1918

Magnifique régiment. Toujours fidèle à ses belles traditions d'héroïsme et d'allant irrésistible. S'est acquis de nouveaux titres de gloire dans la période du 21 septembre au 27 octobre 1918. Du 21 au 27 septembre, a brillamment enlevé une position fortement tenue, capturant 216 prisonniers, 26 mitrailleuses, 2 minenwerfers, et a refoulé l'ennemi du nord de l'Ailette dont il a forcé le passage. Le 12 octobre, après treize jours de combats incessants, continuant sa progression rapide, malgré la résistance acharnée de l'adversaire, a réalisé en deux jours, une avance de 18 kilomètres, délivrant cinq villages, capturant un matériel considérable. Attaquant de nouveau les 19 et 25 octobre, s'est emparé de haute lutte d'une série de positions fortement organisées, où il a fait 40 prisonniers, et, d'un nouveau bond prodigieux de 3 kilomètres, a dépassé les marais de la Souche.

Le lieutenant-colonel Leyraud est l'objet d'une citation particulière à l'ordre de l'armée, conçue en ces termes :

#### ORDRE DE LA X<sup>e</sup> ARMÉE, N° 347

Chef de corps de premier ordre; commande son régiment avec une énergie inlassable et donne à tous l'exemple des plus belles qualités militaires. A forcé le passage de l'Ailette malgré la résistance opiniâtre de l'ennemi. Conduisant personnellement son avant-garde, a mené la poursuite avec une rapidité



telle, que l'ennemi n'a pas eu le temps d'achever toutes les destructions qu'il avait préparées.

S'est emparé de cinq villages et a réalisé, au cours des journées du 11 au 13 octobre, une avance de 18 kilomètres. Le 25 octobre, par une attaque conduite avec une énergie et une habileté dignes des plus grands éloges, s'est emparé d'un village et d'une ferme fortement organisés, ainsi que d'un point d'appui important, faisant 180 prisonniers et s'emparant de 50 mitrailleuses et d'un matériel considérable.

Au Quartier Général, le 10 novembre 1918.

*Signé : MANGIN.*

Le 6 novembre, le régiment reprend la poursuite par Marchais, Liesse, les Marais de Chivres, Bucy-les-Pierrepont. Sans compter avec la nuit, le mauvais temps, l'absence de ravitaillement, il pousse droit devant lui, fait cesser toute résistance et gagne Clermont-les-Fermes, Montcornet, Dolognon. Dans ces différents villages, les habitants nous acclament les larmes aux yeux, le cœur ému, et, à Montcornet, le curé de la ville, en habits sacerdotaux, vient au devant des troupes libératrices.

Le 11 novembre, l'armistice trouve le 164<sup>e</sup> à Dolognon; l'ennemi est en pleine déroute, il implore la paix; le 164<sup>e</sup> a largement contribué à la Victoire.

Regroupé dans la région de Laon, le régiment gagne, fin novembre, par étapes successives, Tergnier, Valenciennes, Tournai, et finalement, vient garder la frontière franco-belge, dans la zone Hondschoote, Rexpoede, Roussbruges.

Au début d'avril, nous gagnons notre nouvelle division, la 128<sup>e</sup>, et faisons alors partie des troupes d'occupation, avec comme garnison : Aix-la-Chapelle, Busbach, Stolberg.

En juin, le régiment venait s'installer à Aix-la-Chapelle et, quelques jours après, alors que nous nous préparions à nous porter au delà du Rhin pour obliger les boches à se reconnaître vaincus, la 128<sup>e</sup> D. I. dont faisait partie le 164<sup>e</sup> formant réserve d'armée, venait à München-Gladbach, puis rentrait à Aix-la-Chapelle au début de juillet.

Le 6 juillet, le régiment apprenait avec orgueil qu'en raison de ses 5 citations, il était désigné pour fournir une compagnie d'honneur représentant l'Infanterie de toute l'armée d'occupation au défilé de la Victoire, du 14 juillet.

Cette compagnie prélevée sur l'ensemble du régiment, composée de 150 sous-officiers et soldats tous médaillés ou portant la Croix de guerre et encadrée par 4 officiers tous légionnaires, s'embarquait le 10 juillet à Aix-la-Chapelle avec le lieutenant-colonel et le drapeau et venait cantonner à Suresnes.

Le 14 juillet 1919, après être passés sous l'Arc-de-Triomphe, les hommes de la compagnie d'honneur devaient conserver le souvenir inoubliable de leur traversée de Paris jusqu'à la place de la République, sous les acclamations et les fleurs !

Le drapeau avec sa garde s'embarquait ensuite pour Londres et y figurait au défilé de la Victoire en même temps que les drapeaux des régiments titulaires d'au moins cinq citations. La musique représentait le régiment au défilé de Bruxelles.

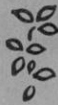
Le 29 juillet, au cours d'une brillante revue passée à Aix-la-Chapelle, le général Fayolle remettait officiellement au drapeau du 164<sup>e</sup>, qui ne l'avait pas encore reçue, la fourragère aux couleurs du ruban de la Médaille militaire.

Au début d'août, le 164<sup>e</sup> recevait l'ordre de se tenir prêt à partir pour aller participer à la garde des prisonniers de guerre dans les régions libérées. Le 9 août et jours suivants, l'E.-M. et les bataillons s'embarquaient à Aix-la-Chapelle. L'E.-M. débarquait à Laon et les bataillons étaient répartis à la garde des P. G. dans les environs de Laon, Saint-Quentin, Soissons et Oulchy-le-Château.

En décembre, l'E.-M. et les 3 bataillons étaient embarqués séparément sans indication de destination. En arrivant à Chaumont, le 164<sup>e</sup> apprenait avec stupeur qu'il était dissous. La C. H. R., les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons étaient versés au 109<sup>e</sup> R. I., le 3<sup>e</sup> bataillon au 21<sup>e</sup> R. I.

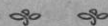
Le 11 décembre, le lieutenant-colonel Leyraud présentait pour la dernière fois aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons, à Chaumont, le drapeau du 164<sup>e</sup> et ceux qui assistaient à cette revue avaient sous les yeux le spectacle qu'on n'avait sans doute jamais encore vu, d'un régiment tout entier défilant en pleurant devant son drapeau !

Le 164<sup>e</sup> avait vécu mais son souvenir est impérissable. Dans sa courte existence d'un peu plus de six années, il a écrit avec le sang des siens une histoire que certains régiments ont pu égaler mais que bien peu ont réussi à dépasser.



B.D.I.C.

## CONCLUSION



C'est ainsi que par son seul mérite, le 164<sup>e</sup> s'est taillé, dans la bataille, un beau morceau de gloire.

Qu'il s'agisse de repousser l'ennemi, de l'attaquer, ou d'organiser de nouvelles positions; que ce soit à Verdun, sur la Somme, en Champagne, sur l'Aisne ou dans le Nord, c'est toujours la même ardeur, et le même succès, la même discipline, et la même patience, le même esprit de foi, de sacrifice, de devoir.

Cinq citations ont récompensé tant de nobles et durs travaux, mais qu'importe le nombre, le régiment est de ceux qui toujours méritent mieux.

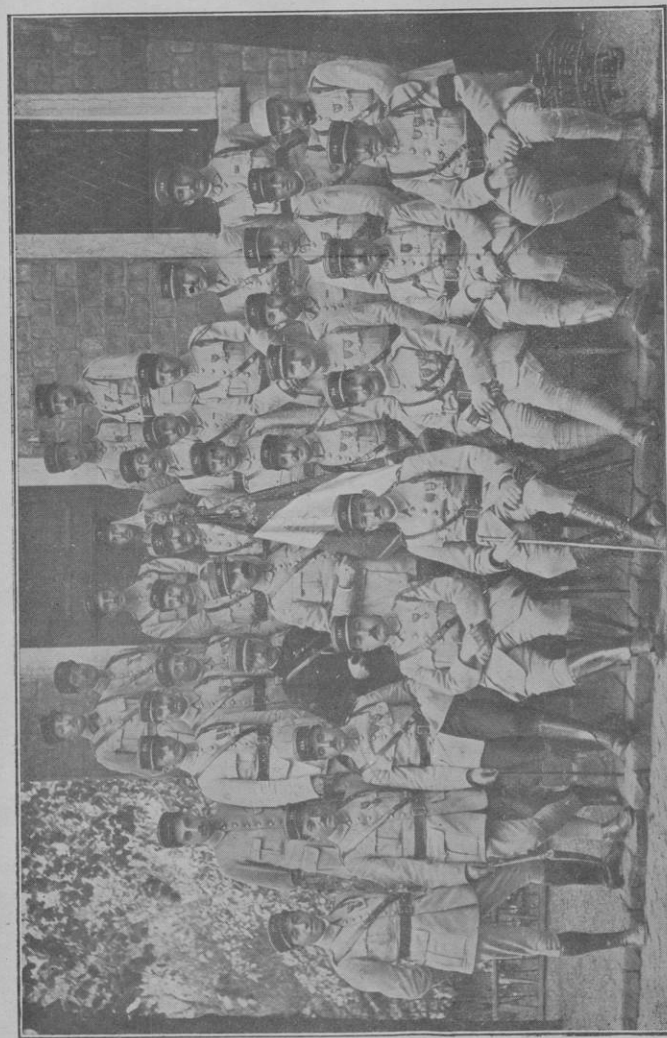
Pendant plus de quatre ans, sous le commandement du colonel Roussel, du colonel Jamet, du colonel Leroy, du colonel Leyraud, officiers et soldats confondus dans le rang, unis de cœur et d'âme, ont marché du même pas, sans arrêt, sans défaillance; les hommes dignes de tels chefs, les chefs dignes de tels hommes.

Ensemble, ils ont fait du 164<sup>e</sup> un beau régiment; ensemble, ils ont sauvé la France.



VICI

B.D.I.C.



Un groupe d'Officiers du 164<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie



Septembre 1917

B.D.I.C



LES MONTS — QUARTIER DU COL  
Le bled entre le Casque et le Téton

Janvier 1919



LONGWY-HAUT

Février 1918



Prisonniers faits dans un coup de main sur l'ouvrage de la Galoche,  
auquel avait participé le 3<sup>e</sup> Bataillon du 164<sup>e</sup> R. I.

B.D.I.C

## ANNEXE N° 1

### LE 4<sup>e</sup> BATAILLON A LONGWY



En 1914, le 164<sup>e</sup> avait son 4<sup>e</sup> bataillon détaché à Longwy. Cette petite place, construite par Vauban, n'avait pas subi de modifications essentielles depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, malgré ses trois sièges de 1792, 1815 et 1871. Elle se composait d'une enceinte bastionnée (6 bastions) de 250 à 300 mètres de diamètre, qui renfermait une petite ville de 2.500 habitants. Elle était armée de 12 pièces de 120, 12 de 95, 20 de 90 et de 6 vieux mortiers de 12; toutes ces pièces étaient approvisionnées en poudre noire.

La garnison de mobilisation comprenait, outre le 4<sup>e</sup> bataillon, la 33<sup>e</sup> compagnie de dépôt du 164<sup>e</sup>, le 5<sup>e</sup> bataillon du 45<sup>e</sup> territorial, une batterie et demie du 5<sup>e</sup> d'artillerie à pied, une demi-compagnie du génie et des auxiliaires, soit environ 3.500 hommes.

Le gouverneur était le lieutenant-colonel Darché, du 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie



Dès le 31 juillet, le 4<sup>e</sup> bataillon prend les avant-postes autour de la place. Le 2 août, les Allemands envahissent le Luxembourg; leurs patrouilles s'avancent jusqu'à la frontière, à 3 kilomètres de Longwy; l'alerte est donnée, la population civile évacuée.

A partir du 3 août, les avant-postes et les cyclistes sont en contact presque permanent avec la cavalerie ennemie;

chaque jour est marqué par de petits engagements, dans lesquels l'artillerie de la place a souvent l'occasion d'intervenir; l'ennemi subit des pertes assez sérieuses.

Le 8 août, la gauche de notre couverture (9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied), violemment attaquée, se replie et la place se trouve investie.

Le 10, un parlementaire ennemi vient sommer la place de se rendre sous menace de bombardement immédiat. Le gouverneur refuse avec indignation et la menace n'est pas mise à exécution.

Le 13, les avant-postes de la 15<sup>e</sup> compagnie (capitaine Erhart), à Villers-la-Montagne, sont attaqués par un bataillon ennemi qui s'empare du village. Le 16, la même compagnie, en reconnaissance sur Villers-la-Montagne et Chênières, est attaquée aux deux endroits par l'infanterie ennemie; elle reste maîtresse de ce dernier village.

Le 17, le sous-lieutenant Chevroton, avec une demi-section de la 14<sup>e</sup> compagnie, surprend et détruit complètement un peloton de uhlans près d'Aubanges (Belgique).

Le 21 août, dans les dernières heures de la nuit, l'infanterie ennemie (un régiment) attaque le secteur nord de la place tenu par la 14<sup>e</sup> compagnie (capitaine Martin), qui est obligée de se replier. A 5 heures, le feu est ouvert sur la place par des batteries de gros calibre établies en Luxembourg (sud-est) d'abord, puis en Belgique (nord). Notre artillerie, sans protection, est bientôt hors d'état de répondre; de nombreux incendies se déclarent dans la ville qui, le soir, ne forme plus qu'un immense brasier. A la tombée de la nuit, la 16<sup>e</sup> compagnie (capitaine Barrier) prend contact avec la III<sup>e</sup> Armée (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps), à l'ouest de la place.

Le 22 août, cette Armée se heurte avec la V<sup>e</sup> Armée allemande. Le 5<sup>e</sup> corps s'avance jusque sous les murs de la place; la 16<sup>e</sup> compagnie combat avec la 10<sup>e</sup> division, au milieu de laquelle elle se trouve. Mais la III<sup>e</sup> Armée, très éprouvée, doit bientôt battre en retraite; Longwy reste abandonné à ses seules forces et l'assiégeant resserre son étreinte. Une attaque est repoussée dans la soirée par les feux de la place. Le bombardement continue jour et nuit, sans trêve; de nouvelles batteries entrent en action; des abris, des magasins s'écroulent; l'hôpital de siège, accablé de projectiles, devient intenable.

Le 23, une attaque sur le front nord est repoussée par l'artillerie de la place.

Le capitaine Barthélemy, de la 13<sup>e</sup> compagnie, et le lieutenant Bibé, de la 33<sup>e</sup> compagnie, avec quelques hommes de cette compagnie et quelques douaniers, capturent et détruisent un convoi automobile ennemi de 18 camions, près de Longlaville.

Les 24 et 25, la destruction de la place continue et la situation des défenseurs, qui subissent le bombardement sans pouvoir répondre, devient de plus en plus précaire. Dans la nuit du 25, des préparatifs d'attaque ennemie sont arrêtés par le feu des remparts.

Le 26 août, l'ennemi est au bord du fossé, le réseau de fils de fer n'existe plus, l'escarpe s'écroule entre les bastions nord; notre artillerie est à peu près complètement détruite, tous les abris menacent ruine, de nombreux blessés sont ensevelis sous les décombres de l'hôpital. La place n'a aucune nouvelle des armées, une tentative de sortie est vouée à un échec certain et immédiat. Le gouverneur, après avoir consulté le conseil de défense, prend, la mort dans l'âme, la triste et douloureuse résolution de capituler.

A 15 h. 30, tout est fini : Le général allemand complimente le gouverneur « sur sa courageuse défense » et le fait immédiatement conduire en automobile à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), quartier général du kronprinz, commandant la V<sup>e</sup> Armée allemande. Celui-ci le félicite et lui rend son sabre « en témoignage d'estime pour sa vaillance, sa belle conduite et celle de la garnison ».

Plus tard, en captivité, le gouverneur apprit qu'il avait été nommé officier de la Légion d'honneur, le 25 août, avec la citation suivante : « Conduite héroïque dans la défense de la place de Longwy ».

La place avait eu environ 800 hommes hors de combat. Les troupes assiégeantes se composaient d'environ une division d'infanterie avec l'artillerie lourde de deux corps d'armée.

De courageuses tentatives furent faites pour gagner Verdun après la capitulation. Quelques tentatives réussirent. Parmi les tentatives collectives, la plus remarquable est celle du lieutenant Gibeau, de la 13<sup>e</sup> compagnie, qui se trouvait encore hors de la place le 26 août. Avec 65 hommes de son peloton, tous volontaires, il put gagner Grand-Failly, au sud-est de Montmédy; là, le 28 août, il se heurta à d'importantes forces ennemies, et après un combat héroïque et meurtrier qui lui coûta 22 tués et 20 blessés, blessé lui-même, il fut fait prisonnier avec les survivants.

En récompense de l'héroïque résistance de sa garnison, la ville de Longwy reçut, le 21 septembre 1919, la croix





de Chevalier de la Légion d'honneur, qui lui fut conférée par M. le Président de la République, avec la citation suivante :

Sentinelle avancée, à quelques kilomètres de la frontière, a eu l'honneur de jouer un rôle important aux grandes heures de l'histoire.

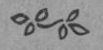
A fait preuve, en résistant à l'envahisseur de 1914, du même héroïsme que pendant les trois sièges de 1792, 1815, 1870. N'a succombé que sous l'effet d'un lourd bombardement, dont elle a vivement souffert, après avoir retenu devant elle d'importantes forces ennemies.

A subi fièrement, pendant plus de quatre ans, le joug de l'ennemi exaspéré par sa belle résistance.

Le 4<sup>e</sup> bataillon du 164<sup>e</sup>, par sa vaillance, avait contribué à attacher une nouvelle palme au drapeau du régiment.

Il était, en effet, nommé en première ligne dans la citation à l'ordre de l'armée, accordée le 13 mai 1920 à la garnison de Longwy :

« La garnison de Longwy, composée du 4<sup>e</sup> bataillon du 164<sup>e</sup> d'infanterie, du..... sous l'énergique commandement du Gouverneur de la Place, le lieutenant-colonel Darche du 164<sup>e</sup> d'infanterie, a rempli complètement le rôle qui lui était assigné, dépassant ce qu'on pouvait attendre d'une aussi faible troupe isolée dès les premiers jours de la mobilisation dans une place datant de Vauban et dont le déclassement avait été déjà décidé. Bien qu'abandonnée à ses seules ressources, a su en imposer à l'ennemi par l'activité de ses reconnaissances pendant toute la période de couverture, ne s'est pas laissée abattre par la retraite d'une armée de secours parvenue jusqu'à ses glacis et a continué à se défendre jusqu'au moment où la ville a été détruite, les abris presque tous effondrés et deux brèches praticables faites dans le corps de place par l'ennemi prêt à donner l'assaut ».



# MORTS

AU

## CHAMP D'HONNEUR



Août 1914

- |                                 |                             |
|---------------------------------|-----------------------------|
| DISPERRIER (J.-A.), soldat.     | CAMBRESY (F.-H.), soldat.   |
| BOURDOT (G.), soldat.           | BARBAUD (E.-C.-J.), soldat. |
| AUBERT (P.-H.), soldat.         | DEVEMY (L.-G.), soldat.     |
| LEGRAND (P.), soldat.           | DEBOUCHE (E.), soldat.      |
| SCHIFFMANN (P.), soldat.        | DIEUDONNE (G.-R.), soldat.  |
| LIEVENZANG (E.-A.-J.), caporal  | DECOMBE (E.-A.), caporal    |
| BERAULT (J.-E.), sergent.       | DIU (J), soldat.            |
| BEZANCOURT (H.-E.-H.), sergent. | FIEVET (G.), soldat.        |
| DESTREMONT (P.), soldat.        | GAUTRIN (P.-H.), soldat.    |
| GERARD (A.-E.), soldat.         | GERARD (L.), soldat.        |
| HENNEQUIN (A.-J.-A.), soldat.   | GRAS (R.), soldat.          |
| DUMINY (A.-A.-E.-V.), soldat.   | GRIMBARD (A.), soldat.      |
| LEGRAND (A.), soldat.           | GUILBERT (L.-A.), soldat.   |
| BEHEM (A.-N.), soldat.          | GOURDAIN (E.-L.), soldat.   |
| BISSON (G.-E.), soldat.         | GUINET (G.-F.), soldat.     |
| HOSTER (B.-L.), soldat.         | GUILLEMIN (P.), soldat.     |
| HOTTIER (J.), soldat.           | HERLEMONT (A.-A.), soldat.  |
| JAMBART (L.), soldat.           | HERPIN (S.-J.), soldat.     |
| MERLIOT (P.), soldat.           | HOCHARD (A.-V.-J.), soldat. |
| NAMIN (F.-A.), soldat.          | HAINAUT (S.-R.), soldat.    |
| TROUBLE (F.-E.), soldat.        | JACQUELIN (P.-G.), caporal. |
| HANNEDOUCHE (G.-H.-A.), soldat. | JEAN (F.), soldat.          |
| HARMAND (A.), soldat.           | LEMAIRE (E.-G.), soldat.    |
| HUPLIER (F.), soldat.           | LENGLAIN (J.-G.), soldat.   |
| LALY (A.-F.), soldat.           | MEXIQUE (R.), soldat.       |
| LANBIN (J.-P.), soldat.         | MEYER (J.-F.), soldat.      |
| LEMAJ (F.), soldat.             | MEYER (A.-J.), soldat.      |
| LUDVISSY (P.-M.), caporal.      | MAERTENS (G.-F.), soldat.   |
| MOLLET (M.), soldat.            | MARCHAND (D.), soldat.      |
| GUILPIN (M.), soldat.           | MONIER (C.), soldat.        |
| KAPPES (M.-A.), sergent.        | MIRGAUX (E.-M.), soldat.    |
| BAZIN (H.-M.), soldat.          | PETIT (G.-A.), soldat.      |
| BERNARD (L.-J.), sergent.       | PECHET (F.-N.), soldat.     |
| BERTOT (R.-E.-J.), soldat.      | PREMONT (C.-J.), soldat.    |

ROUSSEAU (F.-A.), soldat.  
 ROLDO (J.), soldat.  
 SCHLITZER (A.), soldat.  
 SIMON (R.-E.), sergent.  
 SADIÉ (C.-J.-L.), soldat.  
 STOQUI (L.-E.), caporal.  
 VEIBER (P.-A.), soldat.  
 BERGERIOUX (M.-A.-J.), sergent.  
 CONTANT (F.-J.), soldat.

CAMUS (A.), soldat.  
 GUILLE (F.-C.-J.), soldat.  
 GOMBERT (C.-L.), soldat.  
 GRANDJEAN (G.-G.), soldat.  
 GUFFROY (C.-P.-C.), soldat.  
 GRATTEL (M.-A.), soldat.  
 GOURLAIN (P.-A.-J.-S.), caporal.  
 HODEN (A.-E.), soldat.

**Septembre 1914**

DUBOIS (J.-B.-E.), soldat.  
 DEFRANCE (E.-G.), soldat.  
 DRAPPIER (V.-E.), soldat.  
 HUMBERT (J.-J.), caporal.  
 LANCTUIT (F.-A.-G.), soldat.  
 LEFEBVRE (P.-R.), soldat.  
 LEFEBVRE P.-R.), soldat.  
 LOUBRY (H.), soldat.  
 LOUETTE (E.-F.), soldat.  
 MARCHAL (A.-C.), soldat.  
 MARY (A.-C.-L.), soldat.  
 MOREL (R.-J.-C.), sous-lieutenant.  
 TAVARD (E.-E.), caporal.  
 GROUT (R.-F.), soldat.  
 GUYON (E.-B.), soldat.  
 RAMAGE (M.-E.), soldat.  
 DELATTRE (J.), soldat.  
 COUSIN (L.), soldat.  
 RENAULT (F.), soldat.  
 DUBOIS (F.), soldat.  
 DUSSART (M.), soldat.  
 ISRAEL (S.), soldat.  
 LONGUET (A.-R.), soldat.  
 MALLARD (H.-L.-V.), caporal.  
 MARTIN (M.-J.), soldat.  
 MARTIN (J.-J.), sous-lieutenant.  
 PERROT (B.-A.), soldat.  
 POSTAL (E.-T.), soldat.  
 REMOIVILLE (L.), soldat.  
 ROBICHON (M.-J.-G.), soldat.  
 FRUCHARD (H.-C.-J.), soldat.  
 TAQUOIS (R.), soldat.

EDWARD (H.-E.), sergent.  
 BALDE (E.-C.), soldat.  
 CARLIER (F.-C.-E.), soldat.  
 DUSSART (J.), soldat.  
 JUSTIN (A.-P.-H.), soldat.  
 SINGEVIN (A.-E.), soldat.  
 ARNETTE (A.-V.), sergent.  
 CRUSSIÉRE (I.-H.), soldat.  
 FLAMME (J.), caporal.  
 HEUZE (E.-A.-A.), soldat.  
 JENZE (R.-A.-A.), soldat.  
 LEFEBVRE (G.-F.-L.), soldat.  
 MARQUANT (L.-E.), soldat.  
 PLESSIEZ (M.-H.), soldat.  
 SQUIMBRE (H.-J.), caporal.  
 GENEAU (M.-L.-H.), soldat.  
 HENRY (M.-J.-B.-J.), soldat.  
 LUCE (E.-A.), soldat.  
 PAYEN (P.-J.), soldat.  
 PIOT (M.-L.), soldat.  
 VION (E.-R.-E.), soldat.  
 DUBOSCHARD (F.-E.-M.), caporal.  
 GAUVAIN (L.), soldat.  
 GILLERON (J.-A.), soldat.  
 PRIVET (A.), soldat.  
 VICHOT (V.-F.-P.), soldat.  
 BERGÉOT (M.-A.-J.-B.), soldat.  
 DEMAIRY (J.-F.), caporal.  
 JEANNOT (M.-J.), sergent.  
 CHOPPE (V.), caporal.  
 DIOT (C.-P.), soldat.

**Octobre 1914**

BOUQUET (A.), soldat.  
 GLACET (H.-A.), soldat.  
 LEFEBVRE (D.-A.), soldat.  
 MARTIN (L.-E.), soldat.  
 FILLION (P.), soldat.  
 TITEUX (A.), soldat.  
 BICHE (F.), soldat.  
 BUCQUET (C.-R.), soldat.  
 DECROCQ (J.-J.), soldat.  
 DEGHAYES (A.), soldat.  
 POSTIER (J.), soldat.

GORLIA (A.), soldat.  
 GROGNET (A.-E.), soldat.  
 GUILLEMIN (H.-E.), soldat.  
 JEANNE (A.-J.), soldat.  
 KARBOVIAC (A.-A.), soldat.  
 MITAT (A.-A.), soldat.  
 DOUX (C.), soldat.  
 GEORGE (C.-V.), caporal.  
 LAMOUREUX (R.-J.-M.), soldat.  
 QUENTIN (J.-E.), soldat.  
 FROIDURE (G.), soldat.

DUTOIT (A.-A.), soldat.  
 GRANDJEAN (H.-J.), caporal.  
 MARCHAL (J.), soldat.  
 MONIER (G.-A.), soldat.  
 BALHAZART (M.-L.), sergent.  
 DUBOIS (E.-A.), sergent.  
 FAUX (H.-J.), soldat.  
 JAVAL (P.-G.), sous-lieutenant.  
 LEMPEREUR (A.), soldat.  
 LESAGE (V.), soldat.  
 MARTIN (M.-E.), soldat.  
 RAISON (V.), soldat.  
 REGNAULT (P.-F.), soldat.  
 DARBOUR (F.-A.-C.), soldat.  
 DEBEUF (H.-T.), soldat.  
 DEMAILLIERS (J.-A.-A.), soldat.  
 DUBOIS (L.), soldat.  
 DUCHENE (N.-A.), soldat.  
 DURAND (E.-M.), sergent.  
 GEOFFROY (E.-A.), soldat.  
 HOLWECK (R.-J.-O.), soldat.  
 LALLIN (G.-J.), soldat.  
 LUTTRINGER (M.), soldat.

MAILLOT (A.-A.), soldat.  
 MAYER (G.-M.), soldat.  
 MONTREAU (M.-M.), soldat.  
 MUTEL (R.), soldat.  
 NICOT (R.-E.), soldat.  
 OURTH (J.), soldat.  
 PLONQUET (G.-G.-U.), soldat.  
 WILLAME (E.-A.), soldat.  
 WILLEM (C.-R.-J.), caporal.  
 DANNAT (P.), soldat.  
 FOVIAUX (F.-P.-J.), soldat.  
 GRASSART (H.), soldat.  
 DRAY (F.-P.-G.), soldat.  
 PILON (F.-L.), soldat.  
 ANCEL (E.-F.), soldat.  
 MENASSADE (M.-L.), soldat.  
 LIENARD, soldat.  
 LECLET (A.-C.-O.), soldat.  
 MOSES (R.-J.-G.), soldat.  
 SOIRON (L.-J.-C.), soldat.  
 NICAISE (A.-L.), sergent.  
 DUCARNE (F.-H.), soldat.  
 MASSON (H.-J.), soldat.

**Novembre 1914**

JOURDAIN (J.-U.), soldat.  
 MARTIN (E.-G.), soldat.  
 MAJOREL (F.-P.), soldat.  
 ROUQUETTE (B.), soldat.  
 MICHEL (R.), soldat.  
 BLONDELLE (E.), soldat.  
 TESTARD (A.-H.), soldat.  
 PETIT (M.-G.), soldat.

MEUNIER (A.-G.-G.), soldat.  
 BAUDRY (A.-J.-L.), soldat.  
 LEFLOND (C.), soldat.  
 CLERC (P.), caporal.  
 LOZE (A.-A.), soldat.  
 VRILLET (P.-E.), soldat.  
 BRASSEUR (L.-L.-J.), soldat.

**Décembre 1914**

AUBIN (E.-S.), soldat.  
 GRASS (J.-L.-H.), soldat.  
 LALAGUE (A.-G.), soldat.  
 PEYEN (J.), soldat.  
 POINTIER (L.-A.), soldat.  
 HERVIN (A.-A.), soldat.  
 DUBUS (J.), soldat.  
 POISSON, soldat.  
 BARBAUD (J.-B.-A.), soldat.  
 BOURGEOIS (F.), soldat.  
 CARBON (V.-D.), soldat.  
 CHIENS (E.-A.), caporal.  
 FILLION (L.-E.), soldat.  
 GAIGNIER (L.-E.), soldat.  
 GARNIER (J.-E.), soldat.  
 GERLACHE (A.-H.), soldat.  
 GERLACHE (L.-G.), soldat.  
 GUIGNARD (J.-P.), soldat.  
 GUILLEMAIN (L.-A.), caporal.  
 HOUDINET (A.-P.), caporal.  
 INGRAIN (M.-A.), soldat.

LANDRIEUX (A.-E.-G.), soldat.  
 LEPROHON (L.), soldat.  
 LEROUX (M.-J.), soldat.  
 NESEN (R.-A.), soldat.  
 PATOU (L.-R.), soldat.  
 PERCEPIED (E.-M.), soldat.  
 POIX (C.-A.), soldat.  
 ROUILLER (P.), soldat.  
 SCHERER (P.), caporal.  
 TONNEL (C.-F.-J.), sous-lieutenant.  
 WELCOMME (A.-A.-H.), caporal.  
 JOURON (J.-J.), sous-lieutenant.  
 LAMBERT (G.-M.), soldat.  
 MORTIER (F.-E.), soldat.  
 DROUARD (L.-L.), soldat.  
 MOULIN (C.-A.), soldat.  
 GUILLOIS (L.-M.-L.), soldat.  
 MASSE (L.-R.), soldat.  
 MARCHOIS (P.-F.), soldat.  
 CHAROY (L.-D.-J.), soldat.  
 GRANDJEAN (A.-H.), soldat.



SCOHIER (C.-A.), soldat.  
FRANÇOIS (H.-J.), soldat.  
MARIE (A.), soldat.

GAUMONT (P.-G.), soldat.  
DUMONCHY (E.-L.), soldat.  
VOTTE (G.), soldat.

## Février 1915

VAILLANT A.), tambour.

LAMBERT (G.), soldat.

## Mars 1915

NOTTRET (J.-H.-E.), caporal.  
BARBANT (J.-B.-A.), soldat.  
CHARON (D.), caporal.  
POIGNON (G.-L.-F.), caporal.

VILFROY (R.-M.), soldat.  
LAURENS (J.-E.-G.), soldat.  
COLLIGNON (A.-F.-A.), soldat.  
DUCHATEAU (A.-E.), soldat.

## Avril 1915

BROSSET (E.), soldat.  
CARION (R.-G.-M.), caporal.  
CARRÉ (M.-J.), soldat.  
COLOMB (R.-G.), soldat.  
DEL RUE (C.), soldat.  
DODEMAN (A.-A.-M.), sergent.  
DUHAMEL (J.-L.-F.), soldat.  
FLAMION (L.), sergent.  
FONTAINE (V.), soldat.  
FOSSIEZ (A.-J.), soldat.  
HEMERY (F.-V.), soldat.  
LAMBERT, caporal.  
LEFRANÇOIS (R.), soldat.  
MORIN (L.-M.-J.), soldat.  
HARDY (F.-J.-J.), soldat.  
BRICK (P.-A.), soldat.  
BURTON (G.-C.-E.), soldat.  
CHASSEUR (A.), caporal.  
DECOMBE (F.-E.), soldat.  
DELHAYE (J.), soldat.  
DESCAMPS (F.-G.-J.), caporal.  
DUFRASNE (L.), soldat.  
DUJARDIN (J.-J.), soldat.  
GARNIER (C.-G.), soldat.  
GENVA (E.), soldat.  
HANNOTICAUX (E.-M.), soldat.  
LAINE (A.-A.-J.), soldat.  
LEFEBVRE (E.-J.-V.), soldat.  
MALLET (V.-E.), soldat.  
MARCHAL (J.-A.-F.), sergent.  
MARIOT (L.), soldat.

MAUROY (C.-F.), soldat.  
MONSCOURT (K.-V.), soldat.  
MOREL (M.), sergent.  
MUNAUT (J.-E.), sergent.  
MYLORD (E.-J.), soldat.  
HEBERT (E.-R.), soldat.  
ROBERT (M.-A.), soldat.  
TOURIN (G.), soldat.  
FOULON (C.-C.), soldat.  
PAROCHE (H.-E.), soldat.  
PELLERIN (E.), caporal.  
DUVERGER (G.-A.), soldat.  
MARTIN (G.-H.-L.), soldat.  
WERTHER (H.-J.), soldat.  
LEFEVRE (P.-H.-A.), soldat.  
METTENDORF (P.), caporal.  
PICAVET (E.-E.), soldat.  
SCHIRM (E.-A.), soldat.  
MERCIER (L.-C.), soldat.  
BOUCHE (G.-H.), soldat.  
MAURU (L.-P.-A.), caporal.  
LASSAUX (J.-G.), soldat.  
NOEL (M.-G.), soldat.  
BONNEFOY (J.-M.-P.-J.), soldat.  
CHAPELAIN (C.-L.), soldat.  
DEPAQUIT (E.-A.), caporal.  
HOREM (R.), soldat.  
LEMAIRE (C.-C.), soldat.  
BRET, soldat.  
LHOTELLIER (G.-L.), soldat.  
BOCHERON (M.-J.), soldat.

## Mai 1915

GARNIER (G.-A.), soldat.  
BARMOIS (A.), soldat.  
DUFOUR (J.-F.-J.), soldat.  
LEGHAYE (A.-C.), soldat.  
JEANPIERRE (A.-G.), caporal.

DUFOUR (G.-A.-G.), soldat.  
GENES (G.-A.), soldat.  
LACOUR (A.-L.-G.), soldat.  
CHOPIN (J.-P.-H.), soldat.  
MARIE (L.-E.), sergent.

## Juin 1915

HAN (H.-L.), caporal.  
DUPONT (M.-L.), soldat.  
DEVERITE (G.-K.-C.), caporal.  
QUEHAN (A.-R.), soldat.  
PRUVOST (F.-E.), soldat.  
MAUVAIS (F.-A.), caporal.  
THOMAS (C.), soldat.

VILETTE (H.-J.), soldat.  
BUREAU (T.), soldat.  
LECLERE (J.-S.), soldat.  
JACHEL (J.-A.), soldat.  
LOISEAU (L.-A.), caporal.  
GERBAUD (L.-P.), soldat.  
NOUVELET (H.-A.), soldat.

## Juillet 1915

GUILLAUME (C.-A.), caporal.  
FREQUIN (J.), soldat.  
DELACHARLERIE (P.), soldat.  
LECEUR (H.-E.), soldat.  
LIEGEOIS (R.-E.), caporal.

LANTREBECQ (A.), soldat.  
MAILLARD (M.-A.-L.), caporal.  
DELPORTE (M.-R.-P.), sergent.  
LEFEVRE (C.-F.), caporal.  
NAUTRE (H.), sergent.

## Août 1915

GETZ (A.), soldat.  
GERARD (L.-A.), soldat.  
DE SCHEPPER (F.), soldat.  
ETIENNE (L.-N.-A.), caporal.

FONTAINE (R.-Ch.), soldat.  
LIEGEARD (A.-L.), caporal.  
DEVARENNE (A.), soldat.  
LOUVET (R.-A.), caporal.

## Septembre 1915

COCU (E.-V.), soldat.

## Octobre 1915

FREJUS (M.-A.), soldat.  
MOUTIER (G.), soldat.  
FOURNEL (A.-H.-J.), soldat.  
BEUVELET (E.-J.), caporal.

CORNU (G.-A.), soldat.  
POULIN (F.), soldat.  
MARTIGNENE (L.-J.), soldat.  
LEDUC (A.), soldat.

## Novembre 1915

GALON (A.), soldat.  
GINET (E.), soldat.  
REMY (H.), soldat.  
VELY (E.-A.), soldat.  
CARQUIN (J.-J.-B.), soldat.  
DEBEAUPUIS (A.-H.), soldat.  
HENAUX (H.-E.-A.), soldat.  
JOBBIN (G.-A.), soldat.  
MEYER (R.), soldat.  
VOITANT (L.-G.), soldat.  
JEANNE (E.-E.), soldat.  
ROGER (L.-J.-C.), soldat.  
BAZIRE (C.-L.-C.), soldat.  
GUET (A.-G.-E.-A.), soldat.  
VIGAN (C.), sergent.  
BERGUIT (G.), soldat.

BESSON (E.-L.), soldat.  
BONNAIRE (A.-Z. V.), sergent.  
BROCARD (P.-E.), soldat.  
CARLIER (G.-E.), soldat.  
COUTEAU (R.-G.), soldat.  
HERBOMEZ (V.), soldat.  
MATHERN (G.-L.-X.), sergent.  
MINET (G.-F.), soldat.  
MOLINIARD (E.), soldat.  
PIERRON (L.), soldat.  
TARPIN (G.-A.), soldat.  
VAN CANNEYT (H.), soldat.  
ALAUX (J.-A.), soldat.  
CALUYER (V.), soldat.  
DAMBRY (A.-V.), caporal.  
DUCELLIER (L.-A.), capitaine.

GABET (C.-E.), soldat.  
LAIGNER (H.-C.), caporal.  
LECLERC (H.-M.), sergent.  
MAZERAN (G.-E.-M.), soldat.  
MEURANT (L.-G.), soldat.  
MOUNY (L.-A.), soldat.  
RUFIN (C.-E.), soldat.  
URBAIN (L.-T.-J.), soldat.  
VASSEUR (J.-F.), soldat.  
VANNESON (K.-G.-E.), soldat.  
VIGNOLLES (F.-M.), caporal.  
BARBIER (H.-R.), soldat.  
BLANCHEMIN (P.-H.), soldat.  
CHARLET (H.-A.-M.), soldat.

HAUTIER (A.), soldat.  
HOSSELET (L.-J.-B.), soldat.  
LASSELIN (P.-J.-E.), soldat.  
LECLERCQ (F.), soldat.  
LECLERCQ (V.-E.), soldat.  
LEFORT (E.), caporal.  
LOBJOIT (H.-E.), soldat.  
MATHIEU (A.-F.), soldat.  
MILLARD (P.-C.), soldat.  
MONTEGU (A.-M.-G.), soldat.  
NAVELET (C.-G.), sergent.  
PERRICHET (L.-C.-A.), sous-lieutenant.  
THARLET (H.-A.-M.), soldat.  
VIRGO (F.), soldat.

**Décembre 1915**

DUEZ (A.), soldat.  
SECHET, soldat.  
HORNY (L.-C.), caporal.  
JAUBERT (A.), soldat.  
LECCOEUR (L.-A.-L.), soldat.  
LAIR (A.-J.-G.-E.), soldat.

MILOT (L.), soldat.  
NICAISE (G.-J.), soldat.  
ROBINET (L.-A.), soldat.  
VANTERS (R.-E.), soldat.  
MOUFFRANC (M.-E.-A.), soldat.

**Janvier 1916**

MARDOC (M.-P.), soldat.  
GAY (L.-J.), caporal.

CHOTTEAU (D.), soldat.

**Février 1916**

GRANDJEAN (J.), soldat.  
DUPAS (F.), soldat.  
DHENIN (O.), soldat.  
LAROCHÉ (Arm.-P.-C.-H.), capit.  
BARROIS (A.-J.), soldat.  
COURTIN (M.-H.), sergent-major.  
COURTIN (O.-L.), caporal.  
CUENANT (P.-V.), soldat.  
FLECHE (A.), sergent.  
GENTELOT (F.-A.), sergent.  
GIBOULET (I.-A.-J.), sergent.  
GEOFFROY (L.-A.-L.), soldat.  
HARDY (L.-F.), sergent.  
HUBERT (M.-A.), soldat.  
LAMY (A.-L.-E.), soldat.  
LANGLOIS (A.-M.), soldat.  
LAVOINE (R.-D.), soldat.  
MAQUART (F.-E.), soldat.  
MARIZIER (F.-E.), adjudant.  
MARTIN (G.), soldat.  
MERCIER (E.-L.), soldat.  
PATOIS (G.-V.-J.-R.), caporal.  
PIRLLOT (A.-J.), sergent.  
PLET (L.-A.-E.), sergent.  
VINCENT (J.-M.-C.), lieutenant.  
ANTOINE (L.-J.-B.), soldat.

BASSET (G.-M.), soldat.  
BAUCHET (E.-F.-J.), soldat.  
BAYART (M.), soldat.  
BOCHARD (E.), soldat.  
BERTIN (G.-R.), soldat.  
BERTRAND (A.-F.), sergent.  
BOCQUET (F.-A.), soldat.  
BOIS (R.-G.), sergent.  
BOURGUINOT (A.-A.), soldat.  
BELLEBOUCHE (A. L.-A.), sous-lieutenant.  
CHAMPION (L.-H.-A.), caporal.  
DEGELCKE (V.-J.), soldat.  
DELAHAYE (J.-J.), soldat.  
DOBOIS (A.-J.), soldat.  
DUBURQUE (T.-L.-W.), soldat.  
DUBUS (P.-R.), soldat.  
DUBUSSET (G.-D.), soldat.  
DUFOUR (P.-G.), soldat.  
FOSSE (E.-E.), soldat.  
FRIEZ (P.-J.-A.), soldat.  
FACON (J.-B.), soldat.  
GALOIS (H.-E.), soldat.  
FELINE (G.-H.), soldat.  
GEOFFROY (A.-P.), soldat.  
FRAMERY (A.-J.-D.), caporal.  
GERMAIN (G.-A.-D.), soldat.

GROUT (M.-A.), soldat.  
HANSEN (H.), caporal-fourrier.  
HERVE (M.-F.), soldat.  
HURIAUX (H.), soldat.  
HASPOT (R.-J.-F.), sous-lieutenant.  
ISAAC (A.-A.), soldat.  
JACOB (E.-J.), soldat.  
JOUEN (G.-H.), caporal.  
KERIRZIN (F.-M.), soldat.  
LACOTE (E.-H.), soldat.  
LAMBIN (C.), soldat.  
LAURANT (G.-L.-E.), soldat.  
LEBRUN (G.-R.), caporal.  
LEGROS (M.-A.), soldat.  
LEMETTRE (J.-B.), soldat.  
LESIGNE (M.-A.), soldat.  
LEMOINE (C.), soldat.  
LIBESSART (M.-E.), soldat.  
LIEGAUX (G.), soldat.  
LONGE (A.-M.), soldat.  
LOUBET (J.-J.), caporal.  
LOUVEAU (A.-G.-F.), soldat.  
LUCAS (P.-C.), soldat.  
MALLET (C.), soldat.  
MARCHAND (R.), caporal.  
MAREAU (P.), soldat.  
MARTIN (A.-E.), soldat.  
MAUSOLEO (P.-J.), soldat.  
MENONVILLE (C.-E.), soldat.  
MIRAUCOURT (C.-L.), adjudant.  
MERLETTE (F.-T.), soldat.  
MORICHON (A.), sergent.  
NICOLAS (L.-P.), soldat.  
PHILIPPOT (H.-R.), sous-lieutenant.  
PRIEUX (R.-L.-G.), soldat.  
PETITFRERE (L.-E.), soldat.  
PORCHY (G.-A.), soldat.  
ROBIN (R.), soldat.  
ROBERT (L.-A.), lieutenant.  
THOMAS (E.-F.), sergent.  
TOURNEUR (J.), caporal.

VOISE (E.-L.), soldat.  
WUILLAUME (G.-A.), soldat.  
AUDIN (G.), soldat.  
BIGNON (G.), soldat.  
CAMBRAY (L.-C.-O.-G.), caporal.  
CAYEUX (R.-E.), soldat.  
CHAMINADE (L.), soldat.  
DEMOULIN (E.-L.), soldat.  
KLEIRGER (J.), soldat.  
LAVAUT (C.), soldat.  
LEPRINCE (M.-L.), soldat.  
LOUIS (P.-L.), sergent-fourrier.  
PECHEUX (L.-H.), soldat.  
PETITFRERE (C.-G.), sergent.  
RIFFLET (M.-A.), soldat.  
ROLAND (A.-L.-F.), caporal.  
VILLEFRANCHE (G.-E.), soldat.  
SAGET (M.-C.-E.), soldat.  
WALLENNE (A.), soldat.  
WATREMEZ (G.-D.), sergent.  
BAECHEL (C.-M.), soldat.  
BOULANGER (E.-C.-A.), soldat.  
DUBOIS (H.), soldat.  
FACON (J.-B.), soldat.  
GUERIN (A.-A.-C.), soldat.  
LANGLOIS (P.), soldat.  
MERIQUE (E.-A.), sergent.  
DEMAREZ (H.), soldat.  
ELOY (G.-A.), soldat.  
ENGELHARD (A.-T.), sous-lieutenant.  
MALTRAIT (F.), soldat.  
DENCEUX (A.), soldat.  
DESMAREST (J.-M.-P.), soldat.  
LEGROUX (L.-A.-M.), soldat.  
MOULIN (J.), soldat.  
TRIOUX (P.), soldat.  
DESPRES (L.-A.), soldat.  
ADAM (A.-R.-H.), soldat.  
CHAVEROU (A.), soldat.  
DEBEVE (J.-B.), soldat.  
DUVERNOIS (P.-G.), sergent.

**Mars 1916**

LE LOUET (A.), sous-lieutenant.  
ESTEFFE (C.-A.-E.), soldat.  
LAZARE (A.-G.), caporal.  
SCHOTT (N.-T.), sous-lieutenant.  
FOURCHE (L.-A.), soldat.

BOULANGER (C.-G.), soldat.  
DELACOURT (L.-J.), soldat.  
LEGRAND (M.-M.), sergent-fourrier.  
BILLET (C.-E.), caporal.

**Avril 1916**

DELMAIRE (R.-J.), soldat.

DUMONT (C.), soldat.

**Mai 1916**

MATHIEU (G.-P.-F.), soldat.



Juillet 1916

FIGARET (J.-A.), cap. adjud.-major.  
BLIN (G.), soldat.  
BOURNISIEN (M.-G.), soldat.  
DELAROCHE (M.-F.-A.), soldat.  
FLEURY (C.-G.), caporal.  
FROMONT (F.-L.), sous-lieutenant.  
LAMBERT (G.-H.-M.), soldat.  
LAPRADE (G.), soldat.  
LAMBERT (F.), soldat.  
LAMARQUE (J.-A.), sous-lieuten.  
PILLIN (C.-A.), soldat.  
SABINEU (J.), soldat.  
BEAUMONT (L.-A.), adjudant.  
BROUILLOT (A.), caporal.  
CHARUEL (R.-J.), soldat.  
CHAUSSY (R.-R.), caporal.  
DEWILDE (H.), soldat.  
DION (G.-L.-E.), sergent-fourrier.  
FRANÇOIS (F.-L.), soldat.  
LESAGE (A.-M.-R.), soldat.  
LEPISSIER (R.-H.), lieutenant.  
MAGRIN (A.-J.), soldat.  
MAIGNE (P.-E.), caporal.  
MERCIER (J.-M.-J.), soldat.  
MORIN (G.-L.-J.), soldat.  
OUTREQUIN (G.-V.), soldat.  
DE PROVENCHERES (M.-J.-R.), capit.  
VANNIER (J.-M.), caporal.  
ANDRIEU (G.-J.-B.), soldat.  
AUBERT (C.-V.), sergent.  
BALAVOINE (M.-J.-D.), soldat.  
BALLAND (G.), soldat.  
BARON (J.-M.-P.-F.), soldat.  
BARTHE (A.-F.), soldat.  
BAUX (J.-J.), soldat.  
BELOT (A.), soldat.  
BERGER (J.-B.), soldat.  
BERTILLEUX (C.-M.-A.), soldat.  
BESNIER (L.-H.), soldat.  
BEYDON (M.-F.-G.), soldat.  
BIENFAIT (C.-G.), soldat.  
BILLARD (C.-S.), soldat.  
BINTNER (M.), soldat.  
BOCHET (G.-A.), sergent.  
BOUCHELET (M.-E.), soldat.  
BOUSQUET (M.-O.), soldat.  
BOUVIER (P.-A.), soldat.  
BRADY (G.), soldat.  
BREMIEUX (A.), caporal.  
CARDELAIN (E.-J.), soldat.  
CAREZ (G.-J.-B.), soldat.  
CALLENDRET (J.-M.), caporal.  
CAROL (G.-J.-E.), soldat.  
CELTON (T.-J.-F.-M.), soldat.  
CHEVREUIL (P.-R.), caporal.  
CLAYE (R.), sergent.  
COILOT (E.-X.), sergent.  
COMPERAT (A.-C.), soldat.  
CORDIER (H.), soldat.  
CORNU (J.), soldat.  
COSTES (J.-L.), soldat.  
COUZY (M.-G.), soldat.  
GROZAN (E.), caporal.  
DAVID (L.-E.), soldat.  
CHEVALLIER (P.-F.), sous-lieutenant.  
DEBEAUVOIS (C.-A.-J.-B.), soldat.  
DEGRET (L.), sergent.  
DEGRICOURT (G.), soldat.  
DIEVAL (A.), soldat.  
DINGREVILLE (G.-A.-F.), soldat.  
DUBOIS (M.), soldat.  
DUBUISSON (P.), soldat.  
DUCOS (J.), soldat.  
DUEZ (L.), caporal.  
DUFAY (J.-A.-L.), soldat.  
DUPRESNE (A.-P.-J.), caporal.  
DUHEM (G.-V.-J.), sergent.  
DUMARQUEZ (P.-J.), soldat.  
DUPONT (L.-J.-B.), caporal.  
DUVAL (A.-M.), soldat.  
DURIEZ (J.-H.-J.), soldat.  
DUTHOIT (O.-E.-C.), soldat.  
DAGNICOURT (C.-J.), soldat.  
EVRARD (H.), soldat.  
FAUCHEUX (A.), cap.-fourrier.  
FLAMENT (A.-A.-J.), soldat.  
FORTIN (A.-J.-C.), soldat.  
FOURNY (P.-C.), soldat.  
FOY (L.), soldat.  
FRANÇOIS (A.), soldat.  
FRESSON (M.-A.), soldat.  
GABEN (M.-P.-N.), soldat.  
GALLAND (J.), soldat.  
GASPARD (N.-V.), caporal.  
GAUVRIT (V.-E.-P.), caporal.  
GAZAN (R.-E.-M.), caporal.  
GIMARD (D.-A.), soldat.  
GOUGON (J.-A.), soldat.  
GOYER (R.-G.-A.), soldat.  
GRAS (H.), soldat.  
HERMES (J.), caporal.  
HURAU (G.-F.), soldat.  
JAMES (M.-P.), soldat.  
JEAN MARIE (A.-J.), sergent.  
JOLI (L.), soldat.  
JOUAULT (A.-R.), soldat.  
JURE (F.), soldat.  
LACOUR (G.), soldat.  
LALLART (A.-C.), soldat.  
LANDOIS (L.-E.), soldat.  
LANOUGANDERE (H.), soldat.  
LANTOINE (G.-D.), soldat.  
LAURENT (E.), soldat.  
LAURENT (G.), soldat.

LAVERNHE (J.-E.-D.), soldat.  
LEBEIGLE (E.-G.), soldat.  
LECAMP L.-J.), soldat.  
LECRENAIS (R.-L.), soldat.  
LEFEBVRE (E.-T.), soldat.  
LEGOT (A.), soldat.  
LE GUELVOUT (J.), soldat.  
LENFANT (A.-E.), soldat.  
LENOBLE (M.), soldat.  
LORY (L.-A.), soldat.  
LUCE (R.-D.), soldat.  
LEMAITRE (M.-E.-A.), sous-lieuten.  
MAILLIEZ (A.-J.-B.), caporal.  
MARCHAND (E.-F.-L.), soldat.  
MASSENOT (E.-L.-R.), sergent.  
MASSOL (J.-M.-J.-P.), soldat.  
MATHIEU (L.-C.), sergent.  
MAUTE (R.), caporal.  
MAXIMY (P.-M.), sergent.  
MERITTE (A.-H.-C.), caporal.  
MONCHATRE (E.-L.-F.), soldat.  
MUSSEROTTE (L.), soldat.  
OLIVIER (E.), soldat.  
OUDIN (V.-E.), sergent.  
PATIN (L.-G.), soldat.  
PELLETIER (C.-C.), soldat.  
PEYARD (M.-O.), soldat.  
PITTIE (C.-F.), soldat.  
POULAIN (C.-T.-A.), soldat.  
PADIEU (E.-H.-P.-A.), capitaine.  
PELLAT (Y.-M.-R.), sous-lieutenant.  
PELLIER (A.-J.), sergent.  
RAMADIER (M.-J.-B.), soldat.  
REMOLUE (P.-L.), soldat.  
RIGAMBERT (J.-A.), soldat.  
RISPE (A.-J.), soldat.  
ROBERT (C.-M.-A.), soldat.  
ROGER (J.-A.), caporal.  
ROUSSET (M.), soldat.  
SAUVAGE (T.), soldat.  
SYLVAIN (F.-E.), caporal.  
SIMON (G.-A.), soldat.  
St-IOUANNES (A.-J.), soldat.  
TANDART (H.-C.-E.), soldat.  
TARDIOT (A.-E.), soldat.  
TAVERNIER (E.-A.), soldat.  
TEISSIER (F.), soldat.  
TERMISSIEN (M.-A.), soldat.  
THIBAUT (A.-M.-J.), soldat.  
THEREAU (L.), lieutenant.  
THIL (E.-L.-A.), capitaine.  
TRANCHESSEC (C.), soldat.  
TREMONT (P.-H.), soldat.  
THUILLIER (A.-R.), soldat.  
TREMOUTET (E.-J.-C.), soldat.  
VASSAUX (T.), soldat.  
VAUDOIS (E.-A.), aspirant.  
VOILLAUME (G.), soldat.  
VIGNERON (P.-A.-E.), soldat.  
VIGUIER (A.-P.-M.), soldat.  
VEYRIE (A.-B.), soldat.  
CLOAREC (J.-L.), soldat.  
DAVID (J.-P.), soldat.  
DELAHAIGUE (M.-R.), soldat.  
DELAHAYE (L.-M.-H.), soldat.  
DELORTE (R.-J.-E.), soldat.  
DESPREZ (E.-H.-J.), soldat.  
DORTHEZ (G.-R.-F.), soldat.  
DUCROCQ (E.-L.-A.), soldat.  
DUMONT (M.-A.), soldat.  
DUMONT (R.), soldat.  
GALLIAT (H.-C.), soldat.  
GAUFFICHON (P.-S.), soldat.  
GUINOT (M.-M.), sous-lieutenant.  
JANDARD (J.-M.), caporal.  
JEAN (C.-E.-M.), soldat.  
LANDREA (F.-G.), soldat.  
LASNE (E.-A.-Z.), soldat.  
LAVALL (S.-M.), caporal.  
LEFORT M.-F.-F.), soldat.  
LESOURD (L.), soldat.  
LEVEILLE (E.-E.), soldat.  
MAILLOT (A.), soldat.  
MEUNIER (P.-M.), soldat.  
NICOLAS (H.-F.-H.), soldat.  
OGE (R.-G.-A.), soldat.  
PARMENTIER (J.-A.), soldat.  
PIEL (A.-P.), soldat.  
SAHUT (A.-J.), soldat.  
TELLIER (A.-E.-A.), soldat.  
THUILLIER (A.-R.), soldat.  
VERONIQUE (P.-J.), soldat.  
VINAS (H.-A.-F.), soldat.  
BOURGEOIS (H.-J.), soldat.  
BREMEAU (P.), sergent.  
EHRMANN (A.-L.-A.), sergent.  
DREMEAU (P.), sergent.  
FANIARD (M.), caporal.  
FILLASSIER (G.), soldat.  
GUIGNARD (A.), soldat.  
LECRAS (A.-G.), caporal.  
LEFORT (G.), soldat.  
PETHE (F.-E.), soldat.  
REGNAULT (A.-L.), soldat.  
SACAVIN (L.-M.), soldat.  
BODIN (A.), soldat.  
FRUGIERE (P.), soldat.  
FIGARET (J.-A.), cap. adjud.-major.  
GUESTAULT (D.-E.), soldat.  
LE CARS (J.-B.-J.-M.), soldat.  
LEGRAND (A.-M.), caporal.  
LEVESQUE (E.-A.), soldat.  
MACQUART (E.-J.), soldat.  
MAUGNIE (J.), soldat.  
PERIDON (C.), soldat.  
BROUARD (R.-E.-H.), soldat.  
CONSTANS (A.-G.), soldat.  
ROUX (P.-M.), soldat.  
VICTOIRE (A.), soldat.  
BERTHIER (F.-J.), soldat.



BODOT (C.-M.), chef de batail.  
 DERNONCOURT (C.), soldat.  
 GRUEL (M.-P.), soldat.  
 LEMOYNE (C.-H.), sergent.  
 PASQUIER (M.), soldat.  
 TENET (A.), caporal.  
 DOUVLIN (V.-E.), soldat.  
 BOYÉ (L.), caporal.  
 CORBY (A.-H.), soldat.  
 DOUMERC (E.-E.), caporal.  
 DOYELLE (P.-R.-J.), soldat.  
 DUMAZY (J.-L.), soldat.  
 DUSAUSOY (G.-E.), soldat.  
 MESNIL (F.-A.-G.), soldat.  
 PETIT (J.-L.), soldat.  
 POULET (M.-P.-L.), soldat.  
 ROBIOLE (G.-R.-L.), adjudant.  
 SALAVILLE (D.-S.), soldat.  
 TANNEVART (J.-H.), soldat.  
 BODIE (A.), soldat.  
 CAUCHY (E.), caporal.  
 FONTENIER (A.-L.), soldat.  
 MAUREL (A.), soldat.  
 QUENTIN (S.-G.), caporal.  
 SOULPIN (C.-A.), soldat.  
 TARDIEU (F.-J.), soldat.  
 VERGNES (C.-F.-M.), caporal.  
 MICHLS (R.-A.), soldat.  
 PHILIPPE (A.-L.), caporal.  
 PITET (F.), soldat.  
 SURCIN (F.-C.), soldat.  
 DELMOTTE (A.-C.), soldat.  
 DUPONT (F.-A.), soldat.  
 MAUGER (R.-A.), soldat.  
 MODERE (A.-E.), soldat.  
 NÉEL (A.-L.), soldat.  
 REGNAULD (G.-A.), soldat.  
 ALLINE J.-B.), soldat.  
 ABRAN (C.-P.), soldat.

BOUILLON (A.-C.-S.), soldat.  
 BOUSQUET (P.-D.-E.), soldat.  
 COHAN (V.-A.), soldat.  
 DALET (A.-E.), soldat.  
 DOUCHE (C.-G.-L.), caporal.  
 DURETZ (P.-D.-G.), soldat.  
 GIRARDEAU (A.-T.-M.-E.), soldat.  
 LAURENCE (E.-J.-A.), soldat.  
 LESUISSE (E.-E.), soldat.  
 LHULLIER (R.-J.-A.), caporal.  
 MAGNEAU (J.-J.), soldat.  
 MANGIN (V.), soldat.  
 NAVARRE (A.-H.), soldat.  
 PICHOT (T.-J.), soldat.  
 THEROND (A.-M.), soldat.  
 THEROND (R.-L.), soldat.  
 TRANCHECOSTE (J.-B.-F.), soldat.  
 BONNET (L.-A.-M.), soldat.  
 DODEY (J.-P.), soldat.  
 FLORIMOND (L.-A.), soldat.  
 GERARDIN (A.-M.), sergent.  
 HANGUY (L.-C.), soldat.  
 LERAT (G.-D.), soldat.  
 VERNIN (L.), soldat.  
 ALMERAS (A.-J.-C.), soldat.  
 BENOIT (J.-C.), soldat.  
 DELAUNAY (L.), soldat.  
 DELILIE (J.), soldat.  
 JESUS (V.-C.), soldat.  
 JOLIN (H.-E.), soldat.  
 MAGNE (J.), soldat.  
 VINCENT (A.-L.-A.), soldat.  
 LESIEUR (V.-J.), caporal.  
 DEBRAY (M.-D.), soldat.  
 GIRARD (L.-A.), soldat.  
 BRUYERE (C.), caporal.  
 QUILLET (P.-A.), soldat.  
 JOUY (E.-E.-L.), soldat.  
 PIGNON C.-A.-G.), soldat.

**Août 1916**

PLAISANT (E.-A.-D.), soldat.  
 POLIT (J.-V.-J.), soldat.  
 DELAUNAY (L.-A.-H.), soldat.  
 MESTREL (A.), caporal.  
 DUFOUR (P.-G.), soldat.  
 FRIEZ (P.), soldat.  
 BALAVOINE (M.-D.-J.), soldat.  
 SALZMANN (H.-G.), soldat.  
 LALLIER (R.), soldat.

MARJOLLET (L.-A.-M.), soldat.  
 JOLLY (J.-H.-E.), soldat.  
 BARRIERE dit le Rouge, soldat.  
 BROCHET (F.-C.-E.), soldat.  
 LARUELLE (F.-C.-J.-B.), soldat.  
 LESAGE (E.-A.), soldat.  
 PAQUET (A.), soldat.  
 BIDAULT (C.), soldat.

**Septembre 1916**

BELLEINGUER (O.), caporal.  
 RACT (J.), soldat.

ROMIEUX (A.-E.), soldat.



**Octobre 1916**

CAMBRON (M.-C.-G.), soldat.	COVET (S.-A.), soldat.
MARECHAL (A.-A.), sergent.	LARDY (P.), soldat.
PINGAT (A.-E.), soldat.	BEHAGHE (E.), soldat.
RAVEYRE (M.-J.-B.-J.-A.-J.), soldat.	BUNONT (A.-D.), soldat.
LAMBERT (F.), soldat.	MONZAT (F.), soldat.
DESCHEPPER (H.-P.-G.), soldat.	CHOLAIN (J.), caporal.

**Novembre 1916**

THIEBAULT (F.), caporal.	COSTES (R.-J.), soldat.
HUON (E.-L.), soldat.	FREBERT (C.-E.-A.), soldat.

**Décembre 1916**

GOURY (J.-A.), soldat.	DIERS (F.-L.-A.), soldat.
COLLIGNON (D.-A.), soldat.	JEAN (M.), soldat.
GALAUDIER (A.), soldat.	PIERS (M.-H.), soldat.
FAURE (A.-A.), soldat.	ROBERT (A.-F.-M.), soldat.
FESSELET (A.-E.), soldat.	BLAIS (R.-L.), caporal.

**Janvier 1917**

MIDOUX (J.-P.), soldat.	FARDONNEZ (L.), sergent.
-------------------------	--------------------------

**Février 1917**

BERRUET (M.-L.-P.), aspirant.	LAPEYRADE (P.), soldat.
GIFFARD (J.-A.), caporal.	DENŒUX (A.), soldat.

**Mars 1917**

SEGUENOT (H.-N.), caporal.	DELAMOTTE (L.-G.), soldat.
HENRIEZ (J.-J.), soldat.	VIGNOLO (J.-M.), capitaine.

**Avril 1917**

GASCOIN (A.), soldat.	LALEMAND (C.-E.), soldat.
-----------------------	---------------------------

**Mai 1917**

ANDRÉ (M.-F.), soldat.	COUTOULY (A.), soldat.
MONGIE (J.-J.-M.-B.), soldat.	DAVOINE (A.-D.), soldat.
POGNON (H.), caporal.	DAYROSE (E.-F.), soldat.
TOULZAC (D.-P.-L.), soldat.	DEHOUX (L.-J.-B.), soldat.
ALLARD (V.-P.-J.), soldat.	DEMORY (E.), sergent.
AUDAT (J.), soldat.	DELESTREZ (P.-H.), soldat.
BAILLON (M.), soldat.	DRUART (L.-H.), soldat.
BERTRAND (A.-A.), sergent.	DUEZ (H.-A.), caporal.
BONTEMPS (L.-M.), soldat.	DUMARCHE (V.), soldat.
BOON (D.-J.-A.), caporal.	DUPLOYE (V.-E.), lieutenant.
BRUERRE (E.), soldat.	DUPUIS (F.), soldat.
CALVEZ (F.-M.), soldat.	ESTRIPEAU (R.-M.), soldat.



FAUCON (J.-M.-L.-A.), soldat.  
 FOREST (M.), caporal.  
 FOULON (J.-H.), sergent.  
 GARROS (J.-M.), soldat.  
 GERAUDIE (H.), soldat.  
 GOSSELIN (G.-F.), caporal.  
 GOUNOT (M.), sergent.  
 HAMON (J.-P.-M.), soldat.  
 HUMBERT (L.), caporal.  
 JACQUOT (L.-L.), caporal.  
 JAUBERT (G.-F.), soldat.  
 KEISER (P.-H.), soldat.  
 LACAY (J.-A.), soldat.  
 LACAZE (S.-J.-B.), soldat.  
 LAMBERT (P.), cap.-fourrier.  
 LEBLAN (E.-O.), soldat.  
 LEBRUN (L.-O.), caporal.  
 LE CALVEZ (F.-M.), soldat.  
 LEGRAND (H.-A.), soldat.  
 LETULLE (A.-J.), soldat.  
 LETESSIER (A.-L.-J.), soldat.  
 LUQUET (A.-E.-H.), soldat.  
 MACQUET (G.-L.), sergent.  
 MAILLARD (J.-E.), soldat.  
 MEURICE (T.-E.), soldat.  
 MILLON A.-S.-V.), soldat.  
 MIREMONT (J.-J.), soldat.  
 MONTERON (E.), soldat.  
 NEGRE (L.-A.), soldat.  
 NEGRERIE (F.), soldat.  
 NOMINE (C.-C.), sergent.  
 PARUIT (P.-E.-E.), soldat.  
 PEDEPRAT (P.-A.), soldat.  
 PERCEBOIS (A.-P.), sous-lieutenant.  
 PEYRONNET (L.), soldat.  
 PEYRONNY (A.), soldat.  
 PEYTOURAUD (P.-J.), soldat.  
 QUILLE (J.), soldat.  
 QUILHOT (J.), soldat.  
 RICHARD (A.-E.), soldat.  
 SALLES (E.-L.), soldat.  
 SASSERIE (L.-E.-E.-J.), soldat.  
 SAUZET (R.), soldat.  
 SENCHOU (J.), soldat.  
 SOMEN (C.-M.-J.), adjudant.  
 THIBAUT (M.-P.-R.), soldat.  
 TOULIAN (J.-A.-P.), caporal.  
 VEREIN (A.-J.), soldat.  
 BAUDE (J.), soldat.  
 BEAUCHAMP (A.-A.), soldat.  
 CATTEAU (H.), soldat.  
 CHALUT NATAL (C.-E.), adjud.-chef.  
 COSTE (J.), soldat.  
 DELANDE (E.-F.), soldat.  
 DUPONT (V.-C.), soldat.  
 ENSERGUEIX (P.-M.), soldat.  
 GADELIN (P.-J.), soldat.  
 GALLERON (A.-M.), soldat.  
 GERARD (J.-M.) caporal.  
 GOGNY (H.-E.), sergent.  
 LAFORGE (A.), soldat.  
 LECROCC (H.-E.), soldat.  
 MARRE (E.-L.), soldat.  
 MOUCHARD (A.-F.), soldat.  
 PERICAUD (J.-B.), soldat.  
 PERNAUDET (J.-A.), soldat.  
 SARTRE (M.-A.-J.), soldat.  
 SINET (A.), soldat.  
 TABART (F.), soldat.  
 TAUTELLIER (L.-P.), soldat.  
 VANDENHENDE (R.-J.-B.), soldat.  
 VAN MULLEN (C.), soldat.  
 VIGROUX (H.-P.), soldat.  
 ALLEAUME (J.-J.-L.), sergent.  
 ALMERAS (P.-L.), soldat.  
 BARRIERES (A.-J.), soldat.  
 BRACHET (F.), soldat.  
 BROCHE (L.), soldat.  
 COSTES (E.-A.), soldat.  
 LEFEBVRE (X.-L.), soldat.  
 CROOKS (R.), soldat.  
 MESPLE (J.-G.), soldat.  
 PEYROT (E.), soldat.  
 PUNTIS (J.-B.-F.), soldat.  
 QUENARDEL (G.-R.-L.), soldat.  
 VALY (J.-A.-C.), soldat.  
 COLTE (E.-N.), soldat.  
 CRIN (J.-F.), sergent.  
 DEMEILLIERS (J.-J.-E.), soldat.  
 MAISTRE (A.-L.-A.-J.), aspirant.  
 MAYE (P.), soldat.  
 NAMUR (R.), soldat.  
 PIERRON (H.-M.-A.), soldat.  
 PLANQUE (A.-L.), caporal.  
 REMANDE (J.-C.), soldat.  
 TRUBERT (P.), soldat.  
 VANDENBILCKE, soldat.  
 BEAL (C.-M.), soldat.  
 BERTRAND (F.), soldat.  
 CHATAIGNER (E.), soldat.  
 COSTES (B.), soldat.  
 DAUGE (L.), soldat.  
 ITIER (S.-J.-I.), soldat.  
 MASDUPUY (H.), soldat.  
 SEBE (P.-M.-E.), sous-lieutenant.  
 FONTAINE (J.-F.), soldat.  
 ROSENMULER (G.-A.), soldat.  
 THOMAS (J.-R.), soldat.  
 TOUGE (A.), soldat.  
 LAMBERT (L.-A.), caporal.  
 BLUEM (C.-R.), cap.-fourrier.  
 POITRINET (D.-A.), soldat.  
 TIXIER (C.-E.-E.), soldat.  
 TREMOLIERE (I.-L.), soldat.  
 BAUCHET (M.-A.-H.-C.), soldat.  
 BELLANCOURT (P.-A.-V.-C.-J.), sold.  
 BRUNEL (P.-E.), soldat.  
 COLDEFY (J.), soldat.  
 CORNET (J.-E.), capitaine.  
 COSTES (P.-F.), soldat.

COUVIGNON (F.), soldat.  
 DEBRABANT (L.-J.), sergent.  
 DRUESNES (L.), soldat.  
 DUBILLE (P.), soldat.  
 DUBOIS (F.-L.), soldat.  
 DUBU (E.-A.-J.), soldat.  
 DUFOUR (J.-J.-B.), soldat.  
 GADELIN (H.-L.-V.), caporal.  
 GANTIER (A.-F.), soldat.  
 HAMON (P.-M.), soldat.  
 HANNEQUART (A.-E.), soldat.  
 LACAZE (H.-A.-L.), soldat.  
 LATTELAIS (R.-B.-A.), cap.-four.  
 MIRGAINE (M.), sergent.  
 MOINS (F.-E.), méd. aid.-maj. 2<sup>e</sup> cl  
 MOREL (L.-A.), soldat.  
 MOTLET (A.-H.), soldat.  
 MOUTON (C.-I.), soldat.  
 MOUTON (F.-P.), caporal.  
 MUEL (E.-P.), soldat.  
 PEYRICHOUT (L.), soldat.  
 PHILIPPART (A.-J.), soldat.  
 PRE (M.-D.), soldat.  
 RIDOUX (L.-H.-J.), soldat.  
 SUZANNE (E.-E.-O.), soldat.  
 TROUBLAN (H.-E.), caporal.  
 VAQUETTE (A.), soldat.  
 VERT (J.-M.), soldat.

## Juin 1917

BROHET (G.-Z.), soldat.  
 MAXIMY (A.-J.), soldat.  
 GALMICHE (H.-V.), soldat.  
 FOURNIER (A.), sergent.  
 NOUVION (L.-M.), adjudant.  
 GAMBERT (J.-E.-A.), sergent.  
 GIRAULT (G.-C.), soldat.  
 LEMALE (V.-P.), sergent.  
 MASSON (A.-L.), soldat.  
 MERCAUX (M.-H.), soldat.  
 NIEUX (C.-P.), soldat.  
 DUEZ (N.-L.-A.), caporal.  
 LEVRECHON (M.-J.), soldat.  
 LALESQUE (A.), soldat.  
 FALTREPT (J.), soldat.  
 TERLYNCK (L.), soldat.  
 FRUCHART (G.-F.), soldat.  
 DACQUIN (A.-A.), soldat.  
 MOURA (A.-P.), soldat.  
 RAFY (L.-E.), soldat.

## Juillet 1917

HEBERT (P.-L.), soldat.  
 MARPAUX (V.-P.-M.), soldat.  
 RENVOIZE (J.-H.), soldat.  
 WASSERMANN (R.-E.), soldat.  
 BRAULT (A.-C.), soldat.  
 GUIZEMBERT (J.-D.), soldat.  
 JENVRAIN (E.-H.), soldat.  
 LASERRE (J.-H.), soldat.  
 LECOEUR (A.-H.), soldat.  
 LERE (F.-K.), soldat.  
 MASSARD (G.-M.), soldat.  
 MODERE (P.), adjudant.  
 STENNE (L.), soldat.  
 VAQUETTE (P.-S.-V.), soldat.  
 ROUZAUD (F.), soldat.  
 COTTON (H.-J.), soldat.  
 CUINIERES (P.), caporal.  
 MACLIN (J.-H.), sous-lieutenant.  
 DEUDON (E.), soldat.  
 INGLEBERT (X.-J.), soldat.  
 OLIVIER (I.-A.), soldat.  
 PARIS (J.-V.), soldat.  
 LAPLAUD (P.-J.), soldat.  
 PUJOL (P.), soldat.  
 RIGAIL (J.), soldat.  
 TOUZEAU (R.-P.), soldat.  
 NEROS (L.-M.-J.), soldat.  
 ESNAULT (P.-L.-J.-M.), soldat.  
 PUEL (E.-B.), soldat.  
 BASTIER (A.-A.), soldat.  
 CHAPELAIN (T.-J.), soldat.  
 DUPUIS (M.-G.-D.-J.), caporal.  
 DUSSART (E.), soldat.  
 GIRARD (M.-L.), soldat.  
 LUYE (J.-B.), soldat.  
 MARX (J.-B.), soldat.  
 PAILLASSA (J.-P.), soldat.  
 PAPAIX (F.), soldat.  
 PARAIRE (F.), soldat.  
 PERILLON (M.-P.), soldat.  
 PERSON (P.-F.-F.), caporal.  
 PONTON (N.-R.), soldat.  
 FEATHER (R.-E.-J.), soldat.  
 CARAMAN (J.-J.-L.), soldat.  
 THULLIER (E.-A.-P.), sergent.  
 VANDAMME (H.), soldat.  
 VERNIOLES (C.-R.), caporal.  
 CHARRIER (L.), soldat.  
 COLNOL (G.), soldat.  
 DESLOGES (C.-F.-G.), soldat.  
 DRIEMANS (A.-R.-P.), soldat.  
 LIOTARD (L.-A.-E.), soldat.  
 MACQUART (E.-A.), soldat.  
 MONJANEL (L.), soldat.  
 ANGELE (J.-D.), caporal.  
 MASSIE (G.), caporal.  
 QUERE (J.-M.), caporal.  
 DEPAGNE (A.-A.), soldat.

**Août 1917**

POIRIER (H.), soldat. GRATENS (P.-L.), soldat.  
BOUTIN (H.-A.-J.), soldat. RAMPNOUX (E.), soldat.  
CHARLIER (L.-A.), adjudant.

**Septembre 1917**

BOURDEAU (J.-P.), soldat. POUYADON (P.-A.), soldat.  
KERSALE (J.-P.-M.), soldat. BEAU (G.), soldat.  
DENOYEL (J.), soldat. PUITG (J.-D.), soldat.  
FOURMENTAUX, soldat. VERGNE (M.), soldat.  
GUY (A.-V.), soldat. QUENTIN (C.), soldat.

**Octobre 1917**

RAFFESTIN (L.-E.), soldat. BOUGUES (L.-J.-M.), soldat.  
REGNIER (G.-J.), soldat. RAGUIN (A.-J.-M.), soldat.  
GIRARDEAU (A.), soldat. MICHELENA (P.), soldat.  
PAGNOD ROSSIAUD (G.-A.), serg.

**Décembre 1917**

KERBASTADT (A.-E.), soldat. PORTALET (A.), soldat.  
EGRET (A.), soldat. JACOBOWITZ (D.), soldat.  
GLASSER (R.), soldat. TEULET (J.-M.-E.), caporal.  
GUYARD (R.), soldat. DULOUNG (A.-A.-E.), soldat.  
COUVIN (J.-G.), soldat. PONS (L.-A.), soldat.

**Janvier 1918**

BONNIDON (A.-J.-P.), soldat. LEDUCQ (L.-J.-B.), soldat.  
LEGUY (A.-V.), soldat. BARBIER (G.-A.), sergent.  
MICHEL (C.), soldat. GUENARD (A.-J.), soldat.  
CRETON (M.-L.-N.), caporal. DEBAR (R.-J.), soldat.  
GARRET (M.-E.-V.), soldat. LIME (H.-R.), caporal.

**Février 1918**

BOUQUET (O.-E.), soldat. LAMAGNERE (L.), soldat.  
DENIS (L.-G.), caporal. MILLET (H.-A.), soldat.  
DOULE (L.-A.), soldat. SERRE (J.-C.), soldat.  
JEGOU (F.-M.), soldat.

**Mars 1918**

BARTHELEMY (R.-M.), soldat. LASALLE (M.-E.-C.), soldat.

**Mai 1918**

VANDELS (C.-L.), soldat. SOUCY (L.), soldat.  
SANDELIS (F.-L.), soldat. FOUSSE (P.), soldat.  
DAMART (R.-P.-L.), soldat. GALLES (P.-G.), caporal.  
BLOTIERE (M.-E.-A.), soldat. JACQUOT (M.-O.), soldat.  
FOURGEUX (M.-V.), soldat. CLAISSE (E.), soldat.  
PLAZANET (A.-F.), sergent. DUBOIS GACHE (F.-J.), caporal.  
RABOUIN (H.-C.), soldat. BOURSIER (A.-J.-M.-A.), lieutenant.  
ARBIN M.-E.), soldat. CORNU (O.-H.-C.), soldat.  
VALLEE (M.-C.-L.), soldat. VANDEWYNKEL (G.), soldat.  
DESCAMPS (J.-B.-C.-J.), soldat. BOCQUILLON (G.-P.-J.), soldat.  
BLANC (J.-C.), soldat. DELAINE (E.-P.), sergent.  
COUZERGUES (J.-R.-R.), soldat. RUELLE (P.-H.), soldat.  
ROCHE (A.-A.), soldat.

**Juin 1918**

VIGNOT (J.-C.), soldat. VAURS (A.), soldat.  
LEFEBVRE (M.-V.), sous-lieutenant. WIDHEM (F.-A.-J.-B.), caporal.  
JEAUNEAU (A.-C.), soldat. CREPIN (G.-J.-A.), méd. maj. 2<sup>e</sup> cl.  
BENE (C.-E.), soldat. BOUCHET (E.-E.), soldat.  
BOLLE (A.-B.-F.), cap.-fourrier. CUO (C.-J.-A.), soldat.  
DROUOT (G.-E.-E.), sergent-fourrier. MOREAU (R.-A.), soldat.  
KERVEILLANT (A.-M.), soldat. PY (C.), soldat.  
LENGRAND (H.), soldat. SIRIEIX (P.), caporal.  
LE SOMPTIER (M.-E.), soldat. VINGTTROIS (G.-R.), soldat.  
BERLEUX (L.-F.), sergent. ANGLARES (L.-P.-A.), soldat.  
COURTOIS (C.-M.), soldat. BERTRAND (J.-C.), soldat.  
LAMBERT (A.-J.-B.), caporal. BENARD (L.-A.), soldat.  
LE MOING (P.-V.), sergent. CLERGEOT (M.), serg.-fourrier.  
LENDOSTE (P.-A.), caporal. HAVET (A.-G.-L.), soldat.  
PICHER (E.-A.-A.), caporal. LAVERGNE (J.-H.), soldat.  
RICHE (C.-M.), soldat. HUSSON (A.-R.), soldat.  
RONNE (E.-L.), caporal. MENU (A.-L.), caporal.  
SEIGNOBOS (G.-A.), soldat.

**Juillet 1918**

FAURE (M.), soldat. FRANÇOIS (G.), soldat.  
BOIS (M.), caporal. FOURNIER (R.-M.), soldat.  
BELAVAL (R.-P.-E.), caporal. GARRIGUES (F.), soldat.  
BESSIN (J.-A.), soldat. GEFFE (C.), soldat.  
BETREMIEUX (J.-N.), soldat. GRELON (J.-P.), caporal.  
CAILLOT (J.-E.), soldat. GUAY (M.-F.), soldat.  
CAVALLIER (A.), soldat. JACQUART (M.-A.), soldat.  
CHALAUD (C.-T.), soldat. GUY (J.-G.), caporal.  
CHARTRON (P.), caporal. HUARD (J.-E.), soldat.  
COLLIGNON (L.), soldat. LEVERGER (A.-J.-M.), soldat.  
COUPEVENT (L.-H.), soldat. LEROUX (L.-J.), soldat.  
CUVILLIER (G.), soldat. MADIOT (H.-A.-L.), capitaine.  
DELOBEL (G.-L.-C.), soldat. MARTIN (J.-J.), soldat.  
DEWIDHEM (A.-J.-A.), soldat. MAUDET (M.-L.-E.), soldat.  
DROUADAINE (E.-M.), soldat. MARTIN (P.), sergent.  
DURE (C.), soldat. MORICE (A.-G.), soldat.  
DUMEREAU (A.), caporal. MOUNIER (A.-P.-M.), soldat.  
FOUGEROUX (J.-M.), sergent. NINOT (M.), soldat.



B.D.I.C

PARENT (A.-M.), soldat.  
 PENDARIES (E.-S.), caporal.  
 POTEI (F.-L.), adjudant.  
 RONDOT (E.-P.), soldat.  
 SAUVÉE (J.-F.), soldat.  
 THEVENOUX (F.-V.), caporal.  
 VAN KYCKEGHEM (C.), soldat.  
 CALAME (M.-E.), caporal.  
 DEGARDIN (J.-A.), soldat.  
 DELARUE (A.-L.-E.), soldat.  
 DERVIN (J.-C.), soldat.  
 DUBOIS (J.-M.-A.), soldat.  
 ESCABASSE (G.), soldat.  
 FARGE (V.-F.), soldat.  
 FONTAINE (P.), soldat.  
 FOUILLEUL (C.-E.), soldat.  
 FOURNIER (G.-J.-M.), soldat.  
 GERARD (C.-M.), caporal.  
 JACQUIER (R.-M.-J.), soldat.  
 NOEL (L.-A.), soldat.  
 THOMAS (M.-S.-M.), soldat.  
 ARNAL (S.-A.), soldat.  
 ANJOULAT (A.-J.-J.), soldat.  
 BEGUIN (J.-M.-A.), soldat.  
 BELLAMY (A.-L.), soldat.  
 BERTIGNON (H.-L.), aspirant.  
 BLIN (V.-H.), soldat.  
 BROSSE (F.-M.-H.), soldat.  
 BRUNEAU (L.-V.), soldat.  
 CHALAUD (O.-J.), soldat.  
 CHEFDEVILLE (E.-L.), soldat.  
 CHEVALLIER (L.-J.), soldat.  
 CINTRAT (P.-J.), soldat.  
 DAMBREVILLE (R.), soldat.  
 DAULAIN (E.-M.-G.-H.), soldat.  
 DESCHAMPS (M.), caporal.  
 DESCOUTURES (J.-H.), soldat.  
 DERRIEN (Y.-J.-M.), soldat.  
 DUMONT (A.-A.), soldat.  
 FAUCONNIER (E.-J.), caporal.  
 GAUTIER (M.-R.), soldat.  
 GERMAIN (M.-L.), soldat.  
 GOUSSIN (P.-L.), soldat.  
 GOUX (J.-L.-R.), sergent.  
 GUIGNE BOULOGNE (C.-E.), soldat.  
 HAVARD (J.-P.-R.), sergent.  
 HURION (M.-A.), soldat.

LAJARTHE (A.), soldat.  
 LANNUZEL (J.), caporal.  
 LAVILLE (D.), sergent.  
 LE BACQUER (J.-L.), sergent.  
 LUNARD (A.-G.-P.), sergent.  
 MOURLHON (E.), soldat.  
 NOGUES (O.-P.-G.), soldat.  
 PENHARD (L.-M.), sergent.  
 PONS (A.-A.), sergent.  
 RENARD (A.-L.), sergent.  
 SERVET (E.), caporal.  
 BASLE (V.-P.), soldat.  
 COCHET (E.-E.-A.), soldat.  
 DANIEL (J.-J.-M.), soldat.  
 DELPLANQUE (A.-A.-A.), soldat.  
 GALZIN (R.-P.-T.), soldat.  
 LAVAUD (M.-E.), soldat.  
 LE BERRE (H.-M.), sergent.  
 LECOURT (L.-E.-J.), soldat.  
 LESTRADE (P.), soldat.  
 LHOTE (A.-E.-M.), caporal.  
 MORIS (D.-L.), caporal.  
 PERSINET (R.-G.-E.), caporal.  
 POUGET (P.-L.), soldat.  
 RENARD (A.-R.), soldat.  
 ROUSSEAU (C.-G.), sergent.  
 BISARD (L.-E.-C.), soldat.  
 FAURE (A.-J.-L.), soldat.  
 GARAMOND (A.), soldat.  
 JACQUART (M.), soldat.  
 LOUEST (N.), soldat.  
 ROBERT (V.-L.), caporal.  
 VIRENQUE (M.-P.-A.), soldat.  
 JUGE (L.), soldat.  
 TROUËSSIN (H.-A.), soldat.  
 BAYLAC (G.-A.), caporal.  
 LOURY (J.-M.), sergent.  
 BERNARD, soldat.  
 BOITTIN (V.-A.), caporal.  
 DELMON (J.-E.), soldat.  
 DELOURME (J.-J.-M.), soldat.  
 HALLOUIN (M.-L.-J.), soldat.  
 PARIS (L.-M.-P.), soldat.  
 PETIT (M.-J.), soldat.  
 MARC (J.), caporal.  
 PARENT (V.-N.-J.), soldat.  
 QUENNEHEN (V.-F.-A.), soldat.

Août 1918

FISNËL (E.), soldat.  
 HEBERT (G.-C.), sergent.  
 GRALLE (M.-H.-H.), caporal.  
 OGUER (L.-J.-J.), soldat.  
 PARISOT (A.-T.), soldat.  
 SERANT (F.-A.), soldat.  
 SIMONIN (G.), soldat.  
 SERAFFIN (P.-E.), soldat.  
 DELEURME (P.-E.-J.), soldat.

JOUIN (E.-J.), sergent.  
 MAHE (J.-L.-M.), soldat.  
 MARTIN (M.), caporal.  
 LAPLACE (L.-U.), soldat.  
 DAUSSY (J.-B.-A.-D.), soldat.  
 LEROY (J.-B.-B.), soldat.  
 SABATHIER (F.), soldat.  
 DUMAS (A.-F.), méd. aid.-maj. 2<sup>e</sup> cl.  
 LIVET (H.-F.-J.), caporal.

B.D.I.C

TESSE (E.-H.), soldat.  
 VALBOUSQUET (J.-J.), soldat.  
 BRUNEAU (E.-J.), soldat.  
 DAYDE (J.-B.-A.-D.), soldat.  
 VIENNE (J.-M.), soldat.  
 BUCHARD (J.), soldat.  
 ROUSSEAU (A.-E.-J.), soldat.  
 BOURDAIS (A.-L.), soldat.  
 GIBELIN (J.-B.), caporal.  
 CARDON (J.-A.), soldat.  
 LADARIERE (A.-H.-J.), soldat.  
 PETITJEAN (A.-C.), caporal.  
 AUTRUCHE (B.), soldat.  
 BADIN (F.), sergent.  
 DESNOS (R.-S.), soldat.  
 DREUMONT (R.), soldat.  
 DUBOIS (A.-A.), sergent.  
 DUFOUR (V.-G.-H.), soldat.  
 GIBERT (A.-J.), caporal.  
 GONDRAN (C.-H.), soldat.  
 HANOTEL (C.), caporal.  
 LECAS (E.), soldat.  
 LEMORT (J.), soldat.  
 OLIVIER (H.-E.), soldat.  
 POUGET (P.-L.), soldat.  
 RANCON (L.-V.), adjudant.  
 ALIX (J.-M.-L.-V.), sergent.  
 BOUCHINDHOMME (V.), soldat.  
 DIOT (P.), soldat.

ELIAT (D.-J.), soldat.  
 VACHIN (E.-P.-E.), caporal.  
 WILLEMS (F.), soldat.  
 ARNAUD (A.), soldat.  
 BAGUR (J.), soldat.  
 BARRAIS (G.-A.), soldat.  
 BOIVIN (E.), soldat.  
 BROUSSE (E.-G.), caporal.  
 CHRIST (A.-A.), soldat.  
 CROUX (A.-L.), soldat.  
 DESCOUTES (P.), caporal.  
 DUNOYER (D.-H.-O.), soldat.  
 GODON (C.), soldat.  
 LARDE (G.), sergent.  
 MOUTIER (G.-J.), soldat.  
 PICHON (C.), soldat.  
 ROMANET (C.-E.), soldat.  
 VALLIOT (J.-E.), soldat.  
 CHEVRIER (J.-M.), soldat.  
 SUC (E.-S.), soldat.  
 DUPUIS (A.-L.-C.), sous-lieuten.  
 ROUX (L.-V.-A.), soldat.  
 THEZE (P.-P.-M.), soldat.  
 TRUEL (G.-M.-F.), soldat.  
 MALAPERT (J.), soldat.  
 STAGNARO (B.), soldat.  
 DUCHAMP (M.-E.), soldat.  
 GERBAUD (J.-A.), soldat.

Septembre 1918

DUGUE (R.-A.), soldat.  
 LEBLANC (O.), caporal.  
 VEDEL (C.-M.), soldat.  
 TESSIAU (E.-L.-A.), soldat.  
 BOURGE (C.), soldat.  
 LANCE (E.-J.), soldat.  
 ROUANET (J.), soldat.  
 COMMENGE (J.-A.), soldat.  
 LAMBERT (M.-J.-R.), soldat.  
 FARGES (A.), caporal.  
 BREGEON (J.-B.-A.), adjudant.  
 CAUVIN (C.-A.-J.), soldat.  
 DONIO (F.-M.-J.), soldat.  
 HAETTEL (J.), soldat.  
 GOUGEARD (E.-J.), soldat.  
 BOULLIER (M.-A.), soldat.  
 BRIET (G.-A.), sergent.  
 BUSSEREAU (G.-E.), soldat.  
 BARBAROT (Y.), caporal.  
 FORT (F.), soldat.  
 GRATTEPANCHE (A.-A.), sergent.  
 LEMEILLAT (F.-M.), soldat.  
 LARRIEU (J.-J.-P.), soldat.  
 LEMEILLAT (F.-M.), soldat.  
 LIMOGES (F.), soldat.  
 ROUSSEAU (R.-A.-L.), cap.-fourrier.  
 AUBERT (P.-L.), soldat.

BARBOT (A.-E.-V.-J.), soldat.  
 COLLET (P.-J.-A.), caporal.  
 CORTHONDO (J.), sergent.  
 CRIQUET (E.-P.-M.), sergent.  
 GAUTIER (P.-M.-F.), soldat.  
 GEORJON, soldat.  
 GOURVEST (M.-L.), soldat.  
 GRIFFON (O.-J.), soldat.  
 GAUSSARD (A.), sous-lieuten.  
 KAUFFMANN (G.-A.-G.), lieutenant.  
 LAMBERT (J.-P.), adjud.-chef.  
 LEPRETRE (J.), soldat.  
 MËLLIGOU (L.-M.), soldat.  
 MONNERIE (G.), sergent.  
 CLOSIER (J.-M.), soldat.  
 DUTERTRE (A.-A.-H.), soldat.  
 EPARVIER (J.-L.), sergent.  
 EVRARD (H.-D.), caporal.  
 FEUNTEUN (M.-L.), soldat.  
 JEANNOT (J.), soldat.  
 LEFORT (F.), soldat.  
 PERSEVAL (G.-E.), soldat.  
 BINET (J.-J.), sergent.  
 BAUDY (J.-M.), soldat.  
 BONNEFON (A.-C.), sergent.  
 DE KERGARIOU (X.-J.-G.-R.-M.), cap.  
 DELPLANQUE (F.-L.-P.), sergent.

DESSINAIS (A.-H.), sergent.  
 DURAND (P.-J.-A.), sergent.  
 HUGUENET (M.-L.-B.), serg.-four.  
 MARECHAL (M.-G.), soldat.  
 MORINET (L.-A.-T.), soldat.  
 MOREAU (E.-A.), soldat.  
 PASTOR (D.-F.), caporal.  
 SORLET (L.-M.), caporal.  
 BARAILLE (C.-A.), soldat.

BIDARD (L.-J.-A.), sergent.  
 BOTTIN (A.-E.), soldat.  
 BRETON (E.-F.), soldat.  
 CENON (A.-A.-A.), soldat.  
 CREMPT (R.-J.-P.), caporal.  
 HERITIER (J.-J.-A.), soldat.  
 LEMOINE (C.-L.-C.), sergent.  
 LOYAN (R.-T.), soldat.  
 MAZALAIGUE (H.), caporal.

Octobre 1918

BENET (F.-A.), soldat.  
 CARREAU (M.-P.-C.), caporal.  
 HUBERT (J.-G.), soldat.  
 TRIGER (M.-H.-M.), soldat.  
 BONHOUR (G.), sergent.  
 LEMARIE (F.-P.-M.), soldat.  
 PAUL (G.-L.), sergent.  
 AUBERT (V.-L.), caporal.  
 COUASNON (F.-L.), caporal.  
 SAUVAGE (A.-E.), soldat.  
 AFFOLTER (P.-J.-B.), soldat.  
 SAVY (F.), soldat.  
 DURAND (A.-L.), soldat.  
 GALAND (M.-E.), soldat.  
 HOUBART (H.-C.), soldat.  
 LEGROS (L.), soldat.  
 MARTIN (M.-E.-L.), soldat.  
 ROBERT (F.-L.-M.), soldat.  
 DUCOIN (A.-V.), soldat.  
 FRAYSSINHES (H.-L.), soldat.  
 FREMENCE (P.-V.-S.), soldat.  
 MACQUART (M.-E.), soldat.  
 MILLET (E.), soldat.  
 REVOL (A.-A.), sergent.  
 VERNEAU (A.-L.), soldat.  
 BRUGEAS (M.-G.), sous-lieuten.  
 ROUSSEAU (H.-A.-L.), sous-lieut.  
 ADAM (E.), soldat.  
 BERTRAM (B.-T.-H.), aspirant.  
 JOURDAN (A.-L.-A.), soldat.  
 SARRAZIN (J.-E.), soldat.  
 CORNU (A.-E.), soldat.  
 DUPRAT (R.-V.), soldat.  
 JOSNET (A.-R.), sous-lieutenant.  
 BARRAU (J.-A.-N.), soldat.  
 BASQUIN (A.), soldat.  
 BIGOT (R.), soldat.  
 CONCHON (L.), soldat.  
 CHAMBAUD (H.-P.), lieutenant.  
 DRUGEON (E.-D.-E.), soldat.  
 MAZOYER (C.-A.), soldat.  
 MEIRONE (S.), soldat.  
 COLLIAUX (A.-J.-M.), soldat.  
 JENART (D.), sergent.  
 DEMUYTER (G.-A.), soldat.  
 MOUCHARD (A.-G.), sergent.  
 ROCHER (M.-F.), soldat.

VIEU (L.), sergent.  
 GAUSET (E.-A.), soldat.  
 PREAUD (J.-M.-C.), caporal clair.  
 LE SORT (J.-B.-M.), soldat.  
 MOSSUZ (F.), soldat.  
 JAUNY (O.), soldat.  
 MARTIN (C.), sergent.  
 PEUGNET (J.-C.), soldat.  
 RAGOT (E.-G.-J.), soldat.  
 RIBOULOT (R.), soldat.  
 HERR (G.-R.), aspirant.  
 THOMAS (J.), soldat.  
 APPEMNINI (V.-B.-J.), soldat.  
 BARBIER (A.-L.), caporal.  
 BONNETAUD (F.-M.), sous-lieut.  
 BOUDOT (L.-J.), soldat.  
 BREJOUIN (A.-V.-J.), soldat.  
 BROUSSOT (J.), soldat.  
 CHABBERT (E.-F.), soldat.  
 CŒLO (L.-A.), caporal.  
 DAVO (R.), soldat.  
 DELABRIERE (E.-J.), soldat.  
 DEVILLEZ (F.), soldat.  
 DIHOUT (F.), soldat.  
 EUZEN (J.-J.-M.), soldat.  
 EYMARD (J.), soldat.  
 FAURE (J.-J.), soldat.  
 FOUREAU (M.-J.), caporal.  
 FRANZA (C.-G.-J.), sergent.  
 GAY (C.), soldat.  
 GLARMET (C.), soldat.  
 GRÉE (J.-B.), soldat.  
 KERAUTRET (J.-M.), caporal.  
 LORILLARD (O.-V.), soldat.  
 MENAGE (A.-F.), caporal.  
 MONNIER (J.-P.-V.), soldat.  
 MEYER (P.-A.), sous-lieutenant.  
 ORGUEIL (E.), soldat.  
 PARRENT (J.-C.-F.), sergent.  
 PEPIN (J.-E.-A.), sergent.  
 PEUCHERET (J.-E.), sergent.  
 PHILIPPOT (R.-F.), caporal.  
 POUCHIN (L.-A.-A.), cap.-fourrier.  
 PUJOL (J.), soldat.  
 RENARD V.-J.), soldat.  
 RETOURNE (M.-C.), soldat.  
 ROSE (J.), caporal.

ROTTIER (G.-F.-E.), soldat.  
 RUET (J.-M.), sergent.  
 SEYRAT (E.), caporal.  
 SOUCHE (E.-H.), caporal.  
 THIEBAULT (F.-T.), caporal.  
 VALLET (M.-H.), soldat.  
 VILAR (F.-P.), soldat.  
 FARGETON (J.), soldat.  
 LECLERCQ (C.-A.), soldat.  
 LOOPE (N.-L.), soldat.  
 MOY (J.-B.-M.), caporal.  
 PERRET (J.-M.), soldat.  
 REYNET (E.-F.), soldat.  
 BERTIN (L.-J.-M.), soldat.  
 PICANDON (L.), soldat.  
 ROUSSEL (F.-J.), soldat.  
 HUDE (E.-F.), soldat.  
 GORMIER (J.-A.), soldat.  
 ETIENNE (F.-E.-G.), soldat.  
 LUCCHINI (J.), caporal.  
 MARCAIS (L.-E.), sergent.  
 PASCAU (J.-M.), soldat.  
 SCHAPMANE (E.-J.), soldat.  
 ABGRALL (J.-M.), soldat.  
 ABRAHAM (R.-L.), soldat.  
 BAUDUIN (J.), caporal.  
 CADAUX (C.-E.), soldat.  
 DANDRES (E.-L.-C.-J.), caporal.  
 DREUX (F.-E.), soldat.  
 FLAMENT (H.-E.-J.), caporal.  
 GANDON (E.), caporal.  
 LAMY (E.-J.-V.-J.), soldat.  
 LANGLOIS (O.-P.), soldat.  
 LASNIER (P.), soldat.  
 LAUNAY (A.-A.), caporal.  
 LEFLOCH (O.-A.), soldat.  
 LEROUGE (B.-F.-M.-J.), soldat.

LOMBART (R.), soldat.  
 LOUP (P.), soldat.  
 MARCHANDON (F.-P.), soldat.  
 NOULIN (F.), sous-lieutenant.  
 PETIT (P.), caporal.  
 ROUSSET (A.-R.-C.), soldat.  
 VERE (G.), caporal.  
 VAILLANT (L.), soldat.  
 GAUTHIER (F.-T.), soldat.  
 GUILLAUME (A.), caporal.  
 d'HERVE (J.-M.-P.), soldat.  
 HENRY (C.), soldat.  
 JAMIN (H.-L.-O.), caporal.  
 LABATTE (L.), soldat.  
 MONVOISIN (R.-A.), soldat.  
 NCEL (L.-A.), soldat.  
 PERROT (T.-M.), caporal.  
 POULAIN (R.-M.-G.), sergent.  
 SOSSON (F.-L.), soldat.  
 ABRAHAM (L.), sergent.  
 AUBERTEIN (R.-L.), caporal.  
 BAZIN (J.-M.-F.), soldat.  
 CHOLET (A.-C.), caporal.  
 LECHAT (M.-H.-J.), soldat.  
 PRIOUX (J.), soldat.  
 ROUSIER (L.-M.-F.), soldat.  
 SARDIN (F.), soldat.  
 BARRE (H.-L.-M.), soldat.  
 LELIEVRE (L.-E.), adjudant.  
 MARTINET (L.-E.), soldat.  
 MICHEL (P.), soldat.  
 VERDIER (M.-P.-C.), soldat.  
 GAUTROT (G.-V.), soldat.  
 BOUQUIGNON (L.-N.), soldat.  
 PUJOL (J.), soldat.  
 BAUDIN (E.-F.), soldat.

Novembre 1918

BEUGLE (E.-F.), soldat.  
 SOMNARD (L.-M.-J.), soldat.  
 LELIEVRE (E.-A.), soldat.

BERTHELEMY (P.-L.), caporal.  
 QUIBEL (M.), caporal.

Juin 1919

LADURELLE (P.-E.), soldat.

